

revue

SILENCE

Septembre 2022
n° 513 - 5,20 €

écologie
alternatives
non-violence

Cafés collectifs villageois



Medea Benjamin et le Code Pink contre les guerres

"Brûler la planète pour la croissance
est un sérieux problème de fraude comptable"

POUR EMMANUEL MACRON,
" LA FRANCE EST ENTRÉE DANS
UNE ÉCONOMIE DE GUERRE "



MACRON EN UKRAÏNE



CANICULES À RÉPÉTITIONS,
VA FAUOIR S'ADAPTER



PIRE QUE LES ORAGES DE GRÊLE,
LA TORNADO DES LÉGISLATIVES



Silence : 40 ans d'engagements écolos !

L'assemblée générale de l'association *Silence* s'est tenue le 18 juin 2022 au local de la revue, en présence d'une douzaine d'adhérent·es, afin d'approuver les comptes et de renouveler les différents comités. Ce moment chaleureux nous a permis d'échanger sur nos envies d'implications associatives et sur nos imaginaires autour des 40 ans de la revue et des victoires de l'écologie. L'AG s'est clôturée par la transmission du chant du Larzac !

L'année 2021 a marqué un retour à un fonctionnement plus habituel que les deux premières années de la pandémie. Nous avons publié 11 numéros et co-édité *La voie de la Sobriété* de Mansoor Khan avec les éditions *Ecosociété*. Le résultat 2021 est déficitaire de 3 550 €, tout comme en 2020.

Grâce à vos réponses nombreuses à notre campagne d'abonnements de la fin d'année 2021, nous avons tenu le cap et entrons avec assurance dans la quarantaine. Assurance mais vigilance. Les tarifs d'abonnement et de la revue ont augmenté en avril 2022 pour faire face notamment aux hausses des coûts des envois postaux. Le nombre d'abonnements était de 3 181 en juillet 2021. Il a ensuite baissé régulièrement au second semestre, pour atteindre 3 053 en novembre. Suite à la campagne d'abonnements de fin 2021, il a culminé à 3 293 en janvier 2022. Et après une nouvelle baisse, il est de 3 159 abonné·es en mai 2022.

En interne, nous avons finalisé le changement de notre base de données. Nous voilà parés pour porter avec joie une affiche sur les Victoires de l'écologie, et notre numéro d'octobre 2022, qui célébrera nos 40 ans et portera des regards variés sur ces victoires écologistes.

Nous entamons cette rentrée 2022 avec l'envie de partager avec vous ce travail que nous mûrissions depuis longtemps, mais aussi de vous rencontrer et d'échanger, de construire ensemble des résistances enrichissantes, constructives et transformatrices.

Résultat d'exploitation 2021 simplifié (en milliers d'euros)

Charges	2019	2020	2021	Produits	2019	2020	2021
Achats de livres	5	1	1	Ventes de livres	7	2	2
Achats imprimerie	35	28	28	Revue vendues	175	162	174
Photocopies	1	1	1	Variation stocks	-	-1	-
Maquettiste	11	12	10				
Affranchissements	7	6	9	Aides	20	15	7
Routage	31	20	25				
Achats et charges externes	14	19	18	Reprise provision stocks	1	-	
Salaires et charges sociales	108	99	103	Soutiens et dons	7	7	8
Stocks	1	1	-				
Taxe d'apprentissage-Formation	1	1	1	Reprise prov. anter except			
				Reprise creance financière			
Excédent/Perte	-4	-3	-4				
Total charges	210	185	191	Total produits	210	185	191

Bilan d'exploitation 2021 (en milliers d'euros)

Actifs	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Investissements	1	1	5	Fonds associatif	117	117	117
Stocks	3	4	4	Excédent / perte	-4	-3	-4
				Cumul résultats antérieurs	-26	-31	-34
				Situation Nette	87	83	79
Titres participation	55	55	55				
Créances diverses	3	6	1				
Abonnés, etc.	8	7	6	Fournisseurs	8	10	10
Trésorerie	85	95	76	Frais dus au personnel	11	5	6
				Divers à payer	3	24	8
Charges avancées	0	1	4	Produits avancés	47	46	49
Total actif	155	169	152	Total passif	156	169	152



Prochain
numéro

Les victoires de l'écologie

Association Silence

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha
Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 29 juin 2022.

Éditeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 3^e trimestre 2022
Tirage: 4 000 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrat-rices: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli, Agnes Ploteny

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin
Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin,
Danièle Garet, Agnès Ploteny, Gaëlle Ronsin

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Patrice Bouveret,
Frédéric Burnel, Gwenvaël Delanoë, Monique Douillet,
Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Jean-Pierre
Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret,
Mimmo Pucciarelli, Pinar Selek, Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Lætitia, Lasserpe, Sylvie Napolitano

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Isabelle
Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde
Rouhouse, Laurence Wullemin

Photographes (Tous droits réservés, sauf mention
contraire): Bardac', Bistro Lab', Anne-Sophie Clemençon,
ELFE, Pierre-Marie Flamant, Pascal Rey, Sideways Air, Vivre

Et pour ce n°: Michel Bernard, Caroline Blum, Mélaïne
Fanoillère, Cécile Grembert, Stéphen Kerckhove, Mansoor
Khan, Lou Marin, Gabriel Meunier, Hélène Petit, Anna Quéré,
Sylvie Ranc-Puech, Laurence Wullemin

Chroniques de livres: Michel Bernard, Catherine
Chavichvily, Romain Degabriel, Monique Douillet, Guillaume
Gamblin, Pascal Martin, Gabriel Meunier, Jocelyn Peyret,
Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut-rices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: les photos et dessins
restent la propriété de leurs aut-rices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Cafés collectifs villageois

05 À chaque café son ingrédient secret

09 *Le Bistrot Lab'*: expérimenter les multiples facettes
de la proximité

12 *Le Champ commun*, les semeurs de bonnes graines



Chroniques

14 40 ans dans
le rétro :

1995 :

**Nouveaux
locaux,
nouvelles campagnes**



15 Enquête d'un autre monde :
Un beau vin ? Une belle vie !

18 Chroniques terriennes :
**Participez à l'opération
"Une bouteille à la Mer"**

23 L'actu des oubliées :
**Sri Lanka : "Ce ne sont pas
ceux qui ont créé le chaos
qui pourront le résoudre"**

Brèves

14 Alternatives

17 Climat

18 Environnement

20 Féminismes

21 Énergies

22 Nucléaire

23 Nord-Sud

24 Politique

25 Société

26 Paix et Non-Violence

26 Santé

27 Transports

27 Annonces

28 Agenda

41 Courriers

42 Livres



Articles

29 États-Unis
**Medea Benjamin et
le Code Pink contre les guerres**



35 Décroissance
**"Brûler la planète pour
la croissance est un sérieux
problème de fraude
comptable"**

39 Non-violence
**La revue Graswurzelrevolution,
quand l'anarchisme
se fait non-violent**

48 Photographies



**Ligne
rouge
pour
le
climat**

33 Drôme
**VIVRE : défendre
l'environnement dans
la vallée de la chimie**

Un café s'il vous plaît !



En Ille-et-Vilaine, il n'y a pas de véritable phénomène de "retour à la terre" et la revitalisation des petits villages est un enjeu qui demeure.

Quoi de mieux que de re-crée des espaces de sociabilités informels, ouverts aux envies des habitant-es, et aux usages multiples ? C'est ce que cherchent à proposer les cafés-commerces collectifs qui fleurissent ces dernières années dans les villages bretons.

Un café s'il vous plaît !, recueil édité par le département de l'Ille-et-Vilaine en 2021, et coordonné par le collectif *La Grenouille à grande bouche* — à partir duquel ce dossier a été conçu — présente une dizaine de ces cafés-commerces qui ont, pour certains, démarré avec un accompagnement du département avant de fonctionner sur fonds propres.

Ces démarches sont inspirantes car elles mettent toutes le collectif et les besoins du territoire à la base de leur projet. La forme juridique, les modalités, les manières de fonctionner, les différentes activités, etc., tout est pensé ensemble.

Chaque café est unique. Parmi ceux présentés dans le dossier, certains, comme *le Barnadette*, sont plus associatifs et s'appuient uniquement sur du bénévolat ; d'autres, plus coopératifs, ont des salariés moteurs, comme le *Café des possibles*. Quelques-uns sont perçus comme des modèles — par exemple *Le Champ commun*, ouvert en 2010 —, tandis que d'autres débutent, comme le *Bistrot Lab'*, qui a ouvert ses portes en mars 2022. Tous partagent la même conviction : c'est en faisant ensemble, avec les personnes du village, qu'on recréera des espaces de convivialité. *"Les voix qui résonnent derrière les fenêtres embuées des cafés ne sont pas près de laisser place au murmure, moins encore au silence. Et ce petit guide en est un beau témoignage"* (1).

Martha Gilson

1. *Un café s'il vous plaît !, Cafés et commerces collectifs d'Ille-et-Vilaine en milieu rural*, département d'Ille-et-Vilaine, 2021, 82 p.
www.ille-et-vilaine.fr/publication/cafe-s-il-vous-plait-cafes-et-commerces-collectifs-d-ille-et-vilaine-en-milieu-rural

À chaque café son ingrédient secret

Quelles sont les astuces pour la réussite d'un café multi-services ? Quelles recettes permettent de faire fonctionner un collectif sur la durée ? Comment penser la place des bénévoles, des salarié·es et des habitant·es ? Entretiens croisés pour quelques éléments de réponse.

Le recueil *Un café s'il vous plaît !*, financé par le département d'Ille-et-Vilaine, a été réalisé par *La Grenouille à grande bouche*, un projet original portant de front un restaurant participatif et une revue questionnant la société à travers ce qu'elle mange. Le projet n'a pas survécu à deux ans de pandémie mais il reste ses autrices, et surtout l'envie de continuer à faire connaître les différentes possibilités de porter ensemble un commerce collectif. Entretiens croisés avec Cyril Naessens, responsable au sein du département de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Ille-et-Vilaine, Nathanaël Simon et Louise Katz, de *La Grenouille à grande bouche*, et Sylvain Bertrand, également auteur du recueil et membre des *Éditions du commun* et de *Bistrot Lab*.

L'importance du café comme lieu de sociabilité

"Le département d'Ille-et-Vilaine a une tradition d'approche de l'aménagement du territoire par la revitalisation des centres-bourgs, nous explique Cyril Naessens. Il effectue un travail



En 2020, tous les dimanches à Saint-Senoux, le Baranoux a proposé une guinguette conviviale.

"Le café, c'est le repaire des solitaires autant que des amies, l'endroit idéal pour lire ou s'amuser, pour boire ou déguster, pour débattre ou se taire."

Un café s'il vous plaît !

à la fois sur l'habitat et sur l'accès aux services, notamment en milieu rural. Le département est constitué d'une grande ville, Rennes, puis est construit en étoile autour de cette métropole. On arrive assez vite en milieu rural, alors que 40 % de la population réside à Rennes Métropole."

Les activités commerciales de proximité sont construites de longue date autour des bistrotts. Au début du 20^e siècle, il pouvait y avoir jusqu'à 30 bistrotts dans un village de 1 000 habitant·es. "C'est parce qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'État français a donné des licences 2 aux veuves de guerre, particulièrement nombreuses dans la région, nous explique Sylvain Bertrand. Cette distribution leur a permis

d'ouvrir beaucoup de débits de boissons dans leur commerce, dans leur maison. Il y a encore des traces de cette époque : on trouve par exemple en Bretagne un coiffeur-bistrot, un boulanger-bistrot, des comptoirs aménagés dans des salons. Mais les grandes surfaces ont tué les commerces de proximité, tout ça a un peu écrasé la sociabilité en ruralité. Trente ans plus tard, il existe une volonté de retrouver cette sociabilité-là." En 1987, la région comptait près de 7 000 bars, contre moins de 3 500 en 2014, soit une diminution de 50 %.

Le réinvestissement des cafés et des commerces dans ces zones rurales n'est pas anecdotique. "La création d'une douzaine de cafés, c'est sûr que ce n'est pas un phénomène de masse



Bardac' - Bar associatif de Saint-Aubin du Cormier

mais ce n'est pas neutre non plus, complètent Nathanaël et Louise. Ça dit quelque chose des dynamiques du territoire et des dynamiques collectives qui s'y vivent." Et certains de ces projets ont fêté leurs 10 ans.

Collectif et multi-activités : les deux facettes de la réussite

Ce renouvellement s'accompagne de transformations au sein des cafés : partant d'un usage principalement masculin, il s'ouvre aux femmes et aux familles. Surtout, le bistrot accueille bien plus d'activités que le "traditionnel" café du matin ou l'apéro de fin de journée. Pour Sylvain Bertrand, "il est culturel, épicerie, restaurant, mais il peut être solidaire et se construire comme un lieu d'échange de savoirs, d'entraide". Et selon les commerces ouverts, ils peuvent être librairie, salle de concert ou de tricot, boulangerie, salle d'expo, etc.

"Il n'est pas facile aujourd'hui de s'imaginer seul à reprendre un commerce et d'en vivre dans un petit village, explique Cyril Naessens. C'est pour cela que nous favorisons une approche multi-services et collective : proposer une partie épicerie mais aussi un espace bar-restaurant, un lieu d'animation de la vie sociale, de la vie culturelle. Aujourd'hui, on ne pense pas qu'un commerce doive être tenu par une seule personne. À l'inverse, nous faisons la promotion d'un lieu multifonction qui tient grâce au collectif." Pour Nathanaël et Louise, "ces

commerces répondent à des besoins fondamentaux du territoire et ont aussi un rôle social. L'équilibre reste cependant précaire. C'est plus facile si le café possède une licence 4, si l'épicerie peut proposer des produits locaux et bio, mais pas uniquement, des adhérent-es qui portent le projet, etc. Ce qu'il faut retenir, c'est que ça fonctionne uniquement s'il y a un certain nombre d'ingrédients de base". Cyril Naessens précise que "ces lieux sont de véritables lieux de solidarités et de rencontres, de découvertes et

de mixités. J'y vois un 'service à la population', une utilité sociale forte".

Une aide publique au démarrage... et l'autonomie au bout du chemin

"Les compétences du département ont changé depuis 2015, précise Cyril Naessens, et, notamment, la compétence du développement économique a disparu. Mais celle des solidarités territoriales subsiste, sur laquelle on s'appuie pour soutenir le développement de cafés associatifs et de commerces collectifs. Nous privilégions les formes associatives et coopératives, une gouvernance collective et un ancrage territorial. Le moteur de notre action, c'est le besoin des populations locales. Il faut se rendre compte que la majorité des projets s'inscrivent dans de très petits villages. Notre accompagnement intervient en amont ou au début du projet, avec des aides financières ou méthodologiques. Le modèle présenté ici est hybride, c'est à la fois un soutien à la vie associative et une création d'activité."

"Le modèle économique que nous proposons doit par ailleurs être viable sans subventions à moyen terme, complète-t-il. C'est l'autonomie que nous recherchons, ce sont des modèles complémentaires aux structures portées par des subventions, comme les centres sociaux. Chaque projet repose sur une dynamique qui lui est propre

Association ou coopérative ?

Au sein de l'ESS, les formes juridiques sont multiples : coopératives, mutuelles, associations, etc. Laquelle choisir ? Pour Sylvain Bertrand, "beaucoup de cafés choisissent la forme associative parce que c'est une forme simple, facile à mettre en place, peu engageante financièrement. Le choix de monter une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou une société coopérative et participative (Scop) se fait pour les projets qui prennent un peu plus d'envergure". La SCIC réunit des salarié-es, des bénéficiaires du bien ou du service et des partenaires, souvent financiers. Elle est d'une lucrativité limitée et doit poursuivre une utilité sociale. De plus en plus de structures l'adoptent pour des raisons de souplesse de fonctionnement, ainsi que d'équilibre entre les activités économiques, le salariat et l'engagement bénévole des sociétaires. C'est le seul statut qui tolère, dans une entreprise, l'engagement bénévole des sociétaires. La particularité de la Scop est que l'outil de travail est possédé par les salarié-es. Plus de 50 % des associé-es doivent donc être salarié-es de la structure.

"Certains cafés alternatifs, comme Chez Théodore, dans le Finistère, sont une entreprise classique à laquelle est adossée une association qui gère la vie culturelle du bar", poursuit Sylvain. "On peut voir se dessiner différentes familles au sein de ces cafés et commerces collectifs, complètent Nathanaël et Louise. D'un côté, il y a les épiceries, souvent montées en SCIC, qui ont un enjeu commercial et répondent à des besoins primaires. D'un autre côté, il y a des projets, souvent montés en associations, qui mettent davantage en avant leur rôle culturel et social."

mais souvent, il y a à la base un collectif porteur du projet, avec des envies de se salarier à moyen terme, puis des bénévoles qui se greffent au projet, souvent des habitant·es de la commune." Et de fait, une fois le projet démarré, il trouve son équilibre propre, reposant à la fois sur le bar-restaurant et l'épicerie, ainsi que sur les projets culturels qui amènent d'autres personnes à consommer. "D'un point de vue économique, ces cafés ont pour la plupart réussi à survivre au Covid, malgré le manque d'aide, et fonctionnent plutôt bien," complètent Nathanaël et Louise.

Chaque collectif a ses spécificités

Selon Cyril Naessens, "l'approche est originale : on part des besoins du territoire sans chercher à dupliquer un modèle. On peut tester, expérimenter, se tromper parfois". Et effectivement, chaque projet a son équilibre propre. "On parle de collectifs d'habitants mais ce n'est pas toujours cela, précisent Nathanaël et Louise. Parfois, le projet est porté par quelques personnes avec une visée plus directement entrepreneuriale. Une des difficultés est la lenteur du démarrage. Il existe souvent un collectif fondateur qui s'essouffle au bout de trois ou quatre ans. Comment faire alors pour réussir à brasser au-delà de ce collectif et pérenniser un projet ?" Pour ce qui est de la gouvernance, aux yeux de Sylvain Bertrand, "ça dépend de chaque collectif. La question à se poser est cruciale dès le départ. On met au point les manières de prendre des décisions, la rédaction des statuts de l'association, mais il peut aussi y avoir une charte qui précise les manières de prendre des décisions. Quand le collectif grandit, il y a la nécessité d'avoir des commissions, de mettre un seuil de décision en dessous duquel on ne demande pas de validation collective, tout en organisant le lien entre les commissions. Il faut aussi penser la communication entre salarié·es et bénévoles, qui n'est pas toujours évidente, et avoir une grosse vigilance sur la frontière entre bénévolat et salariat. Le risque est que les personnes salariées confondent leur temps salarial et le temps de bénévolat, ce qui peut nourrir des frustrations".

Un outil pour essayer

Le recueil *Un café s'il vous plaît !* se veut un véritable guide pour monter son café-commerce collectif, en s'appuyant sur plusieurs retours d'expériences et

"Il y a aujourd'hui un engouement pour les cafés et commerces collectifs que nous avons envie de défendre."

Nathanaël et Louise



L'association l'ELFE : Epicerie Locale Favorisant l'Entraide, épicerie solidaire mixte (ouverte à toutes) visite chaque semaine 12 communes pour que le commerce redevienne de proximité.

une dizaine de fiches pratiques. "Il a été édité à 1 000 exemplaires et est librement accessible en ligne, précise Cyril Naessens. Nous n'inventons rien ici, et le guide possède une partie historique. Il y a toujours eu des lieux de socialisation, on cherche surtout à valoriser les expériences et à encourager la structuration en réseau." Pour Nathanaël et Louise,

"la structuration de ces projets en Ille-et-Vilaine s'est aussi inscrite en contre-pied du projet du gouvernement, 1 000 Cafés. Ce projet, qui propose de revitaliser des communes de moins de 3 500 habitant·es en aidant l'ouverture de cafés, est porté par le Groupe SOS, "leader de l'entrepreneuriat social en Europe" et ne propose ni une approche collective,



Le café est un produit importé d'origine coloniale. Pourtant, il est aujourd'hui si répandu qu'il a donné son nom au bistrot. Et si on décalait nos imaginaires pour aller plutôt à la tisanerie, qui peut proposer des infusions locales ?

ni une approche sociale. Nous voulions présenter d'autres manières de faire, par le bas, par et avec les habitant-es d'un territoire. Chaque café collectif construit est unique. Il n'existe pas pour nous de modèle reproductible."

La parution de ce recueil reflète par ailleurs le dynamisme de la région en terme de projets collectifs. "Les initiatives ne manquent pas en Bretagne !, s'enthousiasme Cyril Naessens. On a la chance d'avoir l'association Bruded,

réseau d'élus locaux qui témoignent de leurs expériences, cherchent ensemble à développer leur territoire. En Ille-et-Vilaine, 20 % des communes sont adhérentes, dont 60 % de communes de moins de 2 000 habitant-es. Le collectif travaille en parallèle une partie plaidoyer, autour des circuits courts, des produits locaux et bio, et de l'importance des projets collectifs." "Il y a quelque chose de touchant dans cette dynamique, renchérit Nathanaël et

Louise. Les structures s'accompagnent entre elles, certaines structures, comme Le Champ commun, servent de modèle, de matrice au développement d'autres structures. On est fier-es de ce guide, qui peut aussi être utile pour des initiatives dans des banlieues de métropole ou à l'échelle d'un quartier, car l'idée de base est de prendre en compte les spécificités d'un territoire. On voulait montrer que si on a un projet, une envie, il y a une réelle possibilité qu'il voie le jour." ♦

➔ Pour aller plus loin

♦ **Un café s'il vous plaît !** Cafés et commerces collectifs d'Ille-et-Vilaine en milieu rural, département d'Ille-et-Vilaine, 2021, 82 p., www.ille-et-vilaine.fr/publication/cafe-s-il-vous-plait-cafes-et-commerces-collectifs-d-ille-et-vilaine-en-milieu-rural

♦ **Association Bruded**, 19 rue des Chênes, 35630 Langouët, tél. : 02 99 69 95 47, contact@bruded.fr, www.bruded.fr



Le Bistrot associatif, Saint-Pierre-sur-Erve

Le Bistrot Lab' : expérimenter les multiples facettes de la proximité

Fiche d'identité

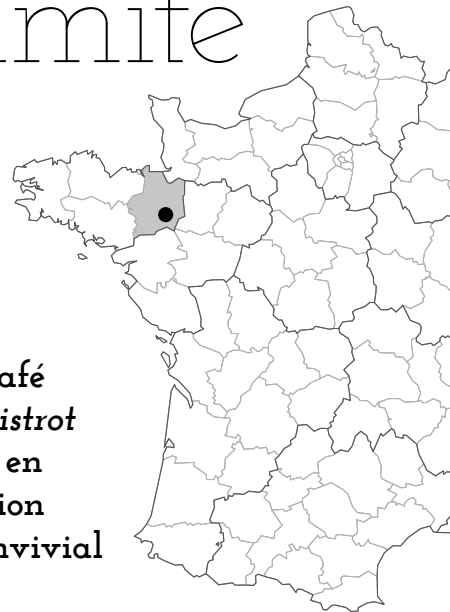
Localisation : Coësmes :
1 500 habitantes

Création : Lancé en mars 2022

Statut : Association collégiale loi de
1901, créée en 2017

Personnel : 3 salarié-es, 70 bénévoles

Horaires : mercredi et jeudi
11 h 30-14 h et 17 h-21 h, vendredi et
samedi 11 h 30-14 h et 18 h 30-23 h,
dimanche 14 h-14 h



Issu d'un engouement collectif, le café associatif, culturel et solidaire **Le Bistrot Lab'** a ouvert ses portes à Coësmes en mars 2022. Retour sur la construction d'un café de village avant tout convivial et fédérateur.

"Quand je suis arrivé à Coësmes en 2015, le dernier bistrot fermait ses portes alors qu'il y en avait une quarantaine 40 ans plus tôt, se souvient Sylvain, un des initiateurs du projet. Là, tout d'un coup, il n'y en avait plus. La mairie avait envie de faire des choses mais c'était compliqué. Il fallait qu'un collectif s'empare d'un projet." Ce sont donc six personnes, en grande partie du village, qui se constituent alors en collectif pour réfléchir à la création d'un café multiactivités.

Chantiers participatifs et bistrot itinérant

Première étape du projet : trouver des finances. "Le Bistrot Lab' a reçu le soutien de la communauté de communes, du centre communal d'action sociale (CCAS), du département, de la région, etc. Les deux premières années ont été consacrées à faire des dossiers de subventions, se souvient Sylvain. Mais ces aides n'ont servi que pour le lancement. Aujourd'hui, on répond à des appels à projets pour des animations mais l'objectif est que la vie du bar n'en dépende pas à terme."

Le lieu qui a servi de base à la construction du bistrot était auparavant une habitation, mais encore auparavant un bar-cordonnerie. "Le bâtiment a été trouvé par l'architecte du village, qui a proposé ses services pour

la réhabilitation", explique Caroline, coordinatrice du projet et chargée de production des animations. Le CCAS a racheté le bâtiment en septembre 2019. "Il en a d'ailleurs financé les travaux en raison de la très forte composante



Le fonctionnement idéal d'un café collectif selon Caroline ? Il serait complètement bénévole, sans salariat, avec des tranches horaires où toute la population vient s'occuper du lieu. Il resterait ouvert jusqu'à 23 h tous les jours, et toujours avec des animations, des ateliers, pour devenir un lieu de vie complet, une sorte d'annexe du chez-soi dans son village.

sociale et intergénérationnelle des activités organisées par l'association. En effet, avant même son ouverture effective, le Bistrot Lab' proposait déjà toutes les semaines des ateliers numériques pour les senior-es", précise le recueil *Un café s'il vous plaît !*.

C'est en grande partie grâce à la mise en place de chantiers participatifs et à de nombreux engagements bénévoles que le Bistrot Lab' a pu voir le jour. Ces années d'expérimentation, avant l'ouverture, ont aussi permis de fonder un collectif et d'en tester le fonctionnement. Depuis 2018, le projet était par ailleurs testé dans sa version itinérante et proposait boissons et petite restauration lors de festivals ou de marchés.

"Un café comme celui-ci rayonne sur 20 km autour"

Le bistrot a pour ambition de fédérer les nombreuses initiatives déjà présentes sur le territoire. "Aujourd'hui, il y a quasiment 70 bénévoles, trois salariées, c'est un bistrot qui vit, qui amène des personnes très différentes, s'enthousiasme Sylvain. J'ai rencontré des personnes que je n'avais jamais vues, qui sont juste des personnes qui ont besoin de boire un verre et d'avoir du monde



L'aventure d'un café, ça commence souvent par un chantier !

autour. Ce sont des personnes parfois assez seules chez elles, et cela vient recréer du lien." Par ailleurs, la diversité des animations proposées encourage la diversité des publics. Les ateliers de soutien numérique attirent des personnes plutôt âgées. En parallèle, le bistrot accueille et soutient une commission jeune pour les 15-25 ans. "Cette

commission est pleinement autonome sur son budget, sur les activités qu'elle souhaite mener, et occupe une salle à l'étage, explique Sylvain. Après, il y a une partie de la population qui ne vient pas, c'est souvent les mêmes que ceux qui sont réfractaires aux projets collectifs, et il est difficile d'inverser cette tendance. Il y a derrière un enjeu politique,

Un Café des possibles réinvente le commerce de proximité

À Guipel, Le Café des possibles a été ouvert en 2018 par trois porteurs de projet. La SCIC fonde son activité sur quatre piliers : une épicerie, un restaurant, un bar et une programmation culturelle. Comme un juste retour aux sources, ce commerce est installé dans les locaux



d'une ancienne épicerie. Une salle de restaurant adaptée aux concerts jouxte une réserve et la cuisine. Chaque midi, les client-es peuvent venir déguster des plats bio et locaux. "L'idée, c'est de créer un lieu de vie en milieu rural pour lutter contre le phénomène de 'dortoirisation' de la campagne. Nous travaillons en circuit court au maximum", raconte Yves, un des salariés. La SCIC compte une centaine de sociétaires. "Le conseil coopératif se réunit une fois par mois. On peut discuter d'orientations politiques mais aussi des horaires d'ouverture. On parle aussi des finances ou de projets à moyen terme, comme le réagencement des locaux", explique Virginie, représentante des personnes morales et privées au sein du conseil coopératif.

♦ **Le Café des possibles**, 9 place François Duine, 35440 Guipel, tél. : 09 72 80 91 61, www.ucdp.bzh

une méconnaissance, et des conflits individuels." "C'est encore en train de se construire, mais on a déjà une programmation bien constituée, complète Caroline. Des 'bistrot bidouilles', des ateliers philo-art pour les enfants, des moments jeux de société ou d'échec, un concert par mois, une jam session, etc. Un café comme celui-ci, de type solidaire et culturel, rayonne sur 20 kilomètres alentour. En Bretagne, on trouve un café associatif tous les 20 ou 30 km. Après, il y a la clientèle habituelle, de proximité."

"On veille les uns sur les autres pour que tout se passe bien"

"Un café solidaire est, par essence, à l'écoute de son public, en mesure de laisser les habitants — et qui veut — proposer des animations pour devenir acteur du lieu, explique Caroline. Le café est ouvert, c'est un lieu de transmission bienveillant. Par exemple, tous nos sirops sont locaux et à prix libre. On est un lieu qui propose un espace et du temps pour se rassembler et réfléchir ensemble à nos modes de consommation et, plus largement, aux manières de peser sur les

politiques locales, de se mettre ensemble pour avoir un véritable pouvoir sur ce qui se passe autour de chez nous."

Cette question de la bienveillance se retrouve particulièrement vis-à-vis de l'alcool. "Quand on est un café associatif, on ne vend pas des sucettes, on vend de l'alcool, donc on a une mission qui est aussi au-delà du café traditionnel, explique Caroline. On veille les uns sur les autres pour que tout se passe bien, que les gens restent en bonne santé, et qu'on ne devienne pas un lieu d'autodestruction ou de destruction de la cellule familiale. Quand quelqu'un déborde, on lui propose un café gratuit, une boisson sans alcool gratuite. On va voir cette personne, on l'isole du reste du groupe, on parle gentiment, et on lui explique que ce qu'on veut, c'est rester un lieu d'accueil. Ce qu'on essaie de transmettre, c'est qu'on tient à cette personne et que ça nous embête de la voir dans cet état-là, qu'on n'aimerait pas avoir à lui fermer les portes. Pour les fois suivantes, on peut par exemple proposer deux bières au maximum, et puis toute la carte des boissons sans alcool. On discute toujours collectivement pour faire évoluer nos outils."

Le Barnadette, le café du village

À l'origine du *Barnadette*, le café associatif de Chanteloup, il y a une association, *Les Petits Liens*, et deux ami-es, Loïc Le Bihan et Nathalie Meurisse. Leur projet ? Créer de la vie et du lien dans le bourg. Pour construire leur projet, ils se tournent vers l'équipe d'un autre café collectif, le *Bar'Zouges*. "Leur commune est d'une taille équivalente à la nôtre et, chez eux aussi, il y avait encore un café traditionnel en activité. Comme le *Bar'Zouges* existait depuis deux ans, ils avaient déjà de l'expérience", raconte Loïc. Une fois le projet écrit, une réunion publique est organisée. Le succès est immédiat, puisque 35 personnes rejoignent d'emblée l'aventure. Mais l'association bute sur la question du lieu. C'est à cette époque, en 2018, que Bernadette, doyenne de Chanteloup, décède. L'association a un coup de cœur ou plutôt un coup de foudre pour sa maison en centre-bourg : "On cherchait un lieu qui ait une âme." La famille de la défunte, quant à elle, est séduite par le projet, qui rend un bel hommage à Bernadette, très impliquée dans la vie associative locale. Le projet aboutit avec l'aide de la mairie qui rachète la maison, finance les travaux et met le local à disposition de l'association. Inauguré en septembre 2019, le café, avec sa salle d'une cinquantaine de mètres carrés et sa grande terrasse, accueille désormais des animations très diverses : ateliers de langues, généalogie ou couture, escape game, théâtre, concerts, soirées jeux, mais aussi formations ou encore un marché de Noël. Toutes les activités sont proposées et portées par les bénévoles ou par les autres associations du territoire, qui peuvent également disposer du lieu.



◆ **Le Barnadette**, 2 place de la Mairie, 35150 Chanteloup, lebarnadette@gmail.com

L'art de gérer un collectif et de changer un fût de bière

Loin d'être avare de ses expérimentations, le *Bistrot lab'* propose une formation gratuite intitulée "J'apprends à tenir un bistrot". À destination de personnes désirant se lancer dans la mise en place d'un café collectif, il y a une formation par an, qui comprend cinq modules. La formation complète propose des connaissances techniques sur les règles d'hygiène ou le changement d'un fût de bière, mais aussi sur la gestion d'un collectif, avec des outils de communication non-violente et d'éducation populaire, des informations sur les risques psychosociologiques liés à l'alcool et à la drogue, etc. Cette transmission permet d'utiliser le lieu comme laboratoire d'expérimentation. Selon Caroline, "c'est aussi le devenir du lieu de pouvoir transmettre nos expériences collectives et nos savoir-faire." ◆

Les deux encadrés sont des synthèses de reportages parus dans Un café s'il vous plait.

➔ Adresse

◆ **Le Bistrot lab'**, 1, rue des Ardoisières, 35134 Coësmes, tél. : 06 13 61 56 84, www.bistrotlab.fr

› Texte : **Anna Quéré**

› Photos : **Anne-Sophie Clemençon**

Le Champ commun, les semeurs de bonnes graines



Autrefois, en Bretagne, on appelait "communs" des espaces de landes collectives dans lesquelles chacune pouvait faire paître ses bêtes. Les communs ont disparu mais un autre espace partagé est né il y a douze ans à la lisière de la forêt de Brocéliande, à Augan : le bien nommé *Champ commun*, un commerce aux multiples facettes.

Le *Champ commun* a aujourd'hui pignon sur rue dans cette commune de 1 500 habitantes. Un lieu au nom évocateur, inspiré de l'expérience de la Commune de Paris et ancré dans l'histoire rurale d'Augan. Ici, un bâtiment de 450 mètres carrés abrite une vaste épicerie — qui n'a rien d'un commerce de dépannage —, un bar et une cuisine. À l'étage, une auberge accueille les voyageu-ses dans des chambres individuelles ou collectives. Au sous-sol, une microbrasserie fabrique six bières différentes à partir de malts et de houblons biologiques.

Dehors, une grande terrasse donne sur un paisible verger. Depuis février 2019, le commerce a ajouté une corde à son arc en ouvrant un restaurant, *La Cantine*, du mardi au samedi. Derrière le comptoir de l'épicerie, au bar ou aux fourneaux, ce sont treize salarié-es qui s'activent toute l'année pour offrir des créneaux horaires adaptés aux besoins des habitant-es du territoire.

"Nous sommes devenus les premiers employeurs de la commune !" sourit Henry-George Madelaine, l'un des fondateurs du *Champ commun*. Ici, pas d'échelle de salaires, tout le monde est payé au smic. "On veut limiter le poids d'amplitudes horaires importantes en ayant plus de personnel, explique

Henry-George. Mais attention, c'est un vrai métier. Ici, on ne joue pas à la marchande."

"Un commerce normal"

Le *Champ commun* a été fondé en juillet 2010 par deux chercheurs en sociologie arrivés par les hasards de la vie dans cette petite commune rurale de l'est du Morbihan. "Nous ne sommes pas les sauveurs du village, comme on veut parfois nous présenter. Au contraire, nous ne voulions pas concurrencer les autres commerces de la commune. Le *Champ commun* a une vocation toute simple : être un commerce normal", raconte Henry-George Madelaine. À l'épicerie, les produits conventionnels et bio se trouvent sur les mêmes étagères. Le *Champ commun* a d'ailleurs décidé de faire une marge plus réduite sur les produits bio et locaux. Et pour cause : le revenu par habitant-e est ici inférieur à la moyenne nationale. "Un lieu autour de l'alimentation exclusivement bio aurait raté sa cible, explique Henry-George Madelaine. Ici, il y a une logique d'ouverture large avec une proposition à mi-chemin entre une alimentation de campagne et un magasin style Biocoop." Pour s'y retrouver, un système d'étiquettes guide la client-e : blanche pour les produits de l'agro-industrie,

Fiche d'identité

Localisation : Augan :

1 500 habitantes

Création : Lancé en janvier 2010

Statut : Association collégiale loi de 1901 créée en 2017

Finances : CA en 2018 : 758 000 euros (dont 547 000 pour l'épicerie)

Personnel : SCIC de 205 associé-es, 60 productrices locales, 3 associations partenaires, 13 équivalents temps plein

Horaires :

Le Garde-manger : lundi, mardi, mercredi et vendredi 8 h-20 h, samedi 9 h-20 h, dimanche 9 h-13 h ;

L'Estaminet : mardi, mercredi, jeudi 10 h-14 h et 17-21 h, vendredi 10 h-14 h et 17 h-01 h, samedi :

17 h-01 h, dimanche 10 h-13 h ;

La Cantine : du mardi au vendredi 12 h-14 h, vendredi et samedi soir

19 h-21h30

verte pour les produits bio et bleue pour les produits locaux. Les transitions sont également à l'œuvre, au gré des nouvelles habitudes : à la lessive classique s'est ajoutée de la lessive bio et en vrac, par exemple.

La programmation culturelle est l'un des maillons de la chaîne. Du débat au concert rock, du théâtre à la musique de chambre, du concours de belote au bistrot mémoire, il y en a pour tous les goûts. "Maintenir le bar au quotidien, ce n'est pas suffisamment rentable, explique Henry-George. Avec les concerts, c'est un cercle vertueux. Les concerts attirent du monde. Même si c'est gratuit, ça permet de compenser les moments creux." L'auberge de 25 couchages fait également venir un nouveau public.

Taille critique...

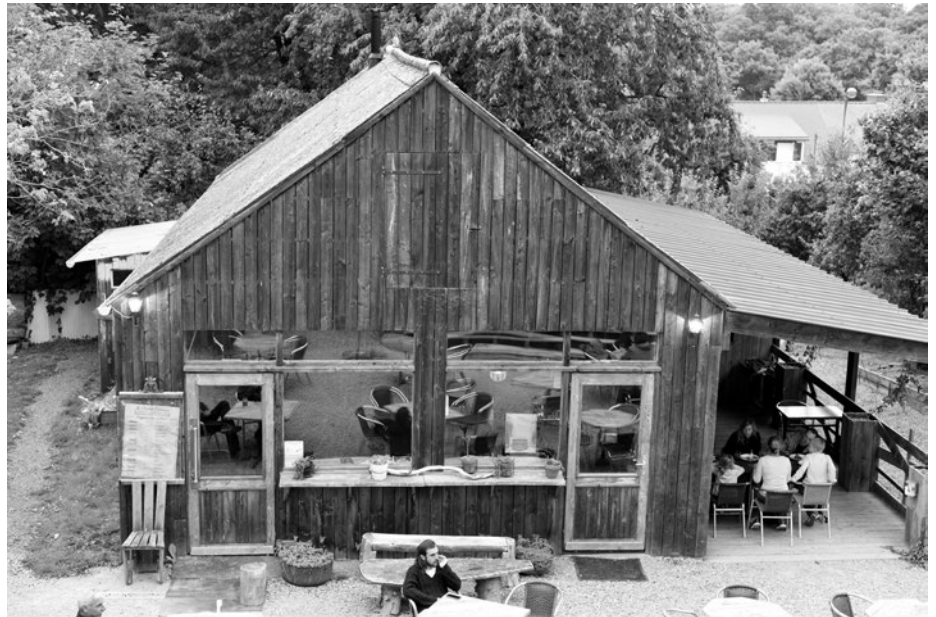
Rapidement, des associé·es de tout poil ont rejoint *Le Champ commun*, comme Benoît Colléaux, producteur de lait bio à Guer. "Quand je me suis installé sur la ferme avec mon associé, j'étais en recherche de débouchés. On ne voulait pas travailler avec les grandes surfaces. Le fait de pouvoir travailler avec une épicerie locale m'a intéressé : on souhaitait soutenir l'activité dans les bourgs ruraux", raconte-t-il. Armelle Lameul, habitante d'Augan et associée depuis dix ans, s'est elle aussi investie dans de nombreuses instances : "C'était un projet innovant mais c'était pas gagné d'avance ! Un véritable pari sur l'avenir." Monté d'abord dans le cadre d'une SARL classique, puis transformé en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), *Le Champ commun* a rapidement trouvé sa vitesse de croisière. La structure, qui ne fonctionne que sur ses recettes propres, a été bénéficiaire ou à l'équilibre dès sa troisième année d'existence et n'a jamais bénéficié de soutien public. Chacun s'investit à la mesure de ses moyens.

Benoît Colléaux, le paysan laitier, siège à la commission épicerie : "On arrive à s'impliquer même si ce n'est pas toujours simple : moi, j'ai la traite matin et soir, par exemple. Mais c'est stimulant intellectuellement, on comprend en profondeur comment fonctionne la structure. On doit par exemple savoir ce qu'est une marge pour parvenir à maintenir une activité comme celle-là. C'est différent d'un magasin de producteurs : ça permet de partager davantage les points de vue, de prendre en compte les intérêts de tous. Les épiciers comme les consommateurs ont leur mot à dire", explique-t-il. Des habitant·es sont aussi impliqué·es au quotidien, pour épauler les salarié·es. "Je me suis investie dans beaucoup d'instances et, là, je tiens le bar bénévolement le dimanche matin pour soulager les salariés, m'impliquer, voir du monde. J'ai un important passé associatif, ça fait partie de mes choix", précise Armelle Lameul. Avec 205 sociétaires et un chiffre d'affaires

conséquent, *Le Champ commun* envisage l'avenir avec sérénité.

"La question de la taille critique se pose. L'idée, ce n'est pas de créer des franchises du Champ commun ! insiste Henry-George Madeline. On veut surtout partager notre expérience et que ce travail soit reconnu par un travail d'essaimage." En quête de bons conseils, les porteur·ses de projets sont en effet nombreux à pousser la porte du Champ commun, qui leur propose une réunion d'information une fois par mois. Le lieu

est aussi devenu un centre de formation reconnu, notamment pour former des entrepreneur·ses de l'économie solidaire et du développement durable. Pour Armelle Lameul, "aujourd'hui, le souhait de beaucoup d'associés est de se stabiliser et de garder une vitesse de croisière. Tout le monde a envie de se poser après l'ouverture de l'auberge l'an dernier. La partie essaimage fait son petit bonhomme de chemin également. Il faut s'accrocher !". ♦



À l'arrière du bâtiment principal, une salle permet d'accueillir des formations et des spectacles.



Une partie de l'équipe en charge de l'épicerie.

➔ Pour aller plus loin...

- ◆ *Chantier ouvert au public – le Viel Audon*, village coopératif, Béatrice Barras, Repas, 2008
- ◆ *Faire ensemble, outils participatifs pour le collectif*, Robina McCurdy, Jean-Luc Girard (tr.), Passerelle éco, 2015
- ◆ *Micropolitiques des groupes – pour une écologie des pratiques collectives*, David Vercauteren, Amsterdam, 2018 (2007)
- ◆ *Petit manuel de discussions politiques*, Cédric Leterme, Gaëlle Jeanmart et Thierry Müller, Éditions du commun, 2018
- ◆ *Comment s'organiser ? Manuel pour l'action collective*, Starhawk, Géraldine Chognard (tr.), Cambourakis, 2021

➔ Contacts

- ◆ **Le Champ commun**, 1 rue du Clos Bily, 56800 Augan, tél. : 02 97 93 48 51, www.lechampcommun.fr

Article initialement paru dans le recueil : Un café s'il vous plaît ! Cafés et commerces collectifs d'Ille-et-Vilaine en milieu rural.

1995

Nouveaux locaux, nouvelles campagnes

L'apparition des Systèmes d'échanges locaux (SEL) dynamise les expériences alternatives.

Le numéro de janvier, n°185-186, fait 68 pages, avec deux dossiers : un sur l'amiante qui fait la couverture, et un autre sur le travail avec des contributions de Teddy Goldsmith, de Serge Latouche et du Groupe du Chêne (1). *Silence* y prône un travail écologique, local, responsable, démocratique, anti-croissance.

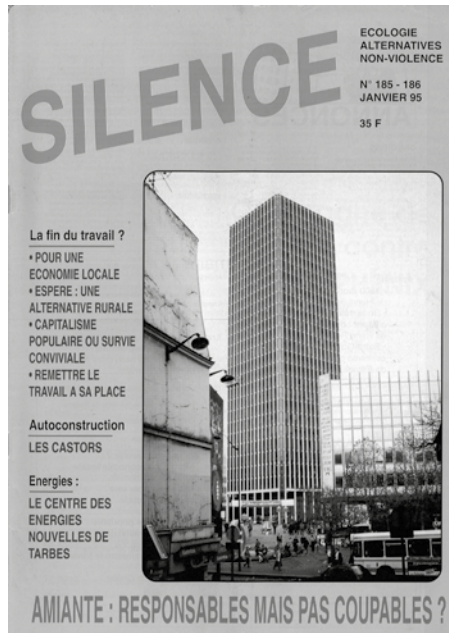
En avril, à Berlin, se tient la première COP (conférence des parties) sur le climat. Les COP vont ensuite se suivre chaque année. *Greenpeace* et d'autres organisations dénoncent déjà des débats sans grandes décisions. Nous publions une longue présentation du Réseau Santé, avec qui nous avons des liens précieux.

À partir du n°191 de juin, nous publions dans chaque numéro un chapitre du livre *Moi ma santé* de Serge Mongeau. Un pari qui se traduit par une envolée des ventes du livre !

Le n°194 de septembre présente le premier SEL, système d'échange local, né en Ariège. Les SEL vont se développer très rapidement (plus de 100 un an après) et le titre de ce numéro "Pour changer, échangeons" sera repris pour un n° hors-série sur les SEL qui paraîtra en 1998. Joli titre pour l'édito : "réseau de chaleur" !

Ce numéro marque aussi l'arrivée d'un nouveau dessinateur : Lasserpe, lequel va bénéficier d'une colonne pour présenter 4 dessins chaque mois. Il est toujours là 27 ans après.

1. Le Groupe du Chêne est un groupe de réflexion bordelais proche des Amis de la Terre.



Le gouvernement annonce la reprise des essais nucléaires. Plusieurs revues décident de publier un supplément commun. *Silence* décide de faire un numéro intermédiaire mi-septembre avec 16 pages de brèves de *Silence* et en encart un dépliant en couleur de 24 pages avec des articles d'*Observez*, *Politis*, *Damoclès*, *Greenpeace*, *Témoignage Chrétien*, *la Gazette du nucléaire*, *WISE*, etc.

Dans le n°198, de décembre, Pierre-Emmanuel Neurohr, alors à *Greenpeace*, montre pourquoi l'incinération n'est pas une solution aux déchets. Alors que les projets se multiplient pour remplacer les décharges, un fort mouvement démarre pour demander la réduction des déchets, le tri et le recyclage, plutôt que l'incinération. Pierre-Emmanuel Neurohr lance le CNIID, Centre national indépendant d'information sur les déchets, qui deviendra par la suite Zero Waste France.

Déménagement

Pour l'achat de son nouveau local, *Silence* lance une tombola en janvier... dont le premier prix est un voyage en avion au Sénégal ! *Silence* est en retard d'une réflexion sur le climat, et la gagnante ira négocier avec l'agence de voyage solidaire *Arvel* pour que celle-ci verse le prix du voyage à deux associations, dont la moitié à *Silence* !

Un local de 70 m² est trouvé au 9, rue Dumenge, sur le plateau de la Croix-Rousse, à Lyon. Il faut trouver 600 000 F (environ 100 000 €) pour l'acquérir. L'objectif est atteint et la revue déménage le 1^{er} mai.

Michel Bernard

Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue *Silence*, année après année.

Médias

◆ **Atomes crochus, pour l'arrêt du nucléaire**, n° 6, *Nucléaire, pas si sûr...*, avril 2022, prix libre, 285 avenue de Verdun, 46400 Saint-Céré, contact@collectif-adn.fr. Un numéro intéressant qui consacre son dossier au lien entre nucléaire civil et militaire, en écho à la guerre en Ukraine. Les installations en Ukraine sont à la fois des cibles, des objectifs militaires de l'armée russe et une menace pour l'ensemble de l'Europe continentale. Le numéro rappelle que la perte de contrôle, en temps de paix, de la centrale nucléaire de Tchernobyl, a été un des facteurs de l'effondrement de l'URSS. Mais elle n'a malheureusement pas mis fin à la folie nucléariste.

◆ **Moins !**, "Désindustrialiser notre santé", mai et juin 2022, n° 58, rue du Petit Rocher 4, 1003 Lausanne, Suisse. On aura beaucoup parlé de santé ces deux dernières années. Mais qu'est-ce qu'une bonne santé ? En prenant du recul, ce dossier pointe la responsabilité des sociétés modernes productivistes dans la dégradation de notre santé, et propose quelques pistes de réflexion pour plus d'autonomie,



grâce à une réappropriation des savoirs et un rejet de la numérisation et de la normalisation des données médicales.

◆ **Low-tech journal**, n°1, mai-juin 2022, 3,60 €, éditions Dandelion, 9 chemin du Château d'eau, 27110 Le Tremblay Omonville. Bienvenue au "Magazine des technologies douces et des modes de vie résilients" qui, dans ce premier numéro, explore brièvement les jeux de rôle comme alternatives aux jeux vidéo, les remorques de camping tirées par un tricycle, le musée des métiers d'autrefois, les marmites norvégiennes et les musiques non-électrifiées.

◆ **Alternatives non-violentes**, "Vendre des armes, et après ?", n° 203, juin 2022, 8,50 €. ANV, c/o Mundo-M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil. L'Occident a fourni des armes à la résistance ukrainienne après avoir vendu des armes à la Russie jusqu'en 2020. Cette course à l'armement est mortifère, et pour en sortir, ce numéro propose d'interroger les possibilités d'une reconversion des filières productrices d'armes et les alternatives non-violentes aux conflits armés.



Enquête d'un autre monde

Un beau vin ? Une belle vie !

Olivier Cousin est vigneron dans le Maine-et-Loire, il produit du vin nature – sans aucun additif, à partir de vignes en biodynamie. Il utilise la traction animale et les vendanges sont faites à la main.

Il a repris les vignes de son grand-père qui, déjà à son époque, n'avait jamais voulu utiliser de chimie, mais acceptait cependant les additifs, ainsi que la mécanisation. Olivier, lui, voulait pouvoir continuer à produire du vin même sans pétrole. Pourtant ce n'est pas uniquement une volonté militante qui l'incite à travailler comme il le fait, mais aussi et surtout parce qu'il aime ça : travailler avec des gens et des animaux plutôt qu'avec des machines, faire la fête, avoir un autre rapport au temps et au travail, savoir que l'on enrichit sa terre, celle de nos ancêtres et de nos enfants.

Les vendanges sont préparées comme une fête, deux personnes sont employées pour offrir des festins partagés comme il se doit. De fait, les ouvriè-res ne sont pas considéré-es comme des employé-es, mais comme des ami-es qui viennent donner un coup de main. Ce que ça change ? Tout. Les ouvriè-res ne sont pas payé-es à la minute, ni à l'heure, mais à la journée de travail qui ne dépasse jamais 8h. Ils et elles peuvent apprendre la traction animale et participer au processus de vinification. Cela se ressent : quand les vendangeu-ses reviennent quelques années plus tard, ils parlent de "leur" vin, celui qu'ils et elles ont participé à réaliser.

Du vin vivant

"Le vin vivant, c'est de A à Z. Il n'y a pas une phase où tu peux mécaniser à fond et dire que c'est vivant. La vigne sera mal taillée si tu n'as pas envie de la tailler ou si tu la taillies mécaniquement. Si tu aimes la vigne, c'est elle qui te dit comment la tailler. Tout cela donne un produit complètement différent".

À la question "est-ce que ça coûte cher ?", Olivier expliquera qu'il choisit le travail "vivant" car les autres propositions, destructrices, ne sont pas des options envisageables. Au fur et à mesure qu'on l'écoute, on prend conscience de tous les avantages économiques de cette manière de faire : pas besoin d'emprunts pour acheter des machines coûteuses, de produits chimiques, d'additifs, ni besoin de budget marketing. Le vin se vend bien, d'autant que les quantités sont limitées. Quatre hectares de vignes, avec un prix des bouteilles à partir de 10 €, cela suffit pour vivre bien si l'on n'en demande pas trop. Pour couronner le tout, les parcelles réduites permettent de



limiter le travail et de passer du temps ailleurs. Olivier et sa femme partent en bateau plusieurs mois par an. Le couple traverse l'Atlantique et profite de l'océan.

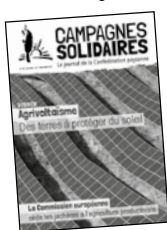
Et quand on demande à Olivier si son vin est bon, il répond qu'il est "beau" : *"Toute l'énergie qu'on apporte se retrouve dans le vin. Donc si tu embauches de beaux gens, tu fais un beau produit. Si je te parle d'une bonne année, c'est qu'il y a vraiment eu des belles personnes qui sont venues cette année-là."*

Hélène Petit

◆ Olivier Cousin, 1 rue Panaget, 49540 Martigné-Briand, tél. : 02 41 59 49 09.

Reportage issu du livre *Enquête d'un autre monde*, Hélène Petit et Benoît Cassegrain, éd. Ulmer, 2021, 196 p., 22 €

◆ **Campagnes solidaires**, n° 384, juin 2022, 6 €, "Agrivoltaïsme, des terres à protéger du soleil". L'association Média Pays, 104 rue Robespierre, 93170



Bagnolet. La lutte pour la préservation des terres agricoles et pour la sobriété énergétique butte aujourd'hui sur l'explosion des projets de centrales solaires au sol. Ce dossier dénonce

ces pratiques qui détruisent les sols et fragilisent l'agriculture paysanne.

Alpes-Maritimes

Retrouver les graines d'antan

Face au constat de la FAO (*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture*) que près de 75 % de la biodiversité cultivée a disparu, un collectif s'est monté dans les Alpes-Maritimes en 2018 pour récolter, multiplier et valoriser les semences paysannes de la région : c'est la *Maison des Semences Paysannes Maralpines* (MSPM). Elle est constituée d'agricult-rices, de chercheu-ses, de consommat-rices et de cuisiniè-res, afin de penser à la fois à la culture des semences et à leur présence dans les assiettes de la région. La MSPM collecte les semences en voie de disparition auprès des agricult-rices, réapprend à les cultiver et à multiplier leurs graines. La MSPM accompagne aussi les paysan-nes qui souhaitent se tourner vers ses semences, en les formant par exemple aux techniques spécifiques à chaque variété. L'utilisation de telles semences, plus résistantes, permet aux agricult-rices d'être autonomes vis-à-vis des grands groupes semenciers, de proposer aux consommat-rices des produits avec plus de goût et de perpétuer un savoir-faire paysan.

◆ *Maison des Semences Paysannes Maralpines*, 19 Avenue du Capitaine Scott, 06300 Nice, www.mspm.fr

Quand la *Fanfare climatique* exalte en musique le vivant qui se défend

Tout a commencé il y a trois ans, sur les quais de Seine : un petit groupe de musicien·nes, réun·es par leur besoin de militantisme et de justice climatique, répétait les premiers morceaux de la *Fanfare climatique*. Depuis, ses effectifs grandissent.

L'urgence climatique et l'envie de donner à la lutte écologique une dimension musicale constituent les fondements de la *Fanfare climatique*, née en juin 2019. Non-rattachée à un quelconque parti politique, la *Fanfare* a en revanche toujours cherché à véhiculer une vision de l'écologie qui ne peut se passer de réflexion politique. Si bien que son action, loin de se limiter à des marches pour le climat, dont la symbolique reste essentielle, cherche aussi à s'ancrer dans les luttes sociales : manifestations pour le droit au logement, rassemblements pour mineur·es isolé·es, etc.

De l'importance des luttes contre les Grands Travaux Inutiles

Cette attention portée à la dimension politique se retrouve dans l'organisation même de la *Fanfare*, qui cultive l'horizontalité et les prises de décision collectives.

Les événements où la *Fanfare* apporte une réelle teinte festive et fait sens sont ceux dédiés aux luttes locales. À ce titre, mentionnons quelques morceaux joués furtivement dans le couloir de l'aéroport de Roissy contre l'extension du Terminal 4, un certain 4 novembre 2020, tandis que des militant·es désobéissaient civilement, bloquant le décollage d'avions sur le tarmac. Ou encore ce premier concert dans les jardins ouvriers d'Aubervilliers, en 2021, pour soutenir le collectif qui tentait de faire abandonner la construction d'un Solarium menaçant l'existence de la parcelle de sécurité alimentaire des habitant·es du quartier (1).

Quel répertoire pour mettre en musique la justice climatique ?

On pourrait s'attendre à des paroles engagées, à des choix de morceaux réfléchis, et il y a bien sûr un peu de cela dans les discours de l'*Inspector Carbone Budget*, personnage qui dénonce le *greenwashing* au beau milieu d'une composition de techno-fanfare. Mais ce sont plutôt le côté festif et l'humour – car tel est le but d'une lutte en musique – ainsi que le caractère éclectique,

1. Le 14 mars 2022, le projet de construction du Solarium était abandonné. Mais les militant·es restent méfiant·es, d'autres projets de construction continuent de menacer ces îlots de végétation.



Aux jardin des Vertus à Aubervilliers en mai 2021, contre leur destruction au profit d'un bassin pour les jeux olympiques



À la ferme de la Pérouze, Ain, en août 2021

à l'image de l'identité inclusive revendiquée par ce groupe de musiciens, qui priment. Le répertoire se compose de quelques airs de jazz venus de la Nouvelle Orléans, d'arrangements allant de Michel Legrand jusqu'à *Rage Against the Machine*, en passant par des musiques contemporaines comme le groupe pop *The Do*. Sans oublier un certain légume chanté par Nino Ferrer (2), qui se dote d'une grande symbolique lorsqu'il est joué au beau milieu d'une manifestation pour préserver des jardins ouvriers.

Le but étant de privilégier un répertoire qui, tout en restant musicalement exigeant, se veut accessible à tous types de musicien·nes, novices, amatrices ou perfectionnistes. Et le public, miroir de cette diversité musicale, se surprend parfois à danser un air de valse se métamorphosant en ska avant de hocher sans transition la tête sur un rythme de métal. C'est avec de larges sourires, parfois en comité réduit mais toujours avec sincérité, que les militant·es témoignent aux

musicien·nes de l'importance de mener le combat en musique.

Au-delà de l'intra-muros

Fanfare parisienne donc, puisqu'elle se compose d'habitant·es de cette ville et de sa périphérie, et que les répétitions se passent en son sein. Fanfare dévouée certes à des initiatives urbaines et à des luttes en Île-de-France, mais qui n'hésite cependant pas à multiplier les échappées vers des horizons plus lointains. Itinérance à vélo en Bourgogne en passant par la Zad des Lentillières à Dijon, contribution à un chantier participatif au Moulin Bleu (écolieu dans le Loir-et-Cher) : la *Fanfare climatique* construit son militantisme à travers ses rencontres d'alternatives et de collectifs. Qui sait, peut-être la croirez-vous prochainement dans un petit coin de France, lors d'un concert dédié à la protection du vivant menacé ?

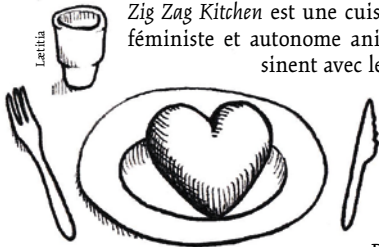
Cécile Grembert

◆ *Fanfare climatique*,
<https://fanfare-climatique.fr>,
lafanfareclimatique@protonmail.com

2. "Les Cornichons" interprété par Nino Ferrer en 1966.

Belgique

ZigZag Kitchen : une cuisine mobile solidaire



Zig Zag Kitchen est une cuisine solidaire, vegan, anarchiste, féministe et autonome animée par des bénévoles qui cuisinent avec le cœur, avec les "sans" et pour les "sans" papiers. Toute personne qui s'implique fait partie de la cuisine. Zig Zag est une cuisine sans chef, et concrètement, la cuisine mobile sert entre 300 et 500 repas 3 fois par semaine à Bruxelles. Cuisiner pour plusieurs

centaines de personnes plusieurs fois par semaine est un travail considérable, et tous les coups de mains sont les bienvenus !

◆ Contact : <https://zigzagkitchen.be>

Côtes-d'Armor

Un hameau léger au centre du village

À l'image de Plessé [voir n° 507, p.18], le conseil municipal de Trémargat (Côtes d'Armor) a validé un projet de hameau d'habitats réversibles dans le centre du village. Le lieu de vie accueillerait 5 à 6 familles, regroupées autour d'espaces communs. L'association *Hameaux Légers* a été mandatée afin d'étudier la faisabilité d'une telle construction, qui s'étendrait sur 6 000 m². En parallèle, des ateliers de réflexion sont mis en place et ouverts à toutes, afin de discuter autour des enjeux et problématiques du projet.

◆ *Hameaux Légers*, 3 place Jean Perrin, 22630 Evran, www.hameaux-legers.org

Normandie

Une carte des actrices du chanvre

L'ARPE Normandie (Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction) publie sur son site internet une carte de Normandie des professionnel·les et revendeuse·ses de chanvre pour la construction et le bâti. Partez à la rencontre de *Bâtir en terre*, *Faire le mur*, *Enerterre*, *Agrochanvre* ou encore l'*Atelier du chien qui fume* pour monter votre projet de rénovation ou de construction écologique à base de chanvre.

◆ ARPE Normandie, Maison des Solidarités, 51 quai de Juillet, 14000 Caen, tél. : 02 31 34 57 24, <https://arpenormandie.org>

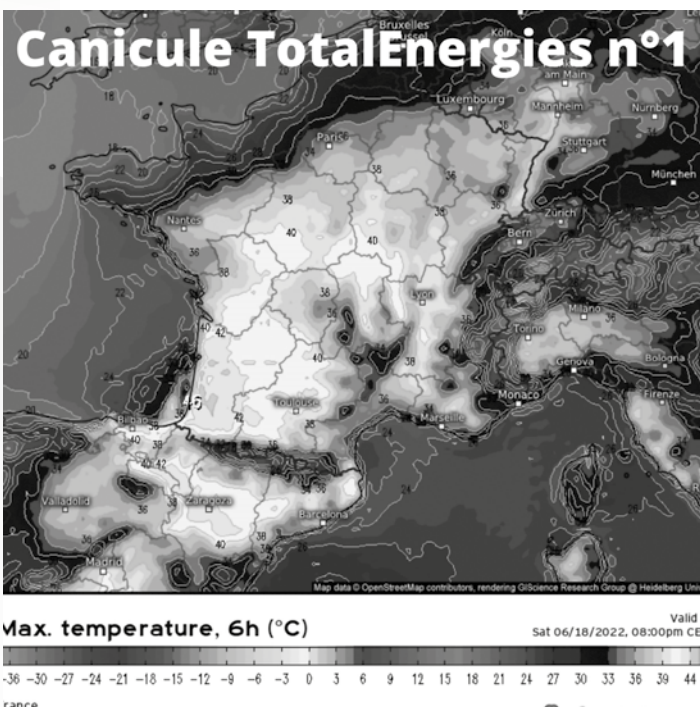
L'Observatoire de la post-croissance et de la décroissance

L'Observatoire de la Post-Croissance et de la Décroissance (OPCD) est une initiative collective de personnes du secteur de la recherche comme Agnès Sinaï, Vincent Liegey ou Timothée Parrique et de collectifs comme la *Maison commune de la décroissance*. Elle vise à produire et diffuser des connaissances relatives à la décroissance. L'Observatoire a été lancé à Clermont-Ferrand, les 1er et 2 avril 2022. Il s'agissait de commencer à construire un projet commun autour de la décroissance, de faire le point sur les idées et les travaux véhiculés par la décroissance et

mettre en lumière — via des ateliers participatifs — les stratégies de rupture, susceptibles de mener vers la décroissance. L'observatoire souhaite poser les bases d'un futur centre de recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire sur la décroissance, articuler la recherche académique et les actions des mouvements citoyens pour la décroissance et accompagner les collectivités territoriales et les différentes organisations (entreprises) dans leur transition vers une société sobre et conviviale.

◆ <https://opcd.co>, contact@opcd.co

Canicules : nommons les responsables



Début juin, 2022, alors que la France s'apprêtait à subir une vague de chaleur sans précédent, l'économiste Maxime Combes a appelé, dans un billet publié sur son blog *Mediapart*, à nommer cet épisode "canicule TotalEnergies no 1". "Les climatologues sont formels : le réchauffement climatique, généré principalement par la combustion des énergies fossiles, augmente la fréquence, l'intensité et la durée des vagues de chaleur, explique-t-il. Ce résultat, comme le montre le dernier rapport du Giec, est très robuste. Affirmer ce lien n'est pas hasardeux : aujourd'hui, c'est ne pas le mentionner qui n'est pas sérieux." Nommons les responsables des catastrophes, telles que les entreprises du secteur des énergies fossiles qui "continuent d'explorer de nouveaux gisements, d'en exploiter plus et de refuser d'arrêter d'investir".

CLIMAT

Comment les riches détruisent la planète

En repérant sur les plans de vol, les mouvements du jet privé de Bernard Arnault, des personnes (compte *Instagram @laviondebernard*) ont fait le calcul des émissions de gaz à effet de serre du patron de LVMH. Sur le seul mois de mai 2022, le milliardaire a fait 18 vols, émettant au total 176 tonnes de CO₂ alors que l'objectif d'émissions par personne pour 2050 est de 2 tonnes par an. L'homme à la tête d'une fortune estimée à 148 milliards devrait donc diviser par plus de 1 000 ses émissions pour devenir un citoyen climatiquement responsable. (source : *Reporterre*, 9 juin 2022)

Chroniques terriennes

Participez à l'opération "Une bouteille à la Mer"

Des sommets alpins aux fosses océaniques, de l'eau que nous buvons à l'air que nous respirons, les microplastiques imprègnent notre environnement quotidien.

Depuis 1950, 8,3 milliards de tonnes de plastique ont été produites, dont la moitié entre 2000 et 2016. Moins de 1 % de ce plastique a été recyclé plus d'une fois. Loin du mythe d'une économie circulaire qui ferait de ce déchet une ressource, le fait est que le plastique fait quasi exclusivement partie de la première catégorie, appelé à être incinéré, mis en décharge ou abandonné dans l'environnement.

Sous l'effet du soleil, des UV ou de l'érosion, le plastique se fragmente en micro- et nanoparticules. Les deux principales sources de contamination de l'environnement - les textiles synthétiques et les pneumatiques - libèrent ainsi dans les eaux et dans l'air des milliards de particules qui, avec la contamination radioactive seront sans doute la trace indélébile que nous légueront aux générations futures.

D'autant que cette pollution plastique se double d'une autre menace, celle d'une dissémination d'additifs entrant dans leur



composition. Plastifiants, perturbateurs endocriniens, colorants, retardateurs de flamme, autant de molécules peu ou pas évaluées et couvertes par le secret industriel. De ce fait, le processus même de recyclage porte en germe un risque évident, celui de réintroduire, y compris dans des plastiques à usage alimentaire ou dans des jouets, des substances interdites comme le bisphénol A.

Le mythe de l'économie circulaire

Mais sous l'effet d'une vaste campagne de blanchiment écologique, le recyclage des plastiques, véritable bombe toxique à retardement, apparaît comme la solution, là où il n'est qu'une fuite en avant perpétuant en le banalisant la société du jetable.

Chaque année, ce sont plus de 6 milliards de bouteilles en plastique qui sont consommées en France, dont une moitié est "recyclée", principalement sous forme de laine polaire. À chaque cycle de lavage, une polaire libère 400 000 fibres synthétiques qui finiront éternellement dans l'environnement. L'autre moitié, soit plus de 3 milliards de bouteilles, est mise en décharge, incinérée ou jetée dans un sous-bois, le long d'une route ou sur une plage.

Envoyez vos bouteilles à l'Elysée !

Face à cette pollution insidieuse, nous vous proposons un petit geste... À chaque fois que vous voyez une bouteille en plastique, ramassez délicatement l'objet du délit (pour ne pas écrire le "délire de l'objet"), écrasez-la de façon que son épaisseur soit inférieure à 3 centimètres, déposez-la dans une enveloppe et adressez-la ensuite à : Emmanuel Macron - Présidence de la République - 55 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris. Inutile de l'affranchir car écrivez au chef de l'État bénéfice d'une franchise postale. Si vous êtes inspiré·e, n'hésitez pas à y glisser un petit message courtois et déterminé, invitant le président de la République à interdire les plastiques à usage unique sous 5 ans.

Stéphen Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org

La Réunion

"Touche pas au piton dugain!"

"*Touche pas au Piton Dugain !*", voici le mot d'ordre à Bourg-Murat, dans la Plaine des Cafres, plateau réunionnais au pied des volcans, où la mairie de l'entrepreneur André Thien Ah Koon envisage un projet de parc d'attraction autour dudit Piton. Ce "Parc du Volcan", qui s'étalerait sur 15 hectares,

prévoit, moyennant près de 14 millions d'euros, d'installer dix tyroliennes, un ballon captif, et autres activités pour "donner une nouvelle appréhension du paysage et des volcans". Si la mairie avance des arguments, tels que la création de 300 emplois dans une commune qui compte 30 % de chômeu-ses, des habitant-es se sont organisé-es pour lutter contre ce projet. L'association *Domoun la Plaine* [Les habitant-es de la Plaine] dénonce les ravages

que générerait un tel parc : impact sur la biodiversité, dont les oiseaux endémiques la papangue et le pétrel, bétonisation d'une zone en altitude idéale pour le maraîchage et l'élevage bovin également appelée "grenier de la Réunion", sans parler du bruit pour le voisinage. Pour les membres de l'association, il s'agit de défendre la région, chargée de l'histoire des marronnages sur l'île : certain-es proposent la labélisation "village étape" pour remplacer le projet et mettre en avant la culture réunionnaise. "*Asé gaspity nou péi !*" [Le gaspillage de notre pays, ça suffit !]. Les opposant-es au projet anticipent déjà une future ZAD Bourg-Murat...

◆ *Domoun la Plaine, 28, lotissement les Topazes 97418 Plaine des Cafres, contact@domounlaplaine.fr*

EN BREF !

◆ **Enfin une stratégie européenne efficace contre les substances chimiques dangereuses ?** Une nouvelle feuille de route pour éliminer les substances chimiques les plus dangereuses pour l'environnement et la santé a été publiée le 25 avril 2022 par la Commission européenne. Elle prévoit de réviser le règlement *Reach* qui était impuissant à les réglementer, avec son approche par substance qui ne couvrait qu'une infime partie des substances mises sur le marché. On passera à une logique de restriction ou d'interdiction par familles entières de substances chimiques connues pour leur dangerosité : retardateurs de flammes, bisphénols, composés perfluorés, phtalates, etc. L'application de ces orientations doit faire l'objet de la plus grande vigilance. *Génération Futures, 179 rue Lafayette, 75010 Paris, www.generations-futures.fr*

◆ **Haute-Loire : contre le Mondial de l'enduro.** Du 29 août au 3 septembre 2022 s'est tenu au Puy-en-Velay le Mondial de l'enduro, compétition de moto tout-terrain. Plusieurs organisations dont *France Nature Environnement, l'ASPAS et SOS Loire Vivante*, s'opposent à cette compétition "anachronique" qui traverse des zones Natura 2000. Elles dénoncent une aberration en matière de protection des zones naturelles, du climat et en termes d'effet d'entraînement culturel.

Poitou-Charentes

Méga-bassines, la bataille pour l'eau continue



La mobilisation des *Soulevements de la Terre* et d'autres groupes se poursuit pour le démantèlement des méga-bassines, ces gigantesques piscines destinées à irriguer les monocultures industrielles.

Début mars 2022, un mystérieux groupe nommé *Direction régionale de protection de l'eau (DRPE)* rendait momentanément inutilisables deux de ces bassines dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne en découpant leurs bâches avec des cutters. Il dénonçait dans un communiqué un "accaparement en bande organisée des ressources en eau des territoires" de la part des sociétés gestionnaires de ces infrastructures.

Le 26 mars 2022, à l'appel des *Soulevements de la Terre*, de la *Confédération Paysanne* et d'autres, 7 000 personnes se sont rassemblées à la Rochénard dans les Deux-Sèvres contre les projets de méga-bassines dans la région. Les participant-es se sont rendu-es sur les lieux d'un projet de construction d'une méga-bassine et ont replanté et semé le terrain destiné à être creusé, puis ont démonté le réseau d'alimentation en eau de la future bassine. Les réseaux de pompage sabotés montrent bien que le projet n'est pas seulement de récolter l'eau de pluie mais aussi de pomper l'eau dans les nappes phréatiques, ici au détriment des autres paysan-nés et des habitant-es.

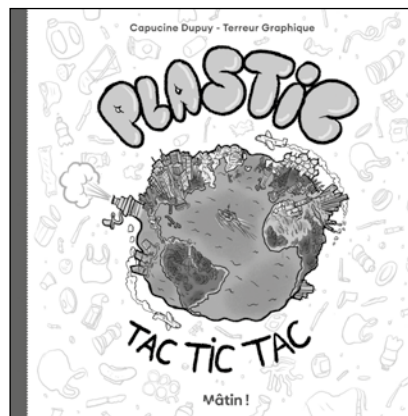
Le 17 mars 2022, les opposant-es aux méga-bassines découvraient des dispositifs militaires de surveillance (caméras sous des filets de camouflage) cachés par la police près d'une maison où se tiennent des réunions, dans les Deux-Sèvres. L'habitant dont le domicile a été espionné a déposé plainte contre X.

◆ <https://lessoulevementsdelaterre.org>

◆ Confédération Paysanne, 104 Rue Robespierre, 93170 Bagnolet, tél. : 01 43 62 04 04, <http://confederationpaysanne.fr>

Plastic tac tic

◆ **L'invasion des microparticules.** Celles-ci proviennent de multiples sources, les lave-linge en produisent d'énormes quantités en usant prématurément les habits en synthétique (qui est du plastique). L'abrasion des pneus sur les routes, l'érosion des peintures, les microparticules présentes dans les cosmétiques sont des sources



importantes. On en trouve aussi dans les engrais et dans l'eau minérale (trois fois plus dans une bouteille en plastique que dans l'eau du robinet).

◆ **On en mange et on en respire tous les jours.** Les microparticules de plastique, issues de l'érosion de celui-ci, se trouvent partout, dans l'air, dans l'eau, dans le sol. Résultat : en France, on en mange en moyenne 250 grammes par an, on en respire 170 grammes par an ! On en mange dans le sel car sa production par évaporation de l'eau de mer le laisse dans ce condiment. Entre 2000 et 2020, dans le monde, il s'en est consommé autant qu'entre 1950 et 2000 et les trois quarts sont devenus des déchets, 2 % sont recyclés, 40 % sont brûlés, 36 % enfouis, le reste part dans la nature. 40 % ont une durée de vie de moins d'un mois.

◆ **Des objectifs lointains pour continuer à polluer.** En 1990, *Coca-Cola* annonce un programme de recyclage de ses bouteilles avec un objectif de 25 % de matière recyclée en 1994. La date est sans cesse repoussée et en 2006, la firme annonce qu'elle n'en est qu'à 3,6 %, en 2015 à 7 %. En 2018, *Coca-Cola* annonce "un monde sans déchets" pour 2030. Question : vous pensez que c'est juste pour gagner du temps ? Probablement. En 2005, *Starbucks* annonce que ses 6 milliards de gobelets jetables seront recyclables en 2015. A ce jour, seules les pailles ont disparu. Le gouvernement français fonctionne de la même manière : il s'est engagé en 2009 (Grenelle de l'environnement) à ce que 100 % du plastique soit recyclé en 2025. Début 2022, nous en sommes à 25 % de **réutilisation** et non de **recyclage** car on ne sait pas refaire du plastique en conservant une aussi bonne qualité. Toutes les techniques développées actuellement sont très gourmandes en énergie (et donc en pétrole !). Grâce au discours sur le recyclage, l'industrie du plastique peut continuer à polluer,

◆ *Infos tirées de la BD Plastic tac tic de Capucine Dupuy et Terreur Graphique, éd. Dargaud, 2022, 160 p., 18 €*

Alsace

Boma, pour le réemploi des déchets de construction

70 % des déchets produits en France sont issus du secteur de la construction. C'est face à ce défi qu'est née association strasbourgeoise *Boma*, "Les bonnes matières", en 2019. Ses bénévoles agissent à différents niveaux : récupération, stockage, tri des déchets de chantier, des erreurs de commande ou des matériaux invendus, pour qu'ils soient ensuite réutilisés sur d'autres chantiers ou par des particuliers. Ce sont autant de matériaux issus de la déconstruction qui ne deviennent pas des déchets. *Boma* accompagne les professionnel-les et souhaite que cette dimension de réemploi soit davantage intégrée dans les formations initiales. Elle organise des ventes éphémères, des formations, des ateliers participatifs sur le réemploi.

◆ *Boma*, 13 rue Lefebvre, 67100 Strasbourg, <https://boma.alsace>, contact@boma.alsace

ENVIRONNEMENT

Italie

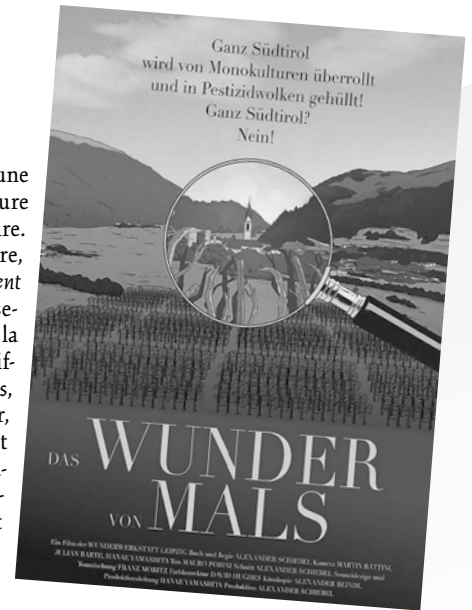
La commune qui voulait vivre sans pesticides : une victoire en trompe l'œil



"Maison saine pour les personnes, les plantes, les animaux".

Dans *Silence* n° 495 (janvier 2021), je vous avais parlé de la commune de Malles Venosta dans le Sud-Tyrol, qui défait les géants de la culture industrielle de pommes en interdisant les pesticides sur son territoire. Le documentariste viennois Alexandre Schiebel, l'éditeur de son livre, *Le Miracle de Malles Venosta*, et Karl Bär de l'Institut pour l'environnement de Munich avec sa campagne dénonçant sous forme ironique et faussement publicitaire la pollution de la région, apportent leur soutien à la commune et se retrouvent cités devant le tribunal de Bozen pour diffamation. Car les pommes, ça rapporte gros : le lobby des producteurs, avec à sa tête le conseiller en agriculture de la Province, Arnold Schuler, se défend bec et ongles. Dans le procès qui s'ensuit, très médiatisé et observé par Bruxelles, les accusés reçoivent l'appui d'environ 100 organisations et 250 000 signatures individuelles face à la menace de millions d'euros de dommages et intérêts. L'éditeur, puis l'auteur sont finalement acquittés en 2021, et enfin Karl Bär en mai 2022. Il s'agit là de précédents positifs dans la lutte contre les "SLAPP", ces procès intentés pour dissuader les activistes de se mobiliser.

Mais ceux qui jubilent certainement le plus sont assurément... les plaignants. En effet, une fois tout le tintouin médiatique apaisé, on met tout sous le tapis et on reprend le *business as usual*. C'est à se demander à quoi bon tant d'efforts si les verdicts de ces procès ne sont pas clairement appliqués et la réduction drastique des pesticides tant attendue – car c'est bien cela l'autre enjeu – n'est pas mise en œuvre et respectée ?



Laurence Wullemmin

FÉMINISMES

Le congé menstruel, ça existe !

À Labège (Haute-Garonne), l'entreprise *Louis*, qui fabrique des meubles et qui compte 17 salarié-es dont 8 femmes, est l'une des premières entreprises de France à proposer le congé menstruel à ses salariées depuis le 8 mars 2022. La possibilité de prendre, une fois par mois, un congé menstruel, est une initiative des salarié-es, et est entérinée par une charte. L'entreprise proposait déjà des serviettes hygiéniques en libre-service. Il n'existe pas de cadre légal en France pour les congés menstruels, mais pas non plus d'obstacles pour les mettre en place dès maintenant. D'ailleurs, en Espagne, mi-mai 2022, le gouvernement a adopté en conseil des ministres une loi consolidant le droit à l'avortement et les droits reproductifs. Parmi ses mesures, un congé menstruel intégralement pris en charge par l'État est instauré pour les femmes souffrant de règles douloureuses et invalidantes. Une première en Europe, mais qui doit encore être validée par les députés.

L'invention d'une typographie inclusive

Pour lutter contre le caractère patriarcal de la langue française, et contre le masculin qui l'emporte sur le féminin, le travail sur l'écriture inclusive réinvente le vocabulaire et bouscule certaines règles de grammaire ou de conjugaison. C'est notamment le cas du point médian à la fin de certains noms ou adjectifs mixtes, ou encore de certains pronoms comme "iel".

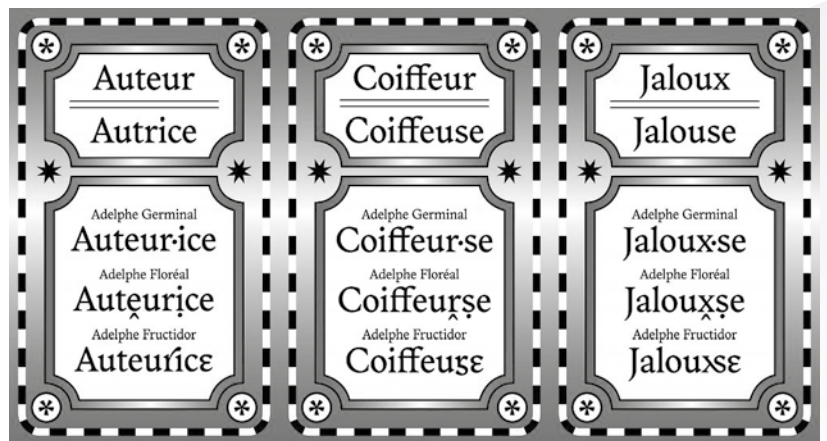
Parallèlement à cela, d'autres travaillent sur la typographie et sur l'invention de lettres ou d'accents qui permettraient de marquer un caractère mixte. C'est le cas d'Eugénie Bidaut, designer graphique et dessinatrice, passée par l'Atelier

National de Recherche Typographique de Nancy. Au terme de deux années de recherche, elle propose quelques innovations qui viennent enrichir notre imaginaire et que nous vous présentons ci-dessus. Elle s'inspire entre autres des ligatures dans l'alphabet latin, pour montrer que ces innovations peuvent se faire dans la lignée des usages anciens, et que la langue n'a cessé d'évoluer à travers les temps.

"C'est pour pouvoir représenter [une] non-binarité que je décide de dessiner une forme alternative de "e", un "e" qui ne soit ni le "e" du féminin, ni son absence masculine, mais les deux à la fois, et aussi quelque chose de tout à fait différent", écrit-elle.

Son travail se trouve, avec d'autres, sur le site de la *Typothèque*, plateforme mettant à disposition des caractères inclusifs, non-binaires et post-binaires afin d'encourager leurs usages, et créant des outils pour permettre d'utiliser ces caractères sur son clavier numérique. Le "e" dans l'a" de *Lætitia* illustre, parmi d'autres, les potentialités d'adaptation de la langue française, qui peuvent être prometteuses en terme de genre.

◆ La *Typothèque* : <https://typotheque.genderfluid.space/>



L'Union européenne va-t-elle se lancer dans la descente énergétique ?

Alors que depuis des décennies, le mouvement écologiste publie des scénarios de descente énergétique, les gouvernements, quant à eux, ne misaient que sur la croissance ("durable", "verte", etc.) et sur une augmentation régulière de l'énergie. Même la menace du réchauffement climatique n'avait pas réussi à les faire changer de cap.

Et puis arrive le conflit en Ukraine qui met au grand jour la dépendance de l'Europe aux importations d'énergie, en particulier depuis la Russie. Et, en moins d'un mois, voilà que sortent des mesures susceptibles de diminuer notre dépendance au gaz et au pétrole russe. Surprise : les mesures possibles permettraient de se passer des deux tiers de l'énergie russe en seulement un an, et totalement d'ici 2030.

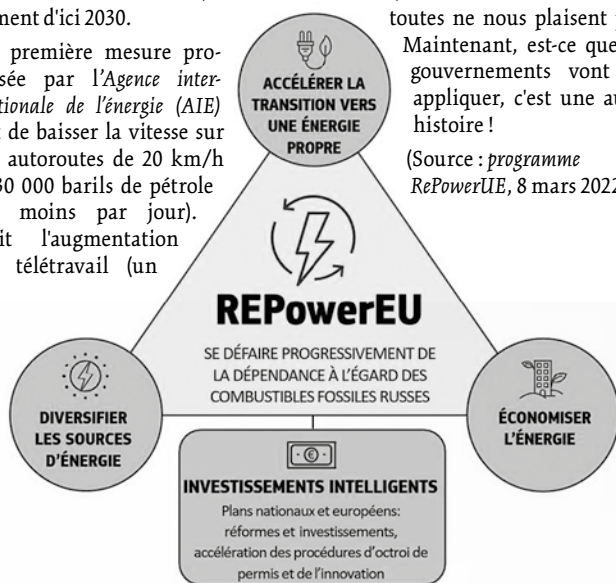
La première mesure proposée par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) est de baisser la vitesse sur les autoroutes de 20 km/h (430 000 barils de pétrole en moins par jour). Suit l'augmentation du télétravail (un

jour de plus, c'est 170 000 barils en moins par jour). Interdire l'usage de la voiture en ville le dimanche (95 000 barils en moins par dimanche). Réduire le prix des transports en commun voire instaurer leur gratuité (330 000 barils en moins par jour). Alternier la circulation routière en ville (on ne circule plus qu'un jour sur deux en semaine : 210 000 barils en moins par jour). Suit ensuite l'entretien des véhicules, la limitation de la climatisation, le remplacement des déplacements d'affaires par avion par des trajets en TGV, les trains de nuit et les visioconférences, l'amélioration de l'efficacité des véhicules électriques, etc.

Ces mesures vont dans le bon sens, même si dans le détail toutes ne nous plaisent pas.

Maintenant, est-ce que les gouvernements vont les appliquer, c'est une autre histoire !

(Source : programme RePowerUE, 8 mars 2022)



EN BREF !

- ♦ **Chine : installations records en renouvelables.** La Chine disposait fin 2021 de 895 GW en solaire et éolien soit plus que l'Europe, les États-Unis et l'Australie réunis. Elle vise 1 200 GW d'ici 2030. Malheureusement, cette production électrique ne sert pas à diminuer le recours au charbon ou au nucléaire, mais à produire toujours plus.
- ♦ **Provence : ombrières de canal.** La Société du canal de Provence associée à la société *Sergies*, va déployer des panneaux photovoltaïques par-dessus des canaux à Venelles (Bouches-du-Rhône), Rians (Var) et Signes (Var) sur 5 420 mètres. Avantages : pas d'occupation de terres agricoles, limitation de l'évaporation du canal, refroidissement des panneaux assurant un meilleur rendement.
- ♦ **États-Unis : l'éolien en forte hausse.** Pour la première fois en 2021, l'éolien a produit plus que le charbon et que le nucléaire aux États-Unis : l'éolien a atteint 21 % de la production totale. Le gaz reste en tête (31 %), le nucléaire suit à 19 % et le charbon à 17 %. Le solaire n'est qu'à 2 %.
- ♦ **Éolien : amélioration du facteur de charge.** Le vent étant irrégulier, les éoliennes ne fonctionnent pas à plein rendement, loin de là. Mais cela s'améliore. Entre 1998 et 2020, le facteur de charge est passé de 20 % à 32 %. C'est principalement l'augmentation de la taille des éoliennes qui permet cette progression.



Blocage de l'AG de Total. Le 15 mai 2022, 250 personnes ont bloqué l'assemblée générale de TotalEnergies à Paris. Les militant·es des Amis de la Terre, Greenpeace et ANV COP21 réclamaient le retrait de Russie de la firme ainsi que la fin de tout nouveau projet d'énergies fossiles, tel qu'EACOP en Ouganda et au Mozambique. Ils et elles dénonçaient aussi le soutien du président de la République à la firme. Leur slogan : "TotalEnergies est un danger pour le climat, la paix et les droits humains".

Où l'on redécouvre l'intérêt stratégique des énergies renouvelables

C'est en temps de guerre que l'on mesure le mieux les avantages et les inconvénients de chacune des énergies. Les énergies de stocks (gaz, uranium, pétrole, hydraulique) sont faciles à bloquer ou à détruire. Alors que les énergies de flux, sans stockage, que sont le vent et le soleil, ne peuvent être arrêtées.

La centralisation des énergies (en premier le nucléaire, mais toutes les centrales et parcs industriels) peuvent faire l'objet de prises de contrôle. C'est beaucoup plus difficile si les éoliennes sont dispersées ou les capteurs solaires posés sur les toits. En cas d'invasion d'un pays, avoir développé des renouvelables de manière décentralisée facilite les formes de résistance non-violente.

Enfin, si on peut provoquer une catastrophe en bombardant une centrale nucléaire, un stock de gaz ou de pétrole, l'effet sera négligeable sur un panneau photovoltaïque ou une éolienne.

On peut fabriquer des bombes avec du plutonium, de l'uranium, mais aussi avec du pétrole (ou du napalm comme au Vietnam) ou des gaz (éventuellement toxiques), plus difficilement avec du soleil (on peut mettre le feu à distance avec des miroirs) ou du vent (qui peut toutefois disséminer des produits volatils dangereux style nuage de Tchernobyl).

Enfin, la plus pacifiste est encore l'énergie que l'on ne consomme pas. Moins on dépend de l'énergie, moins un pouvoir (ami ou ennemi) aura d'emprise sur nous.

EDF vous simplifie
la cuisine



Poisson local pré-cuit à l'eau du réacteur de votre région !

Le nucléaire victime du réchauffement climatique

Ceux et celles qui pensent que le nucléaire peut aider à lutter contre le changement climatique se trompent lourdement. Car pour faire fonctionner un réacteur, il faut d'énormes quantités d'eau. Cette eau sert à contrôler le réacteur et à évacuer la chaleur résiduelle, soit les deux tiers de l'énergie produite. L'eau ressort donc du réacteur beaucoup plus chaude et peut soit être évaporée dans les tours de refroidissement, soit rejetée en mer ou dans un cours d'eau. Dans tout les cas, cela contribue au réchauffement au niveau local.

Mais pour les réacteurs qui rejettent dans un cours d'eau, il y a des limites à respecter car trop de chaleur tue l'écosystème. De nombreux réacteurs sont ainsi arrêtés ou tournent au ralenti pendant les périodes de canicules.

Jusqu'à maintenant, ces restrictions étaient appliquées en été. En 2022, les températures élevées de mai ont provoqué un ralentissement de la centrale du Blayais, dans l'estuaire de la Garonne à une période précoce, l'eau du fleuve étant déjà à un niveau anormal.

Le réchauffement climatique va obliger à arrêter les réacteurs de plus en plus souvent.

La Belgique peut-elle prolonger la vie de ses réacteurs nucléaires ?

Les deux derniers réacteurs nucléaires de Belgique, Doel 4 et Tihange 3, devaient être fermés en 2025. Suite à la crise de l'énergie provoqué par le conflit en Ukraine, le gouvernement a annoncé vouloir reporter l'arrêt des réacteurs. Mais Engie, propriétaire de ces réacteurs n'est pas du même avis : cela soulève "des contraintes importantes de sûreté, de régulation et de mise en œuvre, d'autant que cette prolongation interviendrait alors même que les activités de démantèlement sur des unités voisines auront commencé". Une telle prolongation "présente ainsi un profil de risque qui dépasse, par son caractère imprévisible et par son ampleur, l'activité normale d'un opérateur privé". Traduction : Engie sait qu'elle perd de l'argent avec le nucléaire et veut s'en débarrasser sauf si le gouvernement est prêt à payer.

L'uranium en voie de raréfaction ?

Le 29 mars 2022, la société GTI Resources se félicitait dans un communiqué, d'avoir trouvé de nouvelles réserves d'uranium. Mais en y regardant de près, on peut quand même avoir un doute : elle a foré 100 trous à 15 000 mètres de profondeur et 35 des trous seraient exploitables

avec des taux d'uranium qui dépassent les 0,02 % ! Nous sommes dans le Wyoming, aux États-Unis. Petit calcul pour notre lectorat scientifique : quel peut être le taux de retour énergétique quand il faut remonter sur 15 000 mètres une tonne de terre qui contiendra donc

200 grammes d'uranium ? Même sans faire le calcul, on comprend bien que s'il faut creuser à 15 000 mètres de profondeur, c'est qu'il n'y en a plus proche de la surface à des taux suffisants et donc que l'on est près de la fin de la ressource.

Fukushima : quand la mémoire, comme la radioactivité, se disperse

À la suite de l'accident, de très nombreux travaux de décontamination ont été tentés. Les terres enlevées à la surface des sols ont été placées dans des sacs en plastique entassés sur différentes parcelles. Ces travaux se sont surtout déroulés entre 2011 et 2013. Le ministère de l'Environnement est sensé avoir un inventaire complet des lieux et des quantités stockées. Au total, ce recensement porte sur 14 millions de m² de déchets assez peu radioactifs (moins de 0,23 µSv/h).

Une loi a été votée par le gouvernement pour regrouper l'ensemble de ces déchets sur un seul site avant le 31 mars 2022. Cela a été fait pour l'essentiel, mais il manque, à l'arrivée, 8 460 m². Ceux-ci sont restés à leur place pour différentes raisons : communes ne voulant pas prendre en charge les frais de transport, parcelles ayant été vendues depuis



l'accident et difficulté pour prendre contact avec le nouveau propriétaire... qui souvent découvre qu'il a acheté une parcelle où sont stockés des déchets radioactifs. Dans un cas, le proprio a même découvert qu'une maison individuelle a été construite sur une parcelle sur laquelle de la terre avait été répandue pour recouvrir des sacs de déchets radioactifs. Dix ans seulement après le début de l'accident, la mémoire est déjà effacée pour certaines personnes.

Une fois ces cas, parfois complexes, résolus, le gouvernement n'en aura pas fini : la loi précise que le lieu d'entreposage actuel, situé près des zones contaminées, ne sera utilisé que pour 30 ans, condition mise par les élus locaux pour accepter ce stockage. Ensuite, la loi précise qu'un entreposage définitif sera mis en place avant 2045 sur un autre site, en dehors de la province de Fukushima. Le gouvernement envisage déjà d'utiliser ces déchets pour la construction de digues et de routes... Vu l'état de la mémoire actuelle, on peut penser que d'ici 2045, la dispersion de la radioactivité se fera petit à petit dans tout le pays.

EN BREF !

- ♦ **Fessenheim : un technocentre en projet ?** Un décret publié le 15 février 2022 laisse la porte ouverte à la création d'un "technocentre" sur le site de l'ancienne centrale de Fessenheim. Cette usine serait chargée de fondre des matériaux radioactifs pour les diluer dans des métaux de manière à avoir un taux de radioactivité inférieur aux limites légales. Une nouvelle tentative pour ne plus avoir à surveiller les déchets faiblement radioactifs. Rappelons que la CRIIRad mène campagne contre cette méthode depuis janvier 2005. CRIIRad, 29 Cours Manuel de Falla, 26000 Valence, tél. : 04 75 41 82 50.
- ♦ **Bugey : non aux nouveaux réacteurs.** Le 11 mars 2022, jour anniversaire de l'accident de Fukushima, une trentaine d'élus écologistes de la métropole de Lyon ont manifesté devant la centrale de Bugey, pour dénoncer l'annonce de la construction de nouveaux réacteurs EPR sans aucune consultation des élus locaux.
- ♦ **Finlande : l'EPR entre en fonctionnement...** avec douze ans de retard. Le 21 mars 2022, l'EPR de 1 650 MW d'Olkiluoto 3 est entré en fonctionnement. Le chantier avait démarré en 2005. Il a donc fallu 17 ans (et non 5 comme annoncé) pour en venir à bout.
- ♦ **Sable du Sahara radioactif.** Du 15 au 17 mars 2022, le vent du sud a apporté sur toute la France des particules de sable du Sahara. Comme pour les fois précédentes (février 2021, février 2004...), les niveaux de césium-137 dans l'air ont augmenté. Selon l'IRSN, Institut de recherche sur la sûreté nucléaire, cela a pu monter jusqu'à 11 fois les valeurs habituelles. Cette radioactivité provient des essais nucléaires fait par la France dans le Sahara, dans les années 1960.
- ♦ **Vietnam : abandon du programme nucléaire.** En 2006, le gouvernement avait adopté un programme portant sur 8 réacteurs nucléaires qui devaient être mis en route avant 2025. Mais en 2022, un seul réacteur était en chantier. Constatant qu'entre temps, les énergies renouvelables se développaient rapidement et à moindre coût, le gouvernement a annoncé le 7 avril 2022 l'abandon de son programme nucléaire.
- ♦ **Finlande : report de la montée en puissance.** Si le réacteur EPR d'Olkiluoto a officiellement démarré en mars 2022, fin avril 2022, sa montée en puissance a été reportée en septembre suite à la découverte de malfaçons dans le système de refroidissement d'un des générateurs de vapeur.

L'actu des oubliés

Sri Lanka : "Ce ne sont pas ceux qui ont créé le chaos qui pourront le résoudre"

Le 12 avril 2022, le Sri Lanka se déclare en défaut de paiement de sa dette. Si l'événement fait grand bruit, il n'est pas analysé au delà du simple récit et de la crainte d'une crise alimentaire de grande ampleur.

Pourtant, par le contexte qui a mené à cette situation, le phénomène reflète la situation d'un certain nombre de pays mis à mal par les politiques néo-libérales.

Grèves, marches paysannes et blocages font chuter le gouvernement

Dès les premiers signes de l'effondrement, les Srilankais-es marchent pour réclamer la chute du gouvernement. Des grèves importantes éclatent en décembre 2021 puis en janvier 2022, tandis que les paysannes parcourent des centaines de kilomètres pour déferler dans la capitale le 22 février. Les syndicats appellent quant à eux à un mars de lutte pour l'augmentation des salaires.

Malgré tout, le gouvernement reste sourd à la colère populaire. Le 31 mars 2022, le centre de Colombo est tenu par les barricades, des blocages paralysent les villes secondaires et la foule prend d'assaut la résidence du président. L'état d'urgence est déclaré : l'armée est autorisée à maintenir l'ordre, d'autant qu'un couvre-feu est décrété et que les réseaux sociaux sont coupés jusqu'à nouvel ordre. Dimanche 3 avril, pourtant, le peuple tient tête en maintenant un face-à-face avec les militaires durant plusieurs heures. Le gouvernement démissionne dans la soirée, exception faite du Premier ministre et du président.

Stopper les politiques néolibérales

À eux deux, les frères Rajapaksa dirigent le pays de 2005 à 2015 et de 2019 à aujourd'hui. L'effondrement économique est le résultat direct

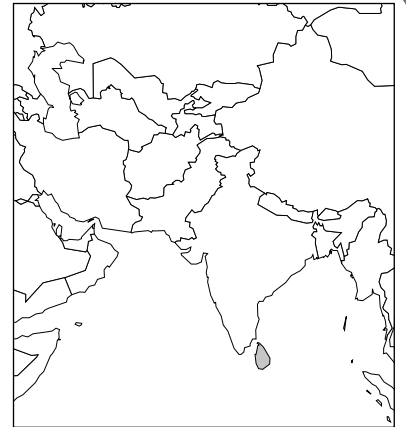
de leur politique de baisse des impôts pour les classes aisées, de coupes budgétaires dans les services publics et de grosses dépenses pour des infrastructures inutiles. Pour maintenir les finances à flots, ils empruntent à tout va et font tourner la planche à billets, provoquant une inflation galopante. L'augmentation du gazole provoque des pénuries, en particulier d'engrais, ce qui fait chuter la production de riz.

Le 5 avril, les collectifs féministes sri-lankais alertent sur la crise humanitaire qui s'annonce et s'alarment sur la perspective d'un nouvel emprunt au FMI : "Les analyses de cette crise sont dominées par les économistes néolibéraux. Ceux-ci ont largement déshumanisé la crise, apportant des réponses qui ne correspondent pas aux préoccupations des femmes, des travailleurs et des communautés. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, les tentatives de privatisation des services publics transféreront la charge économique de la crise sur la population."

"Le pays n'est pas votre propriété privée !"

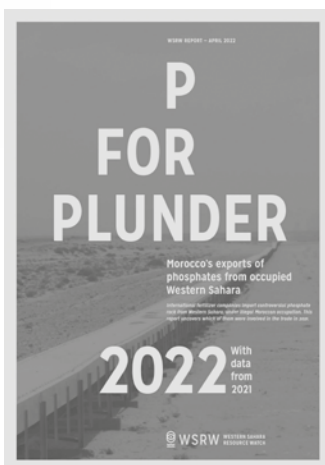
Le slogan "le pays n'est pas votre propriété privée !" résonne durant des semaines dans les rues de Colombo, entre marches paysannes et grèves syndicales. Le président s'accroche au pouvoir, avec le soutien du FMI qui débloque une "aide" de 6 milliards d'euros, mais la contestation se poursuit. Un campement de tentes tenu par la jeunesse est désormais installé devant la présidence. "Nous sommes en colère, s'indigne l'entrepreneur Peter Almeida au micro de RFI, le 9 juin. Nous devons dégager ces personnes qui ont ruiné le pays !"

Méline Fanouillère



En partenariat avec : le podcast L'actu des oubliés, sur <https://audioblog.arteradio.com>

Le Maroc s'enrichit sur le phosphate du peuple sahraoui



Depuis son occupation du Sahara occidental en 1975, le Maroc s'enrichit sur les ressources minières présentes dans cette colonie, considérée par l'ONU comme occupée de manière illégale. Le peuple sahraoui se voit dénier depuis 47 ans son droit à l'autodétermination et subit quotidiennement des violations graves de ses libertés fondamentales et du droit international humanitaire.

Au niveau économique, le Sahara occidental constitue également une manne pour le Maroc, notamment à cause de ses ressources en phosphate. De nombreuses entreprises de plusieurs continents sont impliquées dans le commerce de ce phosphate issu d'un territoire occupé illégalement. Le *Western Sahara Resource Watch (WSRW)* établit chaque année un rapport pour documenter ce commerce. 1,4 millions de tonnes de roche phosphatée ont quitté le territoire en 2021, contre 1 million en 2020. Le doublement du prix du phosphate encourage le Maroc à intensifier cette exploitation et ce commerce. La royauté a réalisé des investissements dans les ports et compte développer ses capacités de transformation de la matière brute pour augmenter ses bénéfices. Ce sont surtout l'Inde, puis le Mexique (en passe de devenir le premier importateur) et la Nouvelle-Zélande qui sont concernés par ce commerce.

Le WSRW appelle les entreprises impliquées dans le commerce à suspendre immédiatement tous les achats et tous les transports de cargaisons de phosphate du Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies ou à désinvestir si rien n'est fait.

◆ Le rapport complet en anglais se trouve sur <https://wsrw.org/fr>

◆ Pour en savoir plus et agir pour le Sahara occidental : <http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org>

Pinar Selek condamnée à la prison à perpétuité

Le 21 juin 2022, la Cour Suprême de Turquie a condamné Pinar Selek à la prison à perpétuité. Silence est solidaire de Pinar Selek, membre de la revue, et dénonce un déni de justice inacceptable.



C'est un enfer qui dure depuis 24 ans. Sociologue, écrivaine et militante de Turquie engagée dans les luttes féministes, antimilitaristes, écologistes et avec les Arméniens, les Kurdes, etc., Pinar Selek est arrêtée en 1998 à cause de ses recherches, torturée puis emprisonnée pendant plus de 2 ans. On l'accuse, après coup, d'avoir participé à un attentat à la bombe dans un marché. Mais absolument rien dans le dossier judiciaire ne tient debout. Tous les rapports officiels d'expertise concluent qu'il ne s'agit pas d'un attentat mais de l'explosion accidentelle d'une bonbonne de gaz. Pinar Selek est acquittée à 4 reprises, mais à chaque fois l'État fait appel. Le seul témoin qui l'avait accusée d'avoir commis un attentat avec lui, un jeune homme kurde, s'est rétracté par la suite, car ses aveux avaient été extorqués sous la torture, et il a été acquitté définitivement. La poursuite des accusations contre Pinar Selek révèle donc son unique visée, qui est répressive. Il s'agit de la faire taire et de faire taire toute contestation, toute voix dissidente, par la politique de la terreur.

Depuis 2017, la Cour suprême de Turquie devait décider à huis clos de son sort et rendre son verdict. Il est tombé le 21 juin 2022. Pinar Selek, exilée depuis 2009 et de nationalité française depuis 2017, encourt de graves et multiples risques par cette condamnation. Elle va poser des recours devant la Cour constitutionnelle de Turquie ainsi que devant la Cour européenne des droits de l'homme.

On peut la soutenir en contribuant financièrement à ces recours en justice et aux frais qui l'accompagnent, à travers une caisse de solidarité qui a été ouverte sur Hello Asso, <https://www.helloasso.com>, au nom de l'association Karinca, "Solidarité avec Pinar", ou par chèque à l'ordre de Silence, en précisant bien "Solidarité avec Pinar Selek".

On peut aussi prendre contact avec les collectifs de solidarité avec Pinar Selek qui existent à Nice, Lyon, Marseille, Brest, Bordeaux, Genève, Forcalquier, etc. en contactant le Collectif lyonnais de solidarité avec Pinar Selek, c/o Terre des livres, 86 rue de Marseille, 69907 Lyon, comitepinarseleklyon@free.fr, ou via Silence au 04 78 39 55 33.



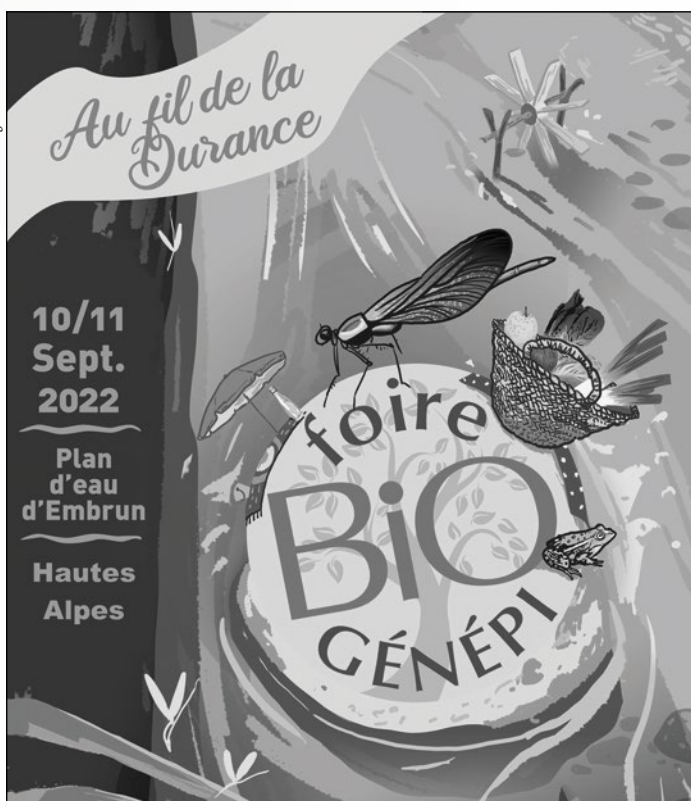
Quand les constructeurs automobiles influencent l'Union européenne

Malgré des critiques internes et externes, le conseil de l'Union européenne a pour habitude de se faire sponsoriser par des entreprises. Ainsi, pour la présidence française, au premier semestre 2022, un partenariat a été conclu avec deux constructeurs automobiles Renault et Stellantis (fusion entre Fiat et Peugeot). L'Observatoire des multinationales a obtenu la mise en ligne des contrats. Officiellement, le premier a offert 40 véhicules pour un montant de 146 000 €, le second 180 véhicules pour un montant de

480 000 €. Ceci sans aucune contrepartie officielle.

On peut en douter quand on sait que sur cette période, il a été débattu des nouvelles normes d'émission des automobiles, de la politique de soutien aux secteurs des batteries, des semi-conducteurs et des filières d'approvisionnement en minerais stratégiques pour le secteur automobile. Si les plans climat favorisent la voiture électrique plutôt que le train, le vélo et une baisse de la mobilité, ce n'est peut-être pas un hasard.

Échange d'encart contre stand



Infos et programme complet sur :

www.genepi-foire-bio.org

 Foire Bio Genépi

La liberté d'instruction au sein de la famille en voie de disparition



"Les éléments constitutifs de votre demande d'autorisation d'instruction en famille n'établissent pas l'existence d'une situation propre motivant le projet éducatif. (...) En conséquence, votre enfant devra être scolarisé dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé au titre de l'année scolaire 2022-2023".

Voilà ce que reçoivent aujourd'hui de nombreuses familles qui ont fait le choix de l'Instruction en famille (IEF). Moins de stress, pédagogies alternatives, respect du rythme de chacun-e, éducation à la nature, etc. Les raisons sont nombreuses mais bien réelles !

La loi "séparatisme" a accusé l'enseignement en famille d'être défaillante et le berceau d'un séparatisme, et soumet maintenant l'IEF à une demande préalable d'autorisation. Le bien-fondé de ces accusations n'a jamais été démontré. Bien au contraire...

Les premiers retours de terrain montrent que cette autorisation est accordée de façon très aléatoire et arbitraire, la quasi-totalité des académies opposant un refus systématique sans justification.

Certain-es enfants, qui ont été jugé-e s "conformes aux attentes de l'éducation nationale", disposent d'une dérogation d'autorisation de droit pour 2 ans. Dès la rentrée 2024-2025, chaque enfant sera soumis-e à cette autorisation et ce sera la fin programmée de l'IEF... Ce système d'autorisation est une interdiction qui ne dit pas son nom et qui va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant.

De nombreuses familles souhaitent lutter :

- soit par voie légale, via le tribunal administratif, jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) s'il le faut. Mais ces recours sont chers et non suspensifs. Les bambins devront aller à l'école en attendant qu'un juge leur accorde une liberté qu'ils ont déjà (article 5 de la Convention internationale des droits de l'enfant) et à condition que leurs parents puissent payer les frais de justice...

- soit par la désobéissance civile, pour refuser catégoriquement de se soumettre à une loi injuste, discriminatoire et arbitraire.

Plus d'infos grâce à des associations qui défendent le droit et la liberté d'instruction (liste non exhaustive) :

- ◆ LED'A (Les enfants d'abord) : 2 rue du Val, 35 500 Vitré, www.lesenfantsdabord.org

- ◆ LAIA (Libres d'Apprendre et d'Instruire Autrement) : <https://laia-asso.fr> (Jean-Paul : 09 53 21 37 59)

- ◆ Mouvement de désobéissance civile : <https://www.enfance-libre.fr>

Caroline Blum
Haute-Savoie

(Mes enfants sont en IEF depuis 4 ans. Notre petit dernier de bientôt 3 ans vient de se voir refuser l'autorisation d'être instruit en famille. Les deux autres bénéficient d'une autorisation de droit pour l'année scolaire 2022-2023 car, étant déjà en IEF l'année dernière, ils ont été jugés "conformes aux attentes de l'éducation nationale". On nous demande donc de séparer la fratrie !)

- ◆ Vous pouvez contacter l'auteurice par tél. : 06 44 08 61 96 ou par mail : caro.blum@laposte.net

Vieillir à la maison

Le vieillissement n'est pas une maladie, mais une partie du cycle de la vie que la plupart d'entre nous souhaitons passer à la maison. La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif, une forme de coopérative) des 3 Colonnes a développé le viager solidaire, un modèle permettant le maintien à domicile des séniors qui sont propriétaires de leur logement, mais n'ont pas forcément les moyens de subvenir à leurs besoins croissant avec l'âge. En vendant leur bien à la SCIC, sans but lucratif, ils et elles "préfinancent" leur accompagnement pendant la vieillesse et laissent partir leur logement dans un patrimoine hors spéculation immobilière, destiné au logement social ou intergénérationnel, dans un processus nommé "recyclage solidaire".

On peut toutefois regretter que ce dispositif s'adresse, par définition, aux seul-es propriétaires immobilières. Et quel pourrait être l'impact de ce dispositif, soutenu par l'État, sur le système de retraite par répartition ? La SCIC des 3 Colonnes est cofinancée par la NEF.

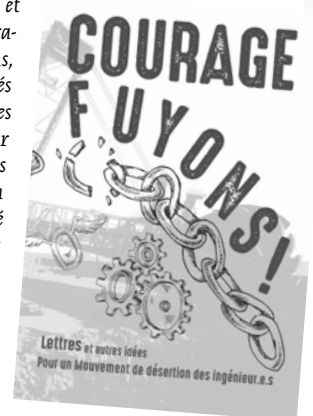
- ◆ www.3colonnes.com, 8, route de Champagne, 69130 ÉCully, tél. : 04 78 47 70 15

EN BREF !

- ◆ **L'éducation à la sexualité à l'école, programmée mais peu appliquée.** Le *Planning familial* alerte sur le manque d'application de l'Éducation nationale à mettre en place réellement les 3 séances d'éducation à la sexualité par an tout au long de la scolarité qui sont au programme depuis 2001. Elles ont pourtant tout leur intérêt en termes de réduction des risques en matière de santé sexuelle et reproductive, de lutte contre les stéréotypes de genre, contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations homophobes et transphobes notamment. <https://www.planning-familial.org>

Les Désert'heureuses : quitter l'ingénierie pour la vie

"Dans un contexte de destruction du vivant et des structures sociales par une élite technocratique concentrant pouvoir et richesses, nous, ingénieurs-es, comprenons que par nos activités nous contribuons à l'aggravation des désastres environnementaux et sociaux en cours. De par notre position sociale, nous contribuons de plus à la perpétuation des systèmes de domination régissant nos sociétés. Nous avons donc décidé de cesser de participer à cette mascarade. Nous désertons maintenant nos professions, nos études, nos positions, pour pouvoir nous organiser en dehors des systèmes qui nous ont façonné-es et en dehors de cet entre-soi". C'est le début du manifeste des Désert'heureuses, des ingénieurs-es qui ont décidé de quitter leur métier par cohérence écologique et politique. Le collectif, créé en 2022, invite à se retrouver collectivement pour réfléchir ensemble à comment mettre en place concrètement d'autres manières de lutter. Il n'est pas toujours facile de quitter son métier, selon sa classe sociale, son genre, etc. Alors Les Désert'heureuses proposent de faire vivre un réseau de "personnes qui désertent, ont déserté ou désertent, qui pensent et créent en dehors en assumant leur part d'en-dedans, ou qui veulent simplement exister et faire en-dehors. Soyons une passerelle qui permettra à d'autres de s'extraire des carcans du capitalisme technocratique et surtout choisissons de le faire en nous amusant férocement !".



◆ Contact : lesdesert-heureuses@riseup.net, <https://desertheureuses.noblogs.org>

La guerre se fabrique près de chez nous

L'Observatoire des armements a publié en mai 2022 un rapport sur l'impact des entreprises d'armement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les conflits armés. Il analyse notamment comment 11 sociétés alimentent les guerres et répressions actuelles en Palestine, au Yémen, en Égypte, en République démocratique du Congo... La guerre en Ukraine est venue raviver la crainte d'une guerre généralisée en Europe, une crainte sur laquelle capitalise le secteur de l'armement pour développer et vendre de nouveaux équipements. Déjà, la guerre au Yémen avait replacé au premier plan ces dernières années la responsabilité de la France par rapport à l'utilisation des armes qu'elle vend. Les multiples enquêtes d'ONG et de journalistes ont pointé le rôle des majors du secteur (Thales, Safran, Dassault...). Peu d'informations existent en revanche sur les myriades de petites et moyennes entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Or, à partir du moment où une entreprise "habite" un lieu, son rôle – si les conséquences de son activité posent de graves problèmes humains – ne doit-il pas être connu de toutes et débattu par les habitant-es ? Où et à qui leurs armes sont-elles vendues ?

Entre autres exemples :

- des hélicoptères modernisés ont été cédés au Togo qui réprime sa propre population (Ares basée dans la Drôme) ;
- des blindés fabriqués pour partie en région lyonnaise sont utilisés contre les mouvements sociaux au Chili, Liban, Sénégal, Égypte (Arquus en région lyonnaise) ;
- des drones ont été livrés à des compagnies minières décriées en Australie, Ghana, Afrique du Sud (Delta Drone en région lyonnaise) ;
- des fusils de précision sont utilisés en Égypte et Israël (PGM Précision en Savoie) ;
- des flash-ball stéphanois ont servi contre l'opposition sociale en République démocratique du Congo et en France (Verney-Carron à Saint-Étienne), etc.

Ce dossier contient également différentes pistes d'initiatives pour chacun-e d'entre nous, habitant-es, citoyen-nes, élu-es, journalistes, membres d'associations, etc., pour en faire un sujet politique. Pourquoi ne pas organiser une discussion publique ? Engager le débat sur les pistes de reconversion possible de ces entreprises vers d'autres secteurs socialement utiles ? À chacun-e de nous de se mobiliser et à nos décideurs d'agir pour éliminer l'empreinte de la région sur les violations de droits humains. Cette étude rédigée par Tony Fortin avec Patrice Bouveret est téléchargeable gratuitement ou disponible en version papier.

♦ L'Observatoire des armements, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, <http://www.obsarm.org>

MACRON: "L'UKRAINE DEVRA NÉGOCIER AVEC LA RUSSIE"



SANTÉ

Loir-et-Cher

La clinique de la Chesnaie veut se transformer en coopérative



La clinique de la Chesnaie a vu le jour en 1956 à l'initiative du docteur Claude Jeangirard. Elle accompagne des personnes en souffrance psychique en développant une méthode où soignant-es et soigné-es vivent librement ensemble. Cette clinique alternative a fait l'objet d'un reportage dans le n°348 de *Silence* (été 2007).

Aujourd'hui, la direction est en voie de renouvellement et les conditions financières font craindre aux salarié-es la vente à un groupe privé et le retour à une approche de soin classique. Pour éviter cela, une association a vu le jour afin de permettre la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui permettrait de maintenir le projet en l'état, avec un conseil d'administration représentatif des personnes qui y travaillent, des collectivités locales et des personnes extérieures intéressées.

Il est possible de rejoindre l'association en adhérant, en faisant un don ou même de prendre des parts dans la prochaine SCIC.

♦ Les Ami-es de La Chesnaie, Clinique de la Chesnaie, 41120 Chailles, <https://www.lesamisdelachesnaie.fr>

Services

■ **Biographe.** Je viens d'écrire une biographie et je suis à la recherche de nouveaux projets au service desquels je pourrais mettre ma plume. Je travaille dans un esprit de collaboration, dans une approche sensible plutôt que factuelle pour tâcher de transcrire avec le plus de respect et de subtilité possible l'authenticité du destin que l'on me partage. Si vous souhaitez que je vous aide à transmettre votre histoire, je vous invite à me contacter pour discuter de votre projet, et peut-être avant jeter un œil à mon site internet pour vous faire une première idée de mon style : www.lamanifesterie.fr.

Coordonnées : Alexandre Saint-Dizier,
tél. : 06 12 01 19 46, le.saintdiz@gmail.com

Habitat

■ **Isère.** Dans un écohomeau de village (9 maisons), à Ornacieux-Balbins, maison neuve, éco et auto-construite de 2013 à 2018. Bois terre paille, bardage bois. Chauffage bois. 106 m² sur deux niveaux. RdC plain pied : séjour-cuisine : 34 m², chambre/bureau : 12 m², WC douche, entrée 10 m². Terrasse sud. Garage, cellier. Étage : 3 chambres + toilettes. Sous-sol 60 m², jardin. Prix : 250 000 €. Valeurs communes : solidarité, convivialité, écologie, entraide, intergénération. Infos : Marie-Christine, tél. : 04 74 20 54 80 ou 06 32 44 58 30.

Entraide

■ **Toscane.** La récolte des olives approche. À partir du 15 octobre et jusque fin novembre on récolte à la main, avec des échelles ! Il faut donc de la souplesse et ne pas souffrir de vertige ! Qui a envie de venir passer minimum 1 semaine en Toscane nous aider 28 h/semaine, logé nourri, en pleine campagne, dans le maquis méditerranéen près de Massa Marittima.

Marco, 0039/3293723176, Patricia 0039/3388072430
(whatsapp), lamastrine@gmail.com

S'engager

■ **Isère.** L'association *Binettes et Compagnie*, basée à Saint-Antoine-l'Abbaye, propose des activités agricoles pour tout public, et plus spécifiquement pour des personnes en situation de handicap mental. Le jardin et le verger cultivés en permaculture permettent des activités pleines de sens, de la graine à l'assiette. L'association porte également un projet d'habitat inclusif intergénérationnel qui se ferait au sein du village. Nous recherchons activement des personnes qui nous rejoindraient au niveau du conseil d'administration, de manière bénévole, pour enrichir notre collectif de compétences et de regards que nous n'avons pas encore. Nous sommes particulièrement en recherche de personnes ayant des compétences dans le domaine de la gestion de projets, la gestion financière et les ressources humaines.

Contact : <http://binettesetcompagnie.fr>, 70 bis avenue du 19 Mars 1962, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye, *Éloïse Doiezie*, secrétaire de l'association : tél. : 06 81 09 00 00, eloise.doiezie@gmail.com

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro d'octobre 2022, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 30 août. Pour passer une annonce dans le numéro de novembre 2022, au plus tard le mardi 27 septembre, etc. Adresse réelle. Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Les vélos-cargos plus rapides que les camionnettes

L'un des arguments pour ne pas interdire la voiture dans certaines rues urbaines est le besoin de laisser le passage aux camionnettes. Parmi celles-ci, nombreuses sont celles de livraison, les commandes à distance ayant énormément augmenté depuis le début du Covid-19. Une étude réalisée par l'*Académie des transports de l'Université de Westminster* montre que les vélos-cargos sont plus rapides que les camionnettes : à Londres, ils livrent en moyenne 10 paquets par heure contre seulement 6 pour les camionnettes. Ces vélos-cargos polluent en moyenne 10 fois moins que les camionnettes et permettent de baisser de manière significative la pollution atmosphérique. Alors que le gouvernement britannique avait déjà annoncé une

augmentation significative des aides à la marche et au vélo, suite à cette étude, il a annoncé qu'il envisageait de diminuer les taxes sur l'achat de ces vélos-cargos et de légiférer pour autoriser des moteurs électriques plus puissants (les vélos-cargos actuels peuvent déjà, pour les plus puissants, charger 400 kilos). L'étude précise qu'environ la moitié des camionnettes qui circulent dans les grandes villes d'Europe peuvent être remplacées par des vélos-cargos. Cela aurait une influence spectaculaire sur la diminution des émissions de CO₂, des particules polluantes, mais également sur les accidents routiers.

(source : *Carfree*, 11 mai 2022)

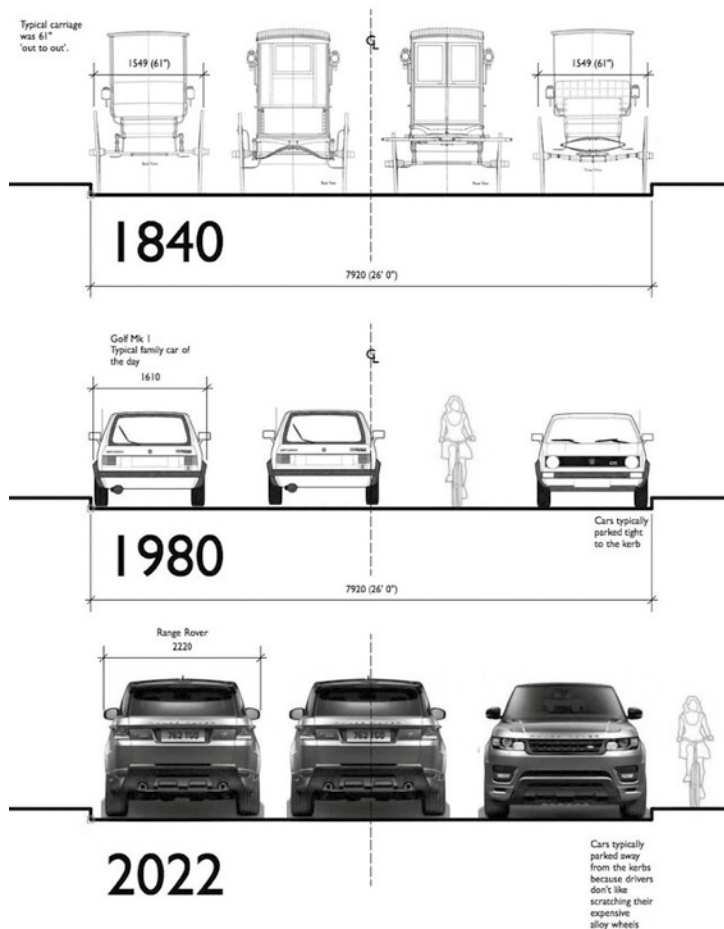
Pas d'argent pour le train...

Le contrat, signé en avril 2022, planifiant les objectifs et moyens alloués par l'État à *SNCF Réseau*, jusqu'en 2030, est largement insuffisant et fait craindre une baisse de qualité et une hausse des prix pour les usagers. Le renouvellement correspond à l'entretien des voies existantes. La *FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports)* dénonce un manque de 1 milliard d'euros par an. (Source : *Reporterre*, 15 juin 2022)

Pourquoi dégonfler des pneus ?

Les *Tyre Extinguishers* (dégonfleurs de pneus) est un collectif anglophone, dispersé dans plusieurs pays, qui veut libérer les villes des SUV, véhicules massifs, polluants et inutiles. En 2019, les chercheurs de l'*Agence internationale de l'énergie* ont été choqués de constater que les SUV représentent la deuxième cause d'augmentation mondiale des émissions de dioxyde de carbone au cours de la dernière décennie - plus que le transport maritime, l'aviation, l'industrie lourde et même les camions. Depuis le début de l'année 2022, *Tyre Extinguishers* a lancé une campagne de dégonflage de pneus, qui commencerait à décourager les propriétaires de SUV. Utile, efficace et à la portée de chacun (dégonfler un pneu prend une dizaine de secondes), elle ne demande qu'à s'étendre à d'autres pays.

◆ Contact : www.tyreextinguishers.com, tyreextinguishers@riseup.net



Quinzaine de la non-violence et de la paix

20 septembre-2 octobre

Le *Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)* organise chaque année la *Quinzaine de la non-violence et de la paix*. Le thème en 2022 est "La force de la non-violence". À cette occasion, des événements sont organisés dans plusieurs localités :

Nancy :

- 20 septembre, débat : "Quels changements sociaux, politiques et économiques face au réchauffement climatique? Comment inventer nos vies bas carbone ?". À 19h30 à la MJC Lillebonne, 14 rue du Cheval Blanc.
- 23 septembre, conférence de Bérengère Kolly : "Le pouvoir de la non-violence". À 20h30 à la MJC Lillebonne, 14 rue du Cheval Blanc, Nancy.

Contact : MAN-Nancy, 22 rue Mozart, 54600 Villers-les-Nancy, tél. : 07 69 34 85 86, man.nancy@nonviolence.fr.

Rhône :

- 22 septembre, Neuville-sur-Saône, projection-débat autour du film "Même qu'on naît imbattables" de Marion Cuerq et Elsa Moley. En Suède, les violences éducatives sont abolies depuis 1979. À 20h au cinéma Le Rex, 4 avenue du 11 novembre.
- 24 septembre, Lyon, formation "communication et non-violence", de 9h30 à 17h à la MJC Jean Macé, 38 rue Camille Roy, Lyon 7^e.
- 27 septembre, Vénissieux, projection-débat autour du film "Selma" d'Ava DuVernay, sur un épisode de la lutte de Martin Luther King et du mouvement des droits civiques aux États-Unis. À 20h au cinéma Gérard Philippe, 12 avenue Jean Cagne.
- 28 septembre, Lyon, projection-débat autour du film "Ahimsa - Non-violence", dans le cadre du ciné-club de la revue *Silence*. Documentaire sur la lutte de peuples autochtones pour leurs droits en Inde avec le mouvement gandhien Ekta Parishad. Avec le collectif *Jai Jagat Lyon*. À 20h au Cinéma - Café Aquarium, 10 rue Dumont, Lyon 4^e.
- 1^{er} octobre, Lyon, colloque "La force de la non-violence, à partir de l'approche de Judith Butler". Rencontre entre chercheuses et militantes autour de l'apport de Judith Butler à la réflexion sur la non-violence en tant que philosophie politique et mode de résistance civile. En partenariat avec *Silence*. De 9h30 à 17h à la Maison des Sciences de l'Homme, 14 avenue Berthelot, Lyon 7^e.
- 7 octobre, Neuville-sur-Saône, spectacle "Ma [non] violence ordinaire", écrit et interprété par Erika Leclerc-Marceau. Un spectacle-enquête humoristique sur les conflits, la colère et la violence. À 20h30 au cinéma Le Rex, 4 avenue du 11 novembre.

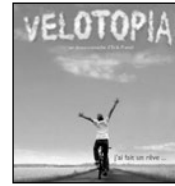
MAN-Lyon, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, tél. : 06 28 96 31 85, man.lyon@nonviolence.fr. Plus d'infos sur cette Quinzaine sur www.nonviolence.fr



Silence

LYON : CINÉ-CLUB

31 août



Projection dans le cadre du ciné club *Silence* du documentaire *Vélotopia* suivie d'un échange avec une personne de la *Maison du Vélo de Lyon*. *Vélotopia* : un docu-comédie sur les bienfaits du vélo comme moyen de transport, pour redonner ses lettres de noblesse à la petite reine. Fortement recommandé aux utilisateurs de 4x4. Tarifs : plein : 7 € ; réduit (étudiant-es, demandeu-ses d'emploi, retraité-es) : 5 €, + adhésion annuelle à l'Aquarium à 4 € pour les petit-es nouve-lles.

» Réservation conseillée par mail aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : <https://aquarium-cine-cafe.fr>. Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29.

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

15-16 septembre

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Dans le respect des gestes barrières.

Fêtes, foires, salons

BELGIQUE : VALÉRIANE

2-4 septembre



À Namur. Salon bio. Organisé par Nature et Progrès Belgique. Stands, conférences et ateliers autour de l'alimentation, du jardinage, de la santé, de l'artisanat, de l'écoconstruction, etc. À Namur Expo, rue Sergent Vrithoff 2.

» Contact, programme et infos : Nature et Progrès

Belgique, 520 rue de Dave, 5100 Jambes, www.natpro.be, tél. : +32 (0)81 30 36

RHÔNE : FOIRE BIO MIEL ET CIE

3-4 septembre

À Chazay-d'Azergues. 33^e édition. De 9h à 19h à la salle Saint-Exupéry. 45 exposants. Tri sélectif des déchets. Entrée gratuite. Buvette et repas bio. 9 conférences et animations gratuites pour enfants et adultes.

» Plus d'infos : www.alterninfo.org, tél. : 04 72 54 60 62 ou 04 78 43 02 19.

CÔTES-D'ARMOR : BIOZONE

10-11 septembre

À Mur-de-Bretagne. Foire régionale biologique. Conférences, débats, films, animations enfants. Thème de l'année : "Viv(r)é la campagne !". Organisé par l'Association Produire et Consommer Biologique (APCB).

» Contact et infos : APCB, BP 44, 22530 Mur-de-Bretagne, <https://foire-biozone.org>.

HAUTES-ALPES : FOIRE BIO GÉNÉPI

10-11 septembre

À Embrun. Le thème de cette année est "La rivière la Durance". Avec 200 exposant-es et artistes, une vingtaine de conférences et tables rondes. Au plan d'eau.

» Infos et programme complet sur www.genepi-foire-bio.org. » Contact : Association Genepi, Communauté de Communes de Serre-Ponçon, 6 impasse de l'observatoire, 05200 Embrun, tél. : 04 65 03 05 60, genepi@genepi-foire-bio.org

Politique & société

DRÔME :

ARTISAN-E DE JUSTICE SOCIALE

27-30 septembre

À Claveyson. Une formation pour approfondir comment lutter collectivement, efficacement, joyeusement contre les injustices. Une approche poétique et politique de la transformation sociale, appuyée sur des pratiques d'action collective, un travail sur les stratégies d'action, l'imaginaire et les visions transformatrices.

» Organisée par L'ébullition et Aequitas. L'ébullition, 14 place du chapitre, 26100 Romans, www.asso-ebullition.fr

Échange d'encart contre stand

36^e foire régionale biologique

Biozone

VIV(R)É LA CAMPAGNE !

10/11 septembre 2022

MUR DE BRETAGNE GUERLEDAN

Plus de 200 exposants

Conférences / Débats / Films / Animations enfants

Toutes les infos sur foire-biozone.org

› Propos recueillis et traduits de l'anglais par : **Guillaume Gamblin**

› Re transcription : **Clémence Chan Tat Saw**

Medea Benjamin et le Code Pink contre les guerres

Medea Benjamin, une des grandes figures du pacifisme aux États-Unis, déploie avec son mouvement Code Pink une énergie créative pour combattre les projets guerriers de la première puissance militaire au monde. Entretien.

Cela fait plus de 40 ans que Medea Benjamin est engagée pour la justice et la paix. On a pu la voir journaliste à Cuba au début des années 80, engagée contre les politiques économiques de l'OMC et pour faire émerger des formes de commerce plus équitables dans les années 90, ou encore candidate pour le parti écologiste aux élections sénatoriales en Californie en 2000.

Puis, à partir du 11 septembre 2001 et de l'entrée en guerre des USA en Irak, Medea se consacre particulièrement à l'action contre la guerre et pour la paix. Elle co-fonde, en 2002, le mouvement pacifiste et féministe *Code Pink*.

On peut alors la voir, en vrac, se rendre au Pakistan et au Yémen pour rencontrer des victimes des drones étasuniens, interrompre un discours du président Obama pour l'interpeller sur les meurtres de civils par les drones, ré-interrompre le président pour lui demander de fermer la prison militaire de Guantanamo, perturber une rencontre de la *NRA*, le tout-puissant lobby des armes aux États-Unis, participer à la marche des femmes contre Trump, etc.



Medea en action pour montrer qu'il faut faire des coupes dans le budget de l'armée et investir dans l'écologie.

À l'approche de la COP 26 de Glasgow en 2021, Medea Benjamin publie des articles pour dénoncer le budget militaire des États-Unis, qui empêche une politique climatique ambitieuse. Enfin, Medea, juive antisioniste, s'est rendue en Palestine, à Gaza notamment, pour des actions de solidarité contre la colonisation. Autrice de plusieurs livres sur la guerre, l'armement, etc., la richesse de ses engagements lui a valu plusieurs prix internationaux pour la paix.

Silence : Au début des années 2000 vous avez co-fondé le mouvement Code Pink (Code Rose). Comment est né ce mouvement ?

Medea Benjamin : Je dois expliquer tout d'abord la signification de notre nom, "Code rose". Après les attaques des tours jumelles à New-York le 11 septembre 2001, le président George Bush

a créé un système d'alerte basé sur un code couleur. Si c'est jaune, pas d'inquiétude à avoir. Si c'est orange, attention. Si c'est rouge, alerte maximale. Il nous a semblé que ce code servait à préparer les gens à la guerre. Nous avons alors décidé avec un groupe de femmes de créer *Code rose*, un autre code couleur d'alerte... pour la paix. Nous avons créé ce mouvement suite à l'intervention en Afghanistan, que nous combattons, et pour tenter d'empêcher une nouvelle guerre en Irak. L'une des justifications de la guerre en Afghanistan était de libérer les femmes et nous avons besoin de faire entendre des voix de femmes qui disaient que les femmes peuvent se libérer par elles-mêmes et que les bombes étasuniennes n'allaient pas les libérer. Nous avons participé à l'organisation des grandes mobilisations mondiales anti-guerre



Code Pink mène campagne en lien avec Black lives matter pour démilitariser la police. Medea Benjamin est la deuxième à droite.



Début 2020, alors que le coronavirus explose en Iran, qui souffre alors des sanctions économiques édictées par Trump, Code Pink réclame l'allègement des sanctions contre l'Iran, qui permettra aussi de stopper la progression du virus.

Foutez-nous la paix !

Cet entretien a été réalisé en 2011 dans le cadre et en partenariat avec le festival *Foutez-nous la paix*. Sa troisième édition se tiendra du 22 au 30 octobre 2022 à Saint-Junien, en Haute-Vienne, près de Limoges. Les deux thématiques de cette année seront la Chine, et "Femmes : guerre et paix". Le festival accueillera Gulbahar Haitiwaji (Ouïghoure, auteure d'un livre de témoignages sur le goulag chinois), Liao Yiwu, poète, écrivain et musicien chinois emprisonné après avoir dénoncé la répression de Tien An Men, en exil en Allemagne depuis 2011, ou encore Mathilde Bleizat, autrice d'un livre sur l'autodéfense féministe, et Marie-France Houdart qui parlera des femmes résistantes à travers les siècles. Ainsi que Serge Halimi, directeur du *Monde Diplomatique*. Mais aussi des lectures, films, débats, stands, une pièce de théâtre, etc.

◆ Informations et contacts : fouteznouslapaix@mailoo.com, tél. : 06 41 26 08 36.



du 15 février 2002. Nous n'avons pas pu empêcher la guerre mais avons continué à nous battre contre elle, même si nous étions moins nombreuses ensuite.

Vous reliez votre engagement anti-guerre à un engagement féministe et écologiste, au niveau national et international. Pouvez-vous nous expliquer comment ?

Pour nous à *Code Pink*, tous ces sujets sont reliés bien sûr, et ils sont reliés au capitalisme global qui utilise la puissance militaire pour ouvrir les portes aux firmes, et qui, en faisant cela, détruit l'environnement et le climat. Nous dénonçons également cette forme de machisme qui considère que le militarisme est une manière de traiter les problèmes. Nous savons aussi que beaucoup de personnes de nos jours ne voient pas les effets de la guerre dans leur quotidien. C'est pourquoi, pour construire un mouvement anti-guerre, il est important de prendre part aux autres mouvements et de les aider à faire la connexion avec la question du militarisme. Dans les mouvements écologistes, nous faisons passer le message que la guerre n'est pas verte, par exemple. Nous essayons d'amener des mouvements féministes à faire la liaison entre patriarcat et société militarisée.

Vous faites aussi le lien entre le budget militaire et l'impératif d'avoir un budget pour la justice sociale...

L'un de nos combats principaux est d'essayer de réduire le budget militaire des États-Unis. Ce budget est à lui seul plus important que celui des 10 États suivants additionnés (1). Et il augmente d'année en année. En Afghanistan, nous avons dépensé 2 000 milliards de dollars ! (2) Il est peut-être temps de se demander pourquoi l'armée étasunienne accapare une telle part du budget du pays... en perdant toutes ses guerres ! Nous pourrions investir cet argent plus utilement. Il y a eu une prise

1. En 2021, le budget militaire des États-Unis était de 801 milliards de dollars. Il était suivi par la Chine (293 milliards), l'Inde (76 milliards), la Russie (65 milliards), selon le *SIPRI, Institut international de recherche sur la paix de Stockholm*.
2. Joe Biden a admis dans une allocution télévisée le 16 août 2021 que le pays avait dépensé en Afghanistan "plus de 1 000 milliards de dollars en vingt ans" (autant que pour la guerre du Vietnam). Un chiffre largement minimisé, selon... *Le Figaro* du 17 août 2021. Et ces chiffres ne prennent pas en compte les autres guerres post-11 septembre...



Lors de la Marche des fiertés LGBT+ de 2022 aux États-Unis, des participantes membres de Code Pink dénoncent la participation de groupes liés à l'industrie de l'armement, comme la société Northrop Grumman. "Nous utilisons beaucoup la créativité à Code Pink. Nous avons essayé de créer un mouvement qui soit amusant et excitant, avec une dimension artistique, des costumes, de la musique, de l'humour. C'est important quand on parle de sujets graves, de vie et de mort, d'apporter de la joie dans l'action", explique Medea Benjamin à Silence.

de conscience de cette gabegie dans l'opinion suite aux déclarations du président Biden sur les dépenses folles en Afghanistan. Actuellement, la grande majorité des Étatsunien-nes pense qu'on dépense trop d'argent pour l'armée. Mais, malheureusement, pour le moment tout cela ne se traduit pas par des réductions du budget militaire. En 2021, le président Biden a proposé un budget militaire augmenté de 1,6 % par rapport à celui qu'avait proposé Trump. Mais le plus fou est que le Congrès, dont beaucoup de membres sont dans la poche de l'industrie de l'armement, a encore augmenté ce budget de 25 milliards de dollars ! Dans le même temps, on coupe de plus en plus les robinets pour le social.

Faites-vous un lien entre cette militarisation extérieure liée à un impérialisme des États-Unis sur d'autres pays et les violences armées qui ont lieu à l'intérieur du pays ?

Il y a de nombreux liens entre la militarisation intérieure et extérieure. Actuellement aux États-Unis, il y a un programme du Pentagone par lequel l'armée donne des armes telles que des tanks, des grenades, des équipements militaires aux postes de police, qui doivent les utiliser dans l'année sous peine de devoir les rendre. Les

lobbies des armes intérieures ou extérieures sont parmi les plus puissants du pays. Il est assez incroyable d'appeler les États-Unis une "démocratie" alors que ces lobbies donnent de l'argent directement aux membres du Congrès qui vont voter le budget. Je ne sais pas vous, mais moi, j'appellerais ça de la corruption.

Vous avez beaucoup entendu parler des abus de la police des États-Unis, en particulier envers la population noire. Nous avons rencontré de nombreuses mères dont des enfants étaient morts aux mains de la police. Je me souviens d'une fois où nous avions un groupe de mères chez nous à Washington, et on leur a demandé si certains des policiers qui avaient tué leurs enfants avaient servi dans l'armée. Presque toutes ont levé la main. Car il y a un programme pour donner la priorité aux soldats de retour de guerre dans la police. Imaginez : des gens qui ont été entraînés à tuer, à qui on a donné des médailles pour cela, et on leur donne des armes et on les envoie dans la rue.

Code Pink a fait campagne en 2021 pour dégeler l'argent des banques des États-Unis et de la banque mondiale destiné à l'Afghanistan. Pourquoi ?

Et la guerre en Ukraine ?

Cet entretien avec Medea Benjamin a été réalisé avant l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine en février 2022. Sur le site du mouvement Code Pink, la campagne "Arrêtons la guerre en Ukraine ! Troupes russes, dehors ! Non à l'expansion de l'OTAN" explique que "le monde ne peut pas risquer une nouvelle escalade de cette guerre. Nous avons besoin de diplomatie et d'une paix négociée". Elle met en avant le risque d'une guerre nucléaire, s'oppose aux sanctions économiques qui touchent la population russe, et appelle tous les pays à accueillir les réfugié-es qui fuient la guerre.

Il est très important de comprendre que la majorité des Étatsunien-nes voulait que l'armée de leur pays quitte l'Afghanistan. Nous n'avons pas aimé la manière dont l'équipe de Biden l'a fait, avec toutes ces personnes désespérées qui s'empressaient autour de l'aéroport, etc., c'était une vision d'horreur. Mais qu'allait-il advenir des 99,9 % des gens qui allaient rester sur place ? Les États-Unis et la communauté internationale ont dit "OK, on retire nos troupes, et on va aussi geler tous les comptes afghans dans les banques étrangères, en Europe, aux États-Unis, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international, partout". Imaginez un pays qui est totalement dépendant de cet argent et à qui on retire le tapis sous les pieds. L'économie s'effondre, il n'y a plus d'argent physique dans les banques, ni pour payer le corps enseignant, médical, les fonctionnaires. Ce que nous disons, c'est "d'accord, vous n'aimez pas les talibans, mais là il y a 38 millions de personnes qui vont souffrir de la faim, qui vont avoir froid. L'argent leur appartient." Nous avons donc fait campagne pour dégeler ces fonds.

Et cette campagne fait écho à votre engagement beaucoup plus ancien contre les embargos, contre les sanctions économiques des États-Unis contre Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Venezuela, etc.

Absolument. C'est encore et toujours la même problématique des sanctions économiques. La guerre que nous

menons est largement économique. Ce n'est pas nouveau. Rappelez-vous les sanctions contre Saddam Hussein, lorsque plus de 500 000 enfants irakiens sont morts, et que la secrétaire d'État Madeleine Albright, a déclaré que "ça en valait la peine". Et aujourd'hui, nous utilisons plus que jamais ces sanctions économiques contre la Corée du Nord, Cuba, le Yémen, etc. À Cuba, cela dure depuis 60 ans, et c'est pire que jamais. Trump a alourdi toutes ces sanctions. Celles-ci ne se contentent pas d'interdire le seul commerce avec

les États-Unis, elles interdisent aussi tout commerce avec les autres pays, sous peine de sanctions envers ces derniers. Il y a de nombreuses personnes dans le monde qui n'ont pas accès aux traitements contre le cancer, à l'alimentation, aux études, à cause de ces sanctions. C'est une forme de guerre, mais cachée. Nos concitoyen·nes ne se rendent pas compte que nous utilisons ces armes brutales contre des personnes civiles innocentes ailleurs dans le monde.



"Les sanctions sont un acte de guerre"

L'industrie d'armement pousse à la guerre pour prospérer

"Les profits générés par les guerres des États-Unis sont énormes pour l'industrie de l'armement. Nous protestons contre les salons de l'armement, comme vous contre celui d'Eurosatory en France. Avec Code Pink, nous achetons également quelques petites actions dans les compagnies d'armement, et nous avons ainsi le droit de participer à leurs assemblées d'actionnaires. Je me suis par exemple rendue à celle d'une des plus grosses profiteuses d'entre elles, General Dynamics (1), et l'ai interrompue. À la tribune, composée entre autres de militaires haut-es gradé·es qui s'enrichissaient grâce à leurs actions, les gens tenaient des discours comme "Ne vous inquiétez pas, on se retire d'Afghanistan, mais il y a de nombreux conflits dans lesquels nous allons nous engager". Nous devons faire attention aux risques d'une guerre avec la Chine. Ce pays est présenté à la population comme notre ennemi. Et pour ces sociétés d'armement, la Chine est le meilleur ennemi que nous pourrions avoir, car il est grand et puissant. Il est déjà utilisé aujourd'hui comme argument pour augmenter le budget militaire."

Medea Benjamin

1. Entreprise à l'origine de la production des avions militaires F-16 et F-111 par exemple.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que vous n'êtes pas totalement satisfaite de la politique de Joe Biden...

Obama a fait quelques bonnes choses. L'une d'elles a été de signer un accord nucléaire avec l'Iran, pour essayer de dénouer certaines tensions au Moyen-Orient. Durant sa campagne électorale, Biden a critiqué Trump pour être sorti de cet accord, et a annoncé qu'il le relancerait. Il aurait pu le faire dès la première semaine. Mais dans les faits, il a poursuivi la politique de Trump au sujet de l'Iran, et n'a toujours pas signé de nouvel accord avec ce pays. Si la situation politique en Iran a empiré, c'est largement la faute de Biden. Obama a réengagé des relations avec Cuba. Tout le monde était content d'un côté comme de l'autre, y compris pour le commerce, et la vie à Cuba s'était améliorée. Trump a rompu ces accords et imposé plus de 200 nouvelles sanctions à ce pays, durant la pandémie. Qu'a fait Biden ? Il les a laissées en place (3).

Y a-t-il un mouvement pour la paix parmi les vétérans ? Est-ce que d'anciens militaires peuvent être des alliés dans votre combat ?

De nombreux groupes de vétérans aux États-Unis sont contre la guerre. Il existe un groupe appelé "Vétérans pour la paix" avec lequel nous travaillons étroitement. Nous vivons dans une société à ce point militarisée que les vétérans apparaissent plus légitimes à s'exprimer publiquement contre la guerre que les personnes qui ont dédié leur vie à la paix. ♦

3. À l'heure où cet article est écrit, en juin 2022, la situation avec l'Iran n'a toujours pas été débloquée par Joe Biden, qui n'a pas cherché à signer une nouvelle entente. Pour Cuba, Biden, a annoncé en mai 2022 un assouplissement de certaines sanctions économiques... mais a empêché la présence de l'île au Sommet des Amériques en juin.

➔ Adresse

♦ Code Pink, 578 Washington Blvd, #395, Marina Del Rey, CA 90292, USA, www.codepink.org

VIVRE : défendre l'environnement dans la vallée de la chimie

Dans le nord de la Drôme, les militant·es de *Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement* se battent depuis des années pour la défense de l'environnement. Et dans une vallée entourée par la plateforme chimique de Roussillon et l'autoroute, ce n'est pas une mince affaire.

La région de Péage-de-Roussillon et de Salaise-sur-Sanne est fortement impactée par la pollution, atmosphérique, mais pas seulement. Elle abrite 13 sites SEVESO, des incinérateurs, une plateforme chimique, etc. et s'est construite depuis un siècle (dont 40 ans de nucléaire avec la centrale de Saint-Alban, toute proche) autour de la chimie. Dans ce contexte, alors que ces entreprises polluantes et destructrices ont façonné l'emploi et le territoire, pas facile de se mobiliser pour les causes environnementales ! Consciente de ce contexte peu favorable à l'écologie, *Vivre* s'est créé pour faire entendre une autre voix, et proposer une autre approche de l'aménagement du territoire. "Ça reste difficile de faire prendre conscience aux élus, et même à la population, que la chimie n'a pas que des bons côtés", explique Georges Montagne, président de l'association. "On nous met en avant à chaque fois l'emploi. Pendant longtemps, on était systématiquement en opposition avec les syndicats. Ça, ça change un peu, car la pollution retombe sur les ouvriers en premier lieu. Est-ce que ça vaut le coup de travailler toute sa vie pour arriver à la retraite dans un état de santé déplorable ? On essaye

aujourd'hui de travailler avec les syndicats, on a travaillé avec la CAPER (association qui accompagne les victimes de toutes les maladies professionnelles qu'elles soient liées à l'amiante ou à d'autres expositions) pour faire reconnaître le site de Rhône-Poulenc comme un site qui contient de l'amiante. On milite pour avoir une enquête épidémiologique, mais on a beaucoup de mal".

Lutter sur tous les fronts

Vivre est née en 2002 à l'occasion du projet d'implantation d'un centre logistique (classé Seveso 2). Elle se lance alors dans un travail de contre-argumentaire pour démontrer le danger potentiel encouru par la population. Le projet est bloqué, au grand dam de certains élus du coin, qui promouvaient l'emploi à venir.

L'association cherche à siéger dans différentes instances locales pour peser dans les décisions d'aménagement, pour tenter de faire respecter et évoluer la législation en vigueur et donner le point de vue de citoyen·nes soumis·es aux aléas industriels, etc., sans illusions toutefois sur son poids réel.

Depuis 20 ans, les campagnes de *Vivre* s'accroissent : dénonciation de

l'importation de déchets australiens, recours obtenu contre l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire sur le Rhône, enquête sur la dissémination des polluants dans les communes, etc.

L'association est actuellement engagée dans plusieurs recours juridiques contre *Inspira*, un projet d'extension d'une zone industrialo-portuaire sur plusieurs centaines d'hectares de terres agricoles encore cultivées. En mai 2021, le Tribunal administratif de Grenoble a donné raison aux arguments de l'association en suspendant l'arrêté préfectoral.

L'Appel du Rhône

L'association s'est pleinement engagée pour l'*Appel du Rhône*, qui vise à faire acquérir une personnalité juridique au fleuve. Une telle reconnaissance permettrait de mieux défendre ses droits à exister, être préservé, se régénérer, évoluer, de manière à maintenir et garantir son environnement et sa biodiversité, et de nombreuses associations se mobilisent aujourd'hui autour de cet appel. "Ce qui est intéressant pour nous dans ce projet, c'est qu'il permet de fédérer des associations environnementales, mais aussi des pêcheurs, explique Denis



Le 18 juillet 2014, manifestation devant le Tour de France contre Orica, qui prévoyait de faire venir des déchets très toxiques (sous-produits d'hexachlorobenzène) afin qu'ils soient incinérés à Salaise-sur-Sanne, et qui sponsorisait par ailleurs une équipe du Tour de France. Oui aux vélos, non aux déchets !



Le 17 juin 2020, manifestation de sensibilisation aux enjeux environnementaux à Roussillon.

➔ Adresse

- ◆ Vivre Ici Vallée du Rhône Environnement, 16 rue des Claires, 26140 Saint Rambert d'Albon, vivreicienvironnement@gmail.com, <https://vivreactu.wordpress.com>

Mazard, secrétaire de Vivre. *C'est une idée qui nous plaît. On ne veut pas apparaître uniquement comme des empêcheurs de tourner en rond, parce qu'on bloquerait des projets industriels. L'appel du Rhône, c'est aussi rentrer dans une démarche de démocratie participative, car le projet est ouvert à tous les citoyens. C'est une excellente façon de s'appropriier l'environnement".*

Avant tout, sensibiliser et faire du lien

L'association compte entre 50 et 60 militant·es par an, auxquelles se rajoute un certain nombre de sympathisant·es. *Vivre* est en lien avec des associations nationales, elle adhère à *France Nature Environnement (FNE)*, mais travaille aussi avec d'autres collectifs locaux, comme *Sauvons notre futur*, association pour la protection de l'environnement basée à Sablons, ou encore *l'Association de Sauvegarde de l'environnement Rambertois*. Ces liens permettent aussi de partager les frais d'avocats. Anti-nucléaire, *Vivre* siège au bureau de la *CLI (Commission Locale d'Information)* de la centrale de Saint-Alban et travaille en lien étroit avec la *CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité)*.

Au-delà de ces liens et de ses combats, *Vivre*, association reconnue d'intérêt général, se définit comme une association d'éducation populaire. L'association propose notamment des ateliers d'exploration du territoire, à travers des marches pédagogiques. Elle participe par ailleurs à des événements culturels et artistiques autour de l'écologie. *"Nous tentons d'alterner combats militants et organisation d'évènements à visées plus pédagogiques pour aussi mettre en avant l'un des buts affichés de l'association, celui de l'éducation populaire. Notre quotidien est celui de militants de terrain, parfois lassant et déprimant, mais heureusement souvent enthousiasmant, et nous nous y accrochons"*, conclut Georges Montagne. ◆

"Brûler la planète pour la croissance est un sérieux problème de fraude comptable"

Dans un monde régit par l'économie monétaire, la comptabilité produit bilans, livres comptables, et déclaration finale de pertes et profits. Mais ces chiffres ne prennent pas en compte la destruction des ressources et masquent la réalité. Mansoor Khan, auteur du livre *La voix de la sobriété*, co-édité avec *Silence* ce printemps, livre sa vision personnelle de la question.

La comptabilité détermine la survie même de l'entreprise. Elle a évolué à travers l'histoire, en commençant avec le contrôle du feu. Dans un passé lointain, un de nos ancêtres a allumé un premier feu intentionnellement, libérant ainsi chaleur et lumière. Cet acte devait permettre à notre espèce de devenir dominante – le pouvoir qui en résultat était indéniable – et l'*Homo sapiens* a pu commencer à gouverner le monde.

Brûler est à la base de notre culture

Bientôt la maîtrise du feu a été célébrée comme notre réalisation la plus glorieuse – un saut techno-évolutionnaire. En mettant le feu à un morceau de bois, nous pouvions maintenant libérer cent ans de lumière solaire en un instant. Aucun autre animal n'a la capacité d'allumer un feu intentionnellement, puis de l'utiliser pour chauffer, cuisiner, encercler les animaux lors d'une chasse, nettoyer les sous-bois, fondre des objets et ainsi modifier le monde. En fait, nous commençons à creuser dans un capital d'épargne en utilisant du bois pour créer de l'énergie, mais les avantages évidents de l'utilisation de cette source d'énergie stockée étaient

irrésistibles. À ce moment-là, le ou la première comptable n'était pas encore née. Personne n'a donc prêté attention au déficit créé par cette action – dont le mot en six lettres est "brûler". Brûler allait devenir la caractéristique déterminante de notre culture appelée Civilisation.

Après avoir brûlé pendant des siècles des réserves de capital solaire (1), nous avons ensuite fait un saut en commençant à brûler le charbon, ce qui a ouvert la porte à la destruction de milliers d'années de capital supplémentaire. Les flammes ont brûlé plus haut et une explosion de projets est devenue possible, transformant ainsi nos modes de vie et nos paysages. Hypnotisés par la naissance du monde industriel moderne, nos manières de penser ont été profondément modifiées. Et sans le savoir, nous sommes devenu·es les adeptes d'une nouvelle religion : la croissance. Des milliers d'années de capital solaire combinées à un capital naturel irremplaçable comme le fer, le

cuivre, la pierre, le sable, les minéraux, etc., ont été utilisés pour la construction des machines, des chemins de fer, des ponts, des usines, ce que nous appelons des "actifs immobilisés" dans nos bilans. Mais aucune écriture comptable n'a été inscrite dans les bilans pour tenir compte du coût réel de ces matières premières.

Consommer n'importe quel capital, ce qui correspond à un déficit, sans en tenir compte, est un sacrilège en comptabilité. Pourtant, cela a été admis car les avantages étaient proprement stupéfiants. Nous avons pu ajouter un confort inimaginable à nos modes de vie alors que, simultanément, nous avons accumulé un déficit de centaines de milliers d'années de capital solaire, brûlé sur l'autel de la croissance. C'est devenu une pratique reconnue. Nous l'avons surnommée "progrès". Et les flammes sont montées de plus en plus haut.

Le pétrole, star de la combustion

Mais la star de ce spectacle de combustion n'était pas encore arrivée. En 1859, nous avons trouvé comment accéder à un nouveau stock où l'énergie solaire avait été accumulée depuis des

1. Toutes les énergies que l'on utilise (autre que le nucléaire et la géothermie) : bois, charbon, pétrole, hydraulique... sont des formes stockées de l'énergie solaire. L'énergie solaire s'est stockée pendant des millions d'années et nous le dépensons en quelques centaines d'années.

Anne-Sophie Clémenton



Mansoor Khan

centaines de millions d'années. C'était le pétrole. Avec le pétrole, nous sommes réellement passés à la vitesse supérieure en brûlant des centaines, puis des milliers, puis des millions d'années de capital solaire à la fois. Brûler cette densité de capital solaire nous

a permis de propulser notre monde industriel comme une fusée. Le feu était maintenant devenu un enfer et la croissance économique a pris la forme d'une courbe exponentielle montant de plus en plus vite. Nos têtes sont entrées dans les nuages alors que nous

La voie de la sobriété

La troisième courbe ou la fin de la croissance

Mansoor Khan

Si votre entraîneur de course à pied vous disait que vous allez améliorer de 10 % vos performances chaque année, vous auriez raison d'émettre quelques doutes : on ne peut pas progresser indéfiniment. C'est pourtant ce que nous font croire gouvernements et économistes quand ils nous parlent de la croissance économique.

Avec des images frappantes et un grand souci de vulgarisation, l'écologiste indien Mansoor Khan explique de façon originale pourquoi notre modèle économique est voué à l'échec.

Si notre esprit peut imaginer une croissance infinie et exponentielle - c'est la première courbe, le concept -, notre corps nous rappelle les limites contre lesquelles nous buterons inévitablement, à l'image des ressources de la planète que nous ne pouvons exploiter à l'infini - c'est la deuxième courbe, la réalité.

C'est sur la base de ce constat que l'auteur développe la troisième courbe, celle de la sobriété énergétique et de l'équi-libre économique, à l'intérieur des limites écosystémiques de la planète.

Traduit de l'anglais par Michel Bernard, éditions Écosociété/Silence, 2022, 208 p.

> À commander auprès de Silence : 18 € + frais de port (5 € pour 1 à 2 exemplaires, 9 € pour 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.)



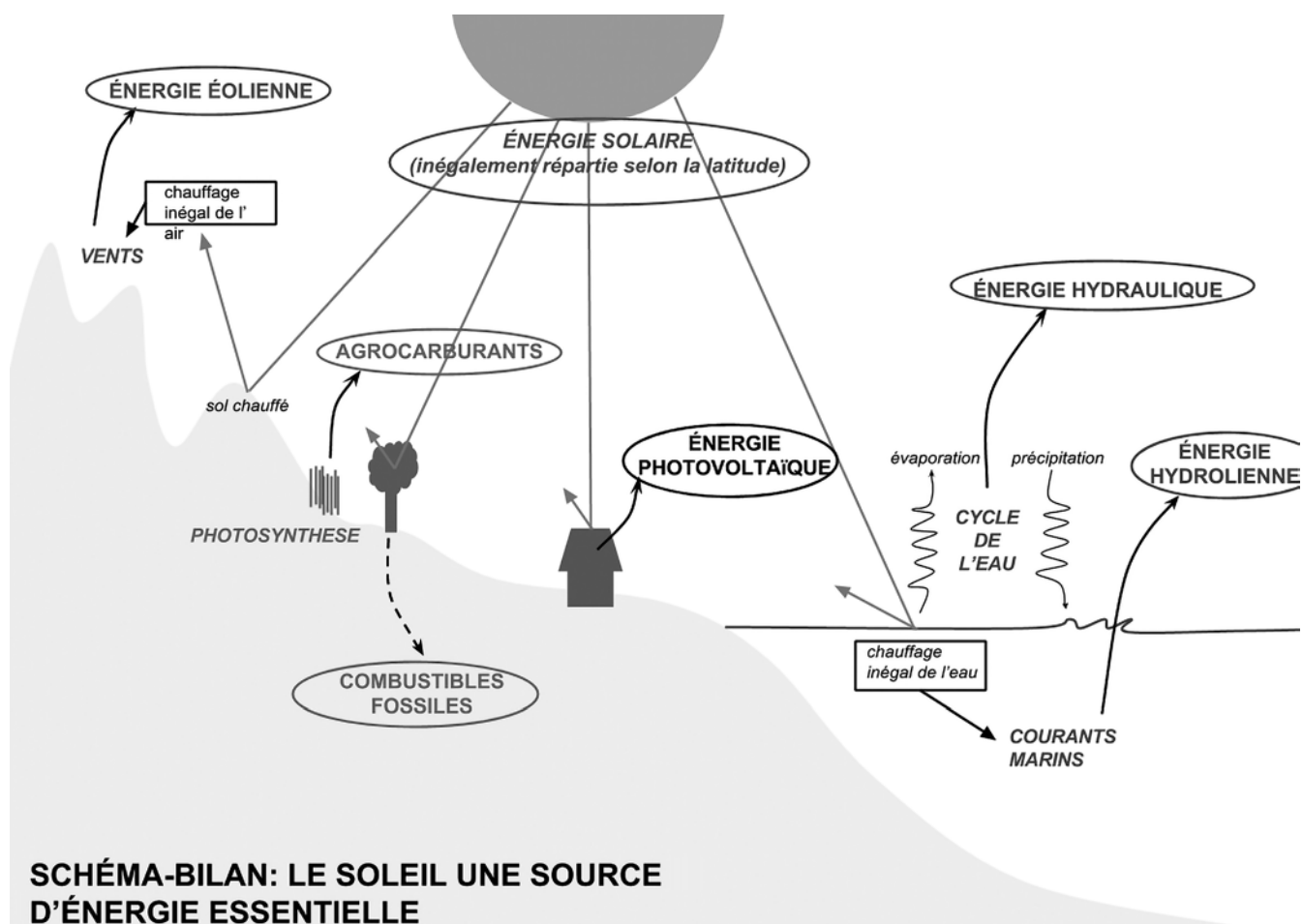
perdions le lien entre la valeur et la mesure, le capital naturel et l'argent, la réalité et le concept, le corps et l'esprit. Nous nous sommes persuadés que ce n'était pas le stock d'énergie solaire présent au sein de notre Terre, et brûlé à toute vitesse, qui rendait possible la croissance, mais nos idées - de simples constructions de notre esprit.

La plus meurtrière de ces idées était une construction symbolique appelée argent. C'est une représentation de la valeur mais pas une valeur en soi. Un lubrifiant pour la croissance tout au plus. Nous avons modifié nos pratiques comptables en conséquence. Nous avons estimé que le prix du capital solaire ne devait prendre en compte que ce qu'il en coûtait pour l'extraire. Nous n'avons jamais pris en compte combien cela coûterait réellement si nous devons remplacer ce capital parti en fumée. Car de toute façon, c'était impossible. Brûler 1 000 ans de capital solaire par minute pour simplement aller faire ses courses et considérer cela comme une dépense normale, même avec un salaire à huit chiffres, c'est un sérieux problème de fraude comptable.

Destruction de notre capital écologique

En fait, nous avons réalisé un astucieux tour de passe-passe. Nous avons échangé du capital réel contre un concept symbolique appelé argent. Ce qui nous permet de ne rendre compte que de l'argent et non des capitaux réels et irremplaçables utilisés que sont l'énergie et les ressources. Pire encore, les concepts ont tendance à se superposer pour former de nouvelles lois économiques. Et ainsi, "l'argent représente la valeur" s'est transformé en "la valeur de l'argent évolue dans le temps", et la déclaration "l'argent doit croître" est devenue une loi. Et encore une fois, cette loi s'est transformée en "cette croissance doit s'accélérer". L'argent doit donc croître de façon exponentielle, même si un enfant peut comprendre que sur une planète finie, l'énergie et les ressources nécessaires ne se comportent pas de cette façon. Mais qui aurait l'idée de demander cela aux enfants ?

Après nous être engagé·es dans des concepts exponentiels, nous avons été contraint·es d'alimenter la flamme et de la faire aller toujours plus haut, toujours plus vite. De nouvelles formes de capital ont été nécessaires pour ce faire. Ce



qui a été brûlé cette fois, c'est le *capital écologique* irremplaçable de la nature – la fertilité des sols, les forêts qui abritent la vie, les rivières vivantes, le réseau magique inter-espèces et la biodiversité dans son ensemble. Tout est en train de disparaître dans l'entonnoir du moteur économique, et l'on traduit cela avec un aplomb triomphant sur les feuilles de comptabilité en tant que produit intérieur brut. Quelqu'un e a-t-il ou elle pensé à faire un bilan du coût de ces ressources écologiques ? Certainement pas, car exprimer cela serait considéré comme un acte antisocial. Vous seriez considéré-e comme un-e luddite, un-e empêcheu-se de tourner en rond, un-e collapsologue, un-e de ces écologistes grim pant sur les arbres pour les protéger ou pire encore – comme un -e perdant-e am-ère et vindicatif-ve.

Pourtant, la réalité dispose de son propre bilan, bien au-delà d'une feuille de calcul Excel. Cela se calcule minutieusement et non numériquement. Le déficit accumulé se manifeste par l'assèchement des rivières, la dégradation des sols, la disparition des forêts, la baisse des nappes phréatiques, la diminution de la biodiversité, l'extinction

des espèces et d'autres signes de disparition de la vie. C'est la perte d'un aspect unique de l'univers appelé *qualité* que nous n'avons jamais pris la peine de prendre en compte, dans notre obsession de ne comptabiliser que la *quantité*. En fait, la prise de conscience du fait que la qualité se situe au-delà de la comptabilité conventionnelle est devenue évidente lorsque nous avons désespérément tenté d'inclure cette perte dans les bilans conventionnels sous le couvert d'études environnementales ou de tentatives pour chiffrer le coût écologique.

Destruction de notre capital social

Pendant ce temps, les flammes économiques léchaient les nuages et exigeaient d'être nourries. Pris-es au piège de nos principes et des intérêts composés liés à la valeur temporelle de l'argent, nous avons été obligé-es de trouver de nouveaux types de capitaux à injecter dans la chaudière pour maintenir la combustion à la hausse.

Et c'est ainsi que nous avons commencé à brûler le *capital social* – les liens entre les membres de la famille,

les amis et les connaissances locales. Tout le monde a dû sacrifier ses liens personnels, ses relations et ses loisirs pour aller travailler de 9h à 17h, (quand ce n'est pas de 9h à 21h et au-delà), et ceci cinq jours par semaine (quand ce n'est pas aussi le week-end). L'adage «Le temps, c'est de l'argent» est désormais une loi immuable. Plus de temps de loisir avec les enfants le soir, plus de jeu de cartes décontracté dans un club, plus de visite inattendue chez les voisin-es. La destruction de nos liens sociaux est devenue une nécessité pour alimenter la croissance et la rentabilité de notre entreprise. Et qu'est-ce que cela nous a coûté ? Nous ne savons pas comment chiffrer la valeur d'une relation, d'un sourire, d'une soirée tranquille passée en famille et comment le traduire sous forme de nombres sur une feuille de calcul. Disons simplement que nous l'avons plus ou moins traduit par une augmentation appropriée des salaires ou des primes annuelles. Une qualité incommensurable compensée par une quantité limitée. Une fois de plus, le déficit nous saute aux yeux sous la forme de travailleurs et de travailleuses surmené-es et déprimé-es, des taux



Le monde industriel moderne (extrait de *La voie de la sobriété*, p. 69).

de suicide élevés, des familles qui ne fonctionnent plus, des divorces endémiques et des jeunes indisciplinés et capricieux.

Destruction de notre capital communautaire

L'enfer s'est encore élargi pour engloutir le prochain type de capital, appelé le *capital communautaire*. Des histoires, des idées, des mots, des phrases, des chansons, des airs et d'autres propriétés intellectuelles de la communauté ont été arrachés de la sphère publique pour être convertis et privatisés en capital financier. Autrefois partagés et appréciés de tous, ils sont désormais inaccessibles. Vouloir les utiliser gratuitement vous expose à

des poursuites judiciaires. Cela revient à appauvrir tout le monde pour le gain de quelques-un-es. Et avons-nous pris en compte cette perte pour la communauté ? Non, car les communautés ne tiennent pas de registres comptables, seules les entreprises le font.

Et enfin, pour franchir les dernières étapes et empêcher le feu de faiblir, nous avons brûlé le capital spirituel – des vertus comme l'honnêteté, la foi, l'intégrité et la confiance entre les gens, entre les communautés. Maintenant, enrober son discours de mensonges pour vendre un produit est considéré comme un art que l'on appelle publicité. Obliger les travailleuses et travailleurs à accepter de conserver leur emploi en échange d'une baisse de

salaires est appelé gestion du personnel. Les manipulations gouvernementales sont baptisées politique. Violer tout ce qui est possible est désormais désigné sous l'euphémisme « exploitation », qui résonne fièrement lors des réunions du conseil d'administration: « exploitation des marchés, exploitation des ressources ». Existe-t-il un mode de calcul pour estimer ce que nous coûte la perte de ces vertus ? C'est une question stupide car, en fait, si les rapports financiers montrent des bénéfiques records, c'est en raison même de la perte de ces vertus. De nos jours, le nombre d'escroqueries témoigne amplement de la perte de cette forme de capital.

Et maintenant, il est temps de faire nos comptes. Nous constatons que l'incendie que nous avons allumé il y a 10 000 ans a consumé à peu près toutes les formes de *capitaux de la planète* que nous pouvions imaginer. Il ne reste plus rien à brûler et les flammes de notre croissance économique sont de plus en plus anémiques. Nous en avons la preuve avec la succession des crises que nous avons délibérément engendrées et sciemment nourries dans nos systèmes comptables creux et mensongers. L'effondrement financier mondial de 2008, la crise de l'euro, la fin de l'énergie bon marché, les prix alimentaires élevés, l'effondrement de secteurs industriels, la destruction des emplois, la guerre pour les ressources, la baisse des nappes phréatiques, les sols empoisonnés, la fonte des glaciers, l'assèchement des rivières et surtout le réchauffement de la planète... Tout cela a la même origine : le déficit causé par la combustion du capital terrestre, totalement oublié par des pseudo-méthodes de comptabilité qui ne prennent en compte qu'un capital symbolique appelé argent. Et ceci, chère lectrice, cher lecteur, n'est pas de la bonne comptabilité.

C'est l'économie moderne, avec son faux principe de croissance perpétuelle, qui est coupable. La comptabilité est son meilleur complice. Il est temps de mettre en place une véritable comptabilité, une comptabilité énergétique, avant que le feu ne consume nos âmes. ♦

› Texte : **Lou Marin**, membre du comité des éditeurs et éditrices de *Graswurzelrevolution*.

› Traduit de l'allemand par : **Sylvie Ranc-Puech**

La revue Graswurzelrevolution, quand l'anarchisme se fait non-violent

La revue mensuelle anarchiste et non-violente

Graswurzelrevolution est aujourd'hui la plus ancienne revue anarchiste en langue allemande. Son nom signifie "Révolution par la racine". Elle fête ses 50 ans en 2022.

La revue *Graswurzelrevolution* est fondée en 1972 à la suite des mouvements de mai 68 dans un contexte où les mouvements étudiants se sectorisent et se divisent entre des organisations communistes-léninistes, des groupes armés comme la *RAF (Fraction armée rouge)*, des cellules révolutionnaires / *Rote Zora*, ainsi que des groupes anarchistes. Parmi ceux-ci figurent les groupes anarchistes non-violents, regroupés autour de *Graswurzelrevolution*.

Des racines européennes multiples

En Allemagne, le courant anarchiste non-violent remonte historiquement à la Première Guerre mondiale avec Gustav Landauer et Fritz Oerter (1).

À ses débuts, les activistes autour de la revue *Graswurzelrevolution* sont influencés par leurs contacts et leurs échanges avec la France. Notamment par la lutte antimilitariste au Larzac contre l'extension d'une zone d'entraînement militaire, et par la revue de langue française *Anarchisme et*

non-violence qui existe entre 1964 et 1974 (2).

Graswurzelrevolution est également influencée par la tradition antimilitariste de langue anglaise et par les contacts avec la *War Resisters' International*, une internationale non-violente (3). Sa conférence tri-annuelle de Sheffield en 1972 est marquée par un courant libertaire non-violent animé par George Lakey et Michael Randle (4). La revue *Graswurzelrevolution* est aussi influencée par les objecteurs de conscience espagnols qui luttent encore contre la dictature de Franco (5).

De la revue à l'action directe non-violente antinucléaire

En 1974, un réseau de groupes d'action non-violente se constitue autour de la revue. Il décide de s'allier à la



nouvelle critique écologiste de l'industrialisme capitaliste, et à la résistance contre la construction d'un nombre incroyable de centrales nucléaires en Allemagne, en Suisse et en France.

Le groupe d'action non-violent de Freiburg (*GA Freiburg*) participe à la première occupation d'un site contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Wyhl dans le Sud-Ouest de l'Allemagne.

Autour de 1976, le mouvement contre les centrales nucléaires devient un mouvement de masse en Allemagne et *Graswurzelrevolution* y participe pendant des décennies jusqu'à la décision provisoire de 2011 de supprimer totalement les centrales nucléaires en République fédérale d'Allemagne,

1. En Autriche ce sont Pierre Ramus et Olga Misar qui développent ce courant, comme Clara Wichmann et Bart de Ligt aux Pays-Bas. Voir Sebastian Kalicha, *Anarchisme non-violent et pacifisme libertaire. Une approche théorique et historique*, Atelier de création libertaire, Lyon, 2020.

2. "Anarchisme et non-violence, un groupe, une revue (1964-1974)", dans *Réfractaires* n° 5, printemps 2000, pages 89-102. Voir aussi anarchismenonviolence2.org.
3. En français : *IRG, Internationale des résistants à la guerre*. War Resisters' International, 5 Caledonian Road, London, N1 9DX, Britain, wri-irg.org.
4. Le livre de George Lakey *Dix mythes sur la lutte non-violente* (éd. Agir pour la paix/Quinoa) est une perpétuelle source d'inspiration.
5. Voir *Portrait d'un insoumis : Pepe Beunza*, éd. du MAN, 2011.



Blocage des voies de chemin de fer transportant les déchets radioactifs Castor à proximité de Gorleben.

censée être effective fin 2022. C'est par ses commentaires critiques et la propagation de méthodes d'actions directes non-violentes, sabotage inclus, que *Graswurzelrevolution* y contribue.

Boycott, blocage et perturbations antimilitaristes

La revue *Graswurzelrevolution* et les groupes d'action non-violente introduisent constamment de nouvelles stratégies d'action dans le mouvement, comme le boycott de la facture d'électricité dans les années 1970, ou encore les cercles amicaux de Gorleben qui durent de 1977 à 1980 et dont émane la "République libre du Wendland" en 1980 (occupation d'un lieu prévu pour stocker des déchets nucléaires). Cette occupation du site de Gorleben, avec des cabanes et les premières éoliennes artisanales, qui dure plus de quatre semaines, devient pour tout le mouvement une utopie qui l'encourage et le stimule pour ses luttes ultérieures.

En 1980, l'organisation *Fédération des groupes d'action non-violente / Graswurzelrevolution (FöGA)*, dont le journal devient le moyen d'expression officiel, naît à partir du réseau des groupes d'action non-violente. Cette organisation perdure jusqu'en 1997. La *FöGA* influence le mouvement contre les centrales nucléaires et le mouvement pour la paix

des années 1980 dans le sens d'une radicalisation afin de ne pas être un simple mouvement contre les armes atomiques mais de devenir un mouvement radical et antimilitariste. C'est ainsi que dès le milieu des années 1980, des perturbations de manoeuvres militaires de l'armée allemande sont mises en place. À cette époque, ce mouvement contribue au dépassement de la Guerre Froide.

Bloquer les trains de déchets nucléaires en déjouant la répression

À la fin des années 1980, la revue *Graswurzelrevolution* et la *FöGA* introduisent la stratégie des blocus au sein du mouvement contre les centrales nucléaires, comme le blocage ferroviaire des transports *Castor* de déchets nucléaires de La Hague vers Gorleben. Cette stratégie est adoptée par le mouvement tout simplement parce qu'elle est efficace. Ces blocus sont mis en place jusqu'à la première décennie du 21^e siècle. Cette stratégie se positionne d'emblée comme une alternative aux batailles violentes près des clôtures des chantiers des centrales nucléaires contre la police censée les protéger, une stratégie propagée par les groupes autonomes.

Avec la stratégie d'action décentralisée contre les transports *Castor* apparaît d'un coup la possibilité stratégique d'intervenir contre les transports de déchets nucléaires sur des rails de chemin de fer sur des milliers de kilomètres avec une action directe contre ces transports, c'est-à-dire contre

l'infrastructure matérielle de l'industrie nucléaire. La police ne parvient jamais à contrôler complètement les actions sur une telle longueur.

Un média engagé

Au cours des années 70, la rédaction du journal se fait de manière tournante tous les 2 ans entre différents groupes d'action non-violente. En 1980, la rédaction se structure à Hambourg avec l'apparition du salariat (par intermittence), en plus de 3 antennes régionales. Le journal devient alors le porte-parole du mouvement *FöGA*. Puis en 1998 il redevient un média indépendant.

Au cours de cette histoire, la revue *Graswurzelrevolution* publie des brochures, des numéros spéciaux, des livres et des bulletins supplémentaires de 4 à 8 pages avec un tirage plus élevé (6). Cela permet d'éclairer ses positions auprès du grand public et de participer à l'extension du concept de révolution non-violente.

Au cours des années 1970, les publications de *Graswurzelrevolution* s'engagent entre autres en solidarité avec les ouvrières agricoles immigrées du Mexique et mobilisées autour de Cesar Chavez et de la *United Farmworkers (UFW)* dans le Sud des États-Unis.

Elles s'engagent aussi dans la critique de la guérilla marxiste-léniniste de la *Fraction Armée Rouge* (7).

D'autres bulletins à grand tirage sont diffusés contre la deuxième guerre du Golf en 1991 ou à l'occasion des anniversaires de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl dans les années 80 et 90. Des journaux et des numéros spéciaux sont également édités pour le boycott des élections au parlement fédéral.

Après la dissolution de la *FöGA* en 1997, la revue mensuelle *Graswurzelrevolution* se transforme en média indépendant avec un journal, un site web et une maison d'édition de livres. Elle continue d'accompagner les actions de désobéissance civile des mouvements sociaux, qu'ils soient actifs contre l'extraction du charbon, contre le changement climatique ou pour le féminisme. ♦

6. Bulletins tirés jusqu'à 50 000 exemplaires, tirage normal de *Graswurzelrevolution* à cette époque : 5 000 exemplaires.
7. À l'occasion des poursuites judiciaires contre un membre de la rédaction d'alors de la revue, dans le cadre des répressions étatiques en 1977 ("Affaire Mescalero").

➔ Adresse

- ♦ *Graswurzelrevolution*, Breul 43, 48143 Münster, www.graswurzel.net, redaktion@graswurzel.net

Poème d'Ukraine

Chers amis, je vous envoie ma traduction d'un poème de Iouri Bouriak, important poète ukrainien, aujourd'hui en danger. Iouri Bouriak [souvent orthographié à l'anglaise, Iouri Burjak, Ndlr] est né en 1951 à Dnipro (au sud-est du pays, proche du Donbass occupé) où il a fait ses études universitaires. Il vit aujourd'hui dans les quartiers nord de Kiiv (Kiev en russe). Il a publié une bonne douzaine de recueils de poésie. (...) Ce poème sans titre fait partie de son cycle *Millennium* écrit juste après l'invasion russe et l'annexion de la Crimée en 2014.

Vladimir Claude Fisera

Manche

Dans cette vie là...

Dans cette vie là, j'aurais habité à Lviv ou peut-être à Vienne,
dans une rue étroite, au premier étage, avec des fleurs sur le balcon
et un vieux vélo dans l'entrée ;
j'aurais été amoureux d'une serveuse de café,
une fille avec un accent galicien et un regard sombre
et j'aurais entendu *La marche de Radetsky* venant de la caserne,
tambours mêlés à des clameurs d'entraînement militaire ;
je serais allé à une adresse secrète pour résister aux étrangers
qui menacent l'Europe
et on m'aurait emprisonné pour interrogatoire à la prison Lonsky
et peut-être, quelque part, parmi les femmes qui couvraient leurs visages
avec des foulards,
dans la cour de la prison, après la retraite et avant l'attaque
(et le début de l'opéra),
il y aurait eu ma fille aux yeux noirs.



Hervé Jacquemot (Côtes d'Armor)

La conquête de l'espace au programme ?

J'ai une remarque sur le dossier "Après la Terre, détruisons l'espace" (*Silence* n°511, juin 2022). Dans le programme présidentiel de Mélenchon est donné 3 objectifs fondamentaux (ce qu'il appelle "nouvelles frontières") : exploiter les fonds marins, conquérir l'espace, développer le numérique. Je suis très pessimiste sur l'avenir de la planète. Si c'est cela la planification écologique, après la destruction des terres on va détruire les mers et l'espace mais en planifiant tout ça avec le numérique.

Jacques Richel
Savoie



Allons plus loin !

Une revue dont le titre est *Silence* ne peut qu'être porteuse d'espérances, non ? Les deux derniers numéros (*L'avion du futur, c'est le train, Résister à la militarisation*) ne dérogent pas à cette belle conviction. Pourtant j'ai envie de vous exprimer quelques regrets.

Sur le train d'abord, vous ne donnez aucune information sur le projet *Railcoop* !

Libre marché européen oblige, l'ouverture des lignes ferroviaires intérieures à la concurrence devait permettre par exemple de relier Lyon / Bordeaux sans TGV, sans passer par Paris, pour prix modique (environ 40 à 50 € contre 140 € en TGV) mais en pouvant apprécier le paysage (7 heures contre 4 heures).

Lancé en Occitanie par quelques amis sous forme coopérative, ce projet devait se concrétiser au cours de l'été 2022. Bien qu'ayant obtenu rapidement sa licence d'exploitation, il vient d'être encore repoussé à 2023. Le problème du financement n'est pas le seul. Et comme souvent, de grandes entreprises (privées) traînent les pieds (par exemple pour préparer le matériel). Par ailleurs l'attitude des collectivités locales est assez variable.

Bref, il faut absolument motiver du monde, non seulement pour souscrire une ou quelques parts de *Railcoop* (100€), mais aussi pour encourager à laisser au garage nos chères voitures (sic), et surtout pour partager joyeusement un compartiment avec d'autres amoureux de la lenteur et de paysages (...).



Sur la militarisation le dossier (intéressant, clair et utile) peut être complété par une petite réflexion assez simple, au-delà du seul domaine militaire *stricto sensu*.

Quelles peuvent être les motivations – et les rouages – qui poussent invariablement les hommes (surtout) soit à "embrasser une carrière militaire", soit à contribuer de près ou de loin à l'armement ? Le "prestige de l'uniforme" était (est ?) une motivation lointaine, les jeux vidéos à fort contenu guerrier sont plus près de nous, mais surtout la culture générale et précoce du culte de la réussite rapide fait des ravages.

Que ce soient les formations commerciales, technologiques (informatique), de santé... et plus largement tout processus et instance d'acculturation (jeux, famille, médias...), le langage est de plus en plus souvent émaillé de vocables militaires sinon guerriers (*les cibles sont visées par une force de vente, les opérations doivent se terminer en conquêtes...*), tout se fait dans l'ordre avec rapport et debriefing. (...)

Mais il y a longtemps que le remplacement de la lettre par le chiffre nous a conduit au naufrage.

Si un autre monde est possible, il est sans doute plus près de Fellini que de Musk.

Oui, *Silence* peut contribuer à sauver ce qui reste d'humain et de sauvage, de simple et beau, d'indispensable et fragile. (...)

Gabriel Meunier
Isère

Toute méthanisation n'est pas à jeter

Abonnée à *Silence*, je souhaite vous faire part de mon sentiment au sujet du dossier du dernier numéro sur le biométhane (dossier "Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio", mars 2022, n°508). Vous avez certes raison de mettre en lumière les aberrations de certaines formes de production du biométhane, notamment lorsque celui-ci est issu d'élevages. Mais la lecture de votre dossier donne à penser qu'en dehors de celui-ci, il n'existe que la microméthanisation, ce qui n'est pas le cas ! À côté de la méthanisation à la ferme, divers types d'installations peuvent produire du biogaz : industries (notamment agroalimentaires), stations d'épuration, installations de méthanisation centralisées collectant des déchets de différentes sources (déchets de l'industrie agroalimentaire, déchets viticoles...) et installations de déchets ménagers et assimilés. Certes, ces unités ne produisent pas toutes du biogaz destiné à être injecté dans le réseau mais dans tous les cas, elles permettent d'éviter de recourir à du gaz d'origine fossile.

De plus, les évolutions législatives qui ont autorisé l'injection dans le réseau du biogaz issu du traitement des déchets (en 2011) et des Stations d'épuration des eaux usées (en 2014) a permis le développement de projets de méthanisation qui, me semble-t-il, ont un sens d'un point de vue écologique. [...]

Pauline Roy
Haute-Garonne

La réponse de Daniel Chateigner, coordinateur du Collectif scientifique national méthanisation raisonnée :

"Les réflexions de votre lectrice sont intéressantes. (...) Les effluents d'élevages ne sont qu'un prétexte dans le développement de la méthanisation. Ces

derniers sont typiquement dix fois moins méthanogènes que les cultures, intermédiaires ou principales [qui sont utilisées pour alimenter les digesteurs, Ndlr]. Et s'ils restent avalés par les méthaniseurs, c'est surtout pour apporter le liquide nécessaire. Environ 900 000 t/an de cultures intermédiaires sont déjà avalées par les méthaniseurs français, et nous sommes partis pour leur en donner 3 000 000 t/an à l'horizon 2024, vu les projets de méthaniseurs annoncés. Ce ne sont plus des compléments des effluents, mais la ressource primaire, à tel point que de plus en plus de méthaniseurs ne fonctionnent plus qu'avec des cultures. Normal, ça rapporte plus, n'oublions pas que les principaux bénéficiaires sont des grandes multinationales de l'énergie (...).

Ainsi, on méthanise et on va méthaniser tout : fumiers de cheval, pailles, invendus de fruits et légumes, etc., la liste est longue de matières pourtant convoitées pour de bien meilleurs usages (...). Plus question de déchets. On crée de faux déchets pour méthaniser plus. (...) Le méthane créé par la fermentation de ces cultures n'était pas présent auparavant, sa création nécessite beaucoup de CO₂ émis, [sans même compter les fuites] (...). On émet beaucoup plus que le tas de fumier du bout de champ (...)."



Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lectrices soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes. Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

LIVRES

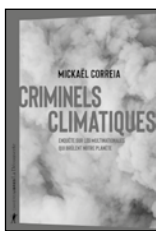
Essais

Criminels climatiques

Mickaël Correia

Les petits gestes sont certes utiles, mais insuffisants. En effet, l'essentiel de nos émissions de gaz à effet de serre provient de la grande industrie. Plus de la moitié de ces émissions provient de seulement 25 entreprises. L'auteur, journaliste à *Médiapart*, a enquêté sur les trois premières : *Aramco*, géant saoudien du pétrole, qui émet quatre fois plus que la France ; *China Energy* (charbon) et *Gazprom* (gaz) qui n'émettent que trois fois plus que la France ! Ce sont les trois premiers producteurs d'énergie au monde. Et tout est bon pour assurer leur croissance. L'enquête met l'accent sur différents aspects : le plastique qui provient du pétrole oublié des traités sur le climat, la colonisation du Sud pour accéder aux ressources, la pollution des sites de production... mais aussi la communication, le lobbying, le *greenwashing*, tout ce qui permet de continuer malgré tout. Et pour cela, ces firmes disposent de la plus puissante des armes : l'argent. Une série de reportages très vivants, qui laisse hélas à penser que nous irons jusqu'au bout du capitalisme. FV

Éd. *La Découverte*, 2022, 190 p., 19 €



vaccins que celle de l'histoire officielle distillée par l'oligarchie. De même que dans de très nombreux domaines (genre, colonialisme, OGM, etc.), on débat maintenant des mensonges officiels. L'auteur est allé chercher des déclarations officielles qui nous rappellent que nous sommes dans une société capitaliste dont le bonheur passe par la croissance. Et que pour assurer celle-ci, la vaccination est l'un des outils mis en place, provoquant peut-être un affaiblissement des défenses immunitaires et nous rendant donc plus sensibles à de nombreuses autres maladies, pollutions, etc. Le slogan "continuons à prendre soin les uns des autres" rappelle le monde orwellien, où "la paix, c'est la guerre". MB
Éd. *Quartz*, 2022, 60 p., 3 €

Solidarité forever

Histoire globale du syndicat
Industrial Workers of the World

Peter Cole, David Struthers
et Kenyon Zimmer (dir.)

Le titre "Solidarité forever" fait référence à une chanson syndicale. L'écriture à plusieurs mains rend compte de la dimension collective et coopérative de ce syndicat international. À la différence d'autres publications centrées sur son histoire nord-américaine, cette étude offre une perspective globale des liens et des relations du syndicat dans les luttes du monde entier avec comme mot d'ordre "La solidarité, toujours !". Un livre remarquable qui rappelle à l'heure du déclin de l'engagement syndical, qu'actions et démocratie directes, toujours décriées par les organisations autoritaires, restent des outils puissants et des techniques redoutables qui ont fait leurs preuves mais qui restent largement sous-employés dans le combat social. Seule la lutte paie ! PM

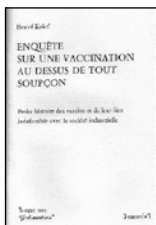
Traduit de l'anglais par Damien-Guillaume Audollent, éd. *Hors d'Atteinte*, 2021, 480 p., 24 €



Enquête sur une vaccination au-dessus de tout soupçon

Hervé Krief

La campagne actuelle de vaccination mériterait un débat. Mais il n'en est rien. La campagne de peur déclenchée dès le premier confinement a permis de faire taire même les plus impertinent-es (*Monde libertaire*, *Politis*). L'auteur montre qu'il y a pourtant à débattre, rappelant qu'il existe une autre histoire des



La maison magique

Benjamin Adler et Pauline Massart

Aux États-Unis, les aut-rices découvrent ce qu'est un *earthship* ("vaisseau terrestre"). Cette construction basée sur la récupération se compose d'une maison semi-enterrée avec côté nord, des pneus remplis de terre qui assurent l'isolation et l'inertie et côté sud, une immense serre qui fournit la chaleur. En dessous se trouve un puits canadien et au-dessus, un système de récupération des eaux de pluie et des panneaux photovoltaïques. À l'intérieur, des cloisons avec des bouteilles et des canettes provoquent un jeu de lumière et limitent les besoins en matériaux... Pauline Massart et Benjamin Adler se lancent alors dans la construction d'une telle maison en Dordogne et racontent dans ce livre l'ambiance d'un chantier-école à 75 personnes : les heureuses et moins bonnes surprises, le parcours administratif, les enjeux écologiques, le tout sur un ton très plaisant. Une maison autonome qui s'accompagne d'autres pas vers la résilience. Bon équilibre entre l'enthousiasme du projet et l'analyse des limites de la démarche. MB

Éd. Massot, 2022, 144 p., 19,90 €



Pour l'autodéfense féministe

Mathilde Blézat

Mathilde Blézat, également membre des revues Z et *Panthère Première*, nous présente une histoire d'une pratique tendant à se généraliser : l'autodéfense féministe.

Au-delà des multiples pratiques inspirées des arts martiaux, entre autres, il s'agit aussi de pointer du doigt les carences politiques et le peu de soutien financier que les institutions françaises apportent aux associations qui animent des stages de formation.

À travers de multiples exemples issus de son expérience de formatrice, Mathilde Blézat détaille non pas les pratiques, mais les besoins et les différentes approches qui permettent à des femmes de tous âges, de toutes conditions physiques ou sociales, racisées ou handicapées, de prendre confiance en leur corps, en leurs cris et de se donner le droit de riposter face aux agressions et à la domination patriarcale. *Pour l'autodéfense féministe* pose les bases d'une réflexion et de pratiques que certains États proposent dès l'école primaire. Beaucoup d'exemples et de témoignages pour prendre conscience de la nécessité de lutter et de prévenir les agressions. JP

Éd. de la Dernière Lettre, 2022, 224 p., 12 €



Qu'est-ce qu'un crime environnemental ?

Grégory Salle

Par crime environnemental, on entend habituellement les atteintes portées à la planète de manière illégale : trafic d'animaux, coupes de forêts tropicales, exportation de déchets, etc. Mais qui définit ce qui est légal ? Car en fait toute activité polluée : on ne vit qu'en portant atteinte à son environnement. Les normes, les lois sont des compromis entre la nécessité de protéger ce qui reste de notre environnement et des impératifs comme la croissance économique. Alors que l'on prend conscience que dans nombre de domaines on a franchi les limites de renouvellement des ressources, il serait sans doute bon de fixer des seuils légaux qui soient en deçà de ces limites. Nous en sommes loin. L'auteur suggère de se pencher sur "les angles morts du développement durable", montre avec l'exemple du sable (pour le béton) la frontière floue entre le légal et l'illégal, et conclut en disant qu'il n'y a sans doute pas de solution dans le cadre d'un capitalisme soi-disant vert. FV

Éd. Seuil, coll. Anthropocène, 2022, 280 p., 21 €



Désobéissances ferroviaires

Christian Mahieux

Dans ce petit livre, Christian Mahieux, ancien syndicaliste à la SNCF, nous présente quelques cas de désobéissance qui ont agité le réseau ferré français : sabotage pendant les



grèves, actions de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, blocage de trains lors de transport de troupes pendant la guerre d'Algérie, mise hors service de la veille automatique, etc. Preuves d'ingéniosité, ces désobéissances, parfois massives, ont souvent été le fait de jeunes salarié-es, peu ou pas soutenu-es par les syndicats. À noter l'histoire de la grève du zèle en Italie, le contraire de la désobéissance, où tout est ralenti par l'application stricte du règlement, ou encore les grèves de 59 minutes le vendredi soir... qui réglementairement font sauter les astreintes pendant le week-end. Connaître les désobéissances du passé, c'est préparer celles du futur. FV

Éd. Syllepse, 2022, 100 p., 5 €

Le berger des mésanges bleues

Gérard Boinon

Agriculteur basé dans l'Ain, Gérard Boinon croit dans un premier temps au modèle de l'agriculture chimique industrielle, tout en s'engageant dans le syndicalisme, au Larzac, etc. En 1984, une intoxication aux herbicides lui laisse des séquelles à vie. En 1987, suite à l'accident nucléaire de Tchernobyl, son troupeau est gravement irradié. Il tente de se passer des produits chimiques sur sa ferme, et raconte la magie des oiseaux et insectes auxiliaires, des haies composites, du travail sans labour qui est une véritable révolution culturelle. Il raconte l'aventure de la création de la *Confédération Paysanne*, des *Faucheurs Volontaires d'OGM*, de *Res'OGM Info*, sa participation à la rédaction de la déclaration de l'ONU sur les droits des paysannes, etc. Il participe à la création à Bourg-en-Bresse du *RESO*, qui met en lien étroit un hébergement pour personnes en précarité, un restaurant local paysan et social et un jardin partagé. Un parcours inspirant. GG

Éd. Héraclite, 2021, 264 p., 19 €



Au marché des Métropoles

Enquête sur le pouvoir urbain de la finance

Antoine Guironnet

Le "Mipim" (marché international de l'immobilier) nous donne à voir comment la financiarisation de la ville se joue à travers l'accréditation des territoires par les investisseurs. L'auteur a mené son enquête entre Cannes, Paris, Londres, et Lyon. Ce salon, sélectif, n'est pas seulement un lieu où s'exposent des projets urbains en recherche de capitaux, c'est aussi une porte d'entrée pour les investisseuses. Ces dernières sont prêtes à étendre leur pouvoir sur nos vies quotidiennes en influençant les organismes régionaux de développement économique et en accaparant des pans entiers de nos villes. Depuis 2014, un courant critique s'élève contre la spéculation immobilière que génèrent les investisseurs, défendant le droit des habitant-es à accéder à un logement abordable et à la ville. Les mobilisations citoyennes qu'appelle le mouvement peinent toutefois à s'étendre. MD

Éd. les étagues, 2022, 205 p., 12 €

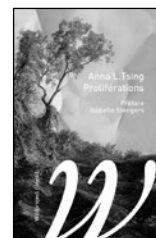


Proliférations

Anna L. Tsing

La richesse de cet ouvrage est telle qu'on ne sait comment le présenter en quelques mots. Il faudrait résumer ses explications sur la disparition des frênes, victimes des transports massifs de l'horticulture ; parler des céréales qui depuis 10 000 ans domestiquent les civilisations humaines ; évoquer le rôle des champignons appelés « Matsutakes » qui assurent le maintien des forêts de conifères et de feuillus. Il faudrait rapporter les effets des interactions favorables ou délétères que se livrent entre elles plantes et espèces animales (dont l'espèce humaine). Comparer les milieux de l'ère de l'Holocène et de l'Anthropocène. C'est précisément à cet enchevêtrement de causes et d'effets que travaille l'autrice, qui arrive à la conclusion que la mondialisation des maladies résulte de la manière désinvolte dont le capitalisme traite le vivant. MD

Trad. Marin Schaffner, préface Isabelle Stengers, éd. Wildproject/inédit, 2022, 120 p., 12 €



Le livre du mois

Désastres touristiques

Effets politiques, sociaux et environnementaux d'une industrie dévorante

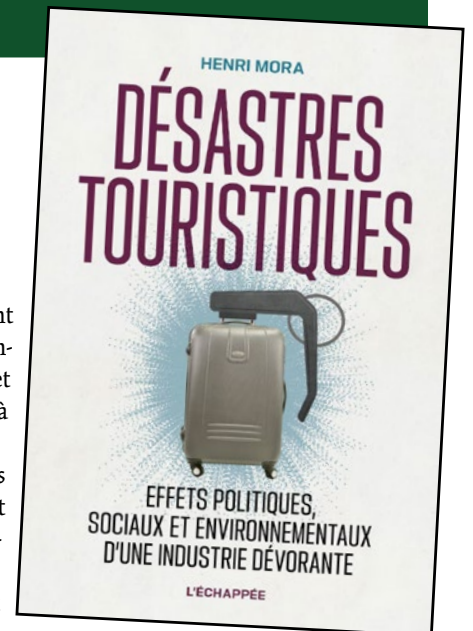
Henri Mora

Activité des plus polluantes dans un contexte où la "transition écologique" est continuellement invoquée, le tourisme et sa complice l'aviation bénéficient pourtant d'un soutien inconditionnel des institutions, des mondes économique et culturel, ainsi que de certaines forces sociales et environnementalistes. Car qui serait prêt-e à se défaire de la première industrie mondiale et à renoncer à l'hypermobilité ?

Né avec le capitalisme industriel, le tourisme a pris un essor fulgurant dans les années 1950. Dans un monde de production et de consommation de masse, il s'est imposé de manière évidente, et a contribué à élargir la sphère marchande à de nombreux domaines tout en s'intégrant complètement au quotidien. Ce processus de touristification tous azimuts participe de la mise en production du monde. Manager des territoires pour les rendre plus attractifs que d'autres fait des ravages : émissions de gaz à effets de serre et nombreux dégâts environnementaux, artificialisation de la nature, surfréquentation, altération des rapports humains, folklorisation, construction de grands projets inutiles, hausse des prix de l'immobilier, etc.

Contre ce tourisme dévastateur, considéré comme un pilier de la croissance, la critique, portée notamment par ce livre, ne peut que s'en prendre plus globalement à l'économie marchande, au puissant imaginaire qu'elle véhicule et aux modes de vie qu'elle induit. JP

Éd. L'échappée, 2022, 208 p., 17 €



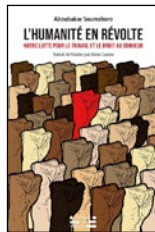
L'humanité en révolte

Notre lutte pour le travail et le droit au bonheur

Aboubakar Soumahoro

"Savez-vous quelle erreur ne doit jamais connaître un boxeur ? Laisser son adversaire l'emmener dans un coin. Parce qu'une fois qu'on y est, on finit au tapis... Je suis resté longtemps bloqué dans un coin. Je n'étais pas tout seul. Ce livre n'est pas le récit de ma vie, mais le récit politique des événements qui m'ont maintenu dans ce coin." Et ce n'est pas seulement le sien mais celui de centaines de milliers de personnes, migrant-es, réfugié-es, mais aussi travailleur-ses précaires. L'auteur nous décrit le paysage politique de l'Italie, mêlant informations, réflexions et récits de luttes collectives. MD

Traduit de l'italien par Marie Causse, éd. les étagues, 2021, 167 p., 12 €



un employé publicitaire qui harcèle le client dans tous les moments de sa vie d'une manière insupportable mais qui, quand on y pense, n'excède pas le harcèlement visuel et numérique que l'on subit déjà, une compagnie d'assurances qui demande l'accès à tous vos réseaux et appareils numériques pour tout connaître de votre vie privée et ainsi calculer votre forfait à payer, etc. Le plus troublant est que le scénariste est le fondateur de *Wetransfer*, donc lui-même partie-prenante de cette évolution techno-politique qu'il dénonce. Ce sont maintenant les fossoyeurs eux-mêmes qui ont le monopole de la critique des pratiques qu'ils imposent ? Une évolution elle-même vertigineusement dystopique... GG

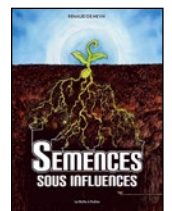
Traduit de l'espagnol par Benoit Mitaine, éd. Presque Lune, 2022, 90 p., 20 €

Semences sous influence

Renaud de Heyn

Face à la privatisation des semences, des réseaux comme *Semences paysannes* se battent pour avoir le droit d'utiliser, d'échanger des semences non inscrites au catalogue officiel. Cet usage des semences locales, anciennes, hétérogènes, est apprécié dans le monde de la bio car permettant de diversifier les productions et par là, les goûts, de mieux entretenir les sols... Après une vingtaine de pages techniques pour expliquer cela, l'auteur part en reportage dans des fermes qui produisent des semences paysannes et, en parallèle, montre les batailles juridiques qui se déroulent au niveau européen. Le pot de terre contre le pot de fer. Mais le résultat est là : depuis le 1^{er} janvier 2022, la production et la commercialisation des semences est enfin libre... pour les jardini-ères amatrices seulement. MB

Éd. La Boite à bulles, 2022, 80 p., 16 €



Flux

Comment la pensée logistique gouverne le monde

Mathieu Quet

La logistique est, dès ses débuts, militaire. L'auteur explique le glissement de celle-ci vers le commercial et le social. Des exemples concrets aident à comprendre l'origine, les mécanismes et, *in fine*, la nocivité de ce phénomène de flux tendus. L'ouvrage contient aussi une analyse de la gestion de la dernière crise sanitaire. Enfin, ce qui est essentiel, il donne des pistes pour résister à ce monde mortifère que nous prépare cette gouvernance : blocages, détournements, raccourcissements, dé-constructions, évasions. Il s'agit d'un livre à lire à tête reposée pour mieux approfondir la réflexion sur les outrances de ce mode de fonctionnement de la société capitaliste actuelle. CC

Éd. Zones, 2022, 160 p., 16 €



Game au vert

Damián et Esteban Hernández

Daniel n'est pas content de partir en vacances chez ses grands-parents, à la campagne. Il va devoir renoncer à ses jeux vidéos. Mais Papie et Mamie, avec l'aide de voisin-es, vont savoir lui faire découvrir que l'on peut jouer autrement au sein de la nature. Une suite d'épreuves plus loin, Daniel va retrouver le sourire et oublier son monde virtuel. Une méthode efficace pour développer des alternatives à la sédentarité actuelle qui menace la santé de ceux et celles qui passent de plus en plus de temps devant les écrans. FV

Éd. Bamboo, 2022, 80 p., 16 €



Bandes dessinées

Dream Data

Damian Bradfield, David Sánchez

Ces 5 histoires dépeignent un monde à peine différent du nôtre, où le monopole des nouvelles technologies est monté d'un cran. Le résultat est effrayant. On y croise un réfractaire aux nouvelles technologies exclu de la société,

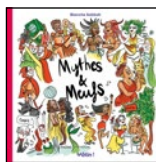


Mythes et meufs

Blanche Sabbah

Les mythes sur les femmes ont existé à toutes les époques et sont aujourd'hui adaptés au cinéma ou en BD. Blanche Sabbah présente en BD une vingtaine de ces mythes (Pénélope, Shéhérazade, Blanche-Neige...) et complète à chaque fois avec une analyse féministe et un encadré présentant des histoires similaires ou au contraire différentes. De quoi aborder les questions actuelles (patriarcat, colonialisme, genre, relations mère-fille, obéissance ou révolte...). Une véritable leçon d'histoire de l'art sous un angle inhabituel, mais bien dans l'air du temps. FV

Éd. Dargaud, 2022, 136 p., 18 €



Maroni, les gens du fleuve

Collectif

Dix grands noms de la BD (dont une seule femme) se sont retrouvés dans un village en amont du Maroni pour un festival littéraire. L'occasion de faire quelques reportages sur la situation locale : l'occidentalisation forcée des tribus est en place avec la présence d'enseignant-es, de fonctionnaires... et le choc des cultures provoque un effondrement des sociétés : alcoolisme et suicides des jeunes. Si l'ouvrage nous éclaire sur le drame en cours, il y contribue également : que vient faire ce festival littéraire francophone dans une région où ce n'est la langue de personne ? En témoignant du colonialisme français, on y contribue ! Paradoxe. MB

Éd. Futuropolis, 2022, 184 p., 23 €



Le mirage de la croissance verte

Anthony Auffret

Emmanuel Macron annonce qu'il va adopter les propositions de la Convention citoyenne sur le climat. Arnaud pense que cela va aider à résoudre les problèmes écologiques et économiques. Mais son beau-père lui dit qu'il ne faut pas rêver : la loi "pour la croissance verte" n'est qu'un nouveau langage pour remplacer un "développement durable" discrédité. Voyage dans le futur, robot "PIB" contre robot "Croissance verte", mirage de l'économie circulaire, l'auteur a fait un bel effort pour rendre accessibles les concepts économiques sur le sujet. Toutefois vers la fin, cela s'embrouille un peu quand il s'agit de définir ce que pourrait être une autre évolution possible. L'auteur adopte le terme de "post-croissance" partagé entre le recours à des choix technologiques et le risque d'effondrement. Cela reste une belle histoire pour montrer les limites des discours actuels. MB

Éd. Delcourt, 2022, 152 p., 19 €



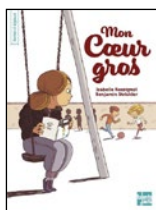
Jeunes

Mon cœur gros

Isabelle Rossignol et Benjamin Strickler

Dès 6 ans. Petite histoire astucieuse sur une enfant qui se trouve "trop grosse", pour que les enfants qui développent un complexe par rapport à leurs copains et copines prennent conscience que l'on a toutes et tous quelque chose de différent, quelque chose dans son corps que l'on n'aime pas. De quoi reprendre confiance. FV

Éd. Talents hauts, 2022, 48 p., 7,90 €



Un monde

24 h sur la planète terre

Nicolas Davies et Jenni Desmond

Dès 6 ans. Lorsque sonnent les douze coups de minuit à Londres, que se passe-t-il dans chaque fuseau horaire ? Une astucieuse présentation qui permet de parler des différents écosystèmes et du changement climatique. Douze coups d'horloge pour autant de très belles doubles-pages. FV

Traduction Ilona Meyer, éd. des Éléphants, 2022, 48 p., 15 €



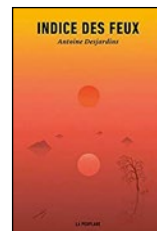
Roman

Indice des feux

Antoine Desjardins

En sept nouvelles, fort différentes, l'auteur montre comment les aléas de la vie font qu'à un moment on se pose une question en lien avec l'écologie : disparition des baleines, apparition des coyotes en ville (on est au Québec), montée des eaux et dérèglement climatique alors qu'il pleut sans cesse... et une grosse nouvelle sur l'enfant génial qui fait des hautes études avant de tout laisser tomber pour se lancer dans un projet de décroissance. Très agréable à lire, le vocabulaire québécois (avec la traduction en fin d'ouvrage) ajoutant encore du charme à ces histoires. MB

Éd. La Peuplade, 2020, 342 p., 27 €



Adieu Smartphone

Recueil de nouvelles

Ce livre a vu le jour suite à un concours concernant une addiction des temps modernes. Ces six nouvelles pointent toutes du doigt les dangers de la nomophobie – peur de se retrouver sans son téléphone portable. C'en est trop, les humains ne vivent plus que virtuellement, les couples ne se parlent plus, les adolescent-es, voire les enfants, s'abrutissent et se désocialisent, quand ils et elles ne sont pas exploités dans les mines de cobalt, tout cela par la faute d'un petit objet doudou : le smartphone. Lorsque, brutalement, toutes les connexions s'arrêtent le monde est perdu... ou pas. Ces histoires, en tous cas, permettent une réflexion bien actuelle ! CC

Éd. de la Brique Jaune, 2021, 118 p., 9 €



Films

Là où le temps s'est arrêté

Christophe Tardy

Ce film suit le quotidien de Claudius Jomard, 87 ans, dans sa ferme des monts du Lyonnais. À l'âge de 36 ans, il se retrouve seul dans cette vieille ferme isolée (4 km de Saint-Martin-en-Haut), ses deux vaches, ses poules et son chien. La film parle de ruralité et de simplicité de vie. L'absence de commentaire est magistralement compensée par la voix de Claudius. On ne peut qu'être ému de la sincérité, de la pudeur du film (et du réalisateur) alors qu'il aborde nombre des thèmes fondamentaux auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle : qu'est-ce que la pauvreté ? La solitude est-elle une souffrance ? Où finit la pingrerie et où commence le sens de la valeur de toute chose ? Les bêtes sont-elles à notre service ? Pourquoi s'acharner à maintenir seul, et sans moyens, la vie d'une ferme ? Ce film nous emmène à la découverte d'une sagesse pleinement humaine, vivante jusqu'au bout. GM

Itiz Prod, 2021, 89 mn



La fabrique des pandémies

Marie-Monique Robin

La protection de la nature n'est pas un geste de bonté, c'est une question de survie. Alors que nous vivons, encore aujourd'hui, les effets de l'épidémie de covid, *La fabrique des pandémies* revient sur les raisons structurelles qui nous poussent dans les bras d'une "ère des épidémies de pandémies". Déforestation, monoculture, urbanisation, partout où les espaces naturels reculent, les risques de zoonoses, c'est-à-dire la transmission de maladie infectieuse de l'animal à l'humain, avancent.

Jusque dans les années 70, l'OMS recensait une nouvelle maladie infectieuse tous les quinze ans. Aujourd'hui nous en dénombrons entre une et cinq tous les ans. Marie-Monique Robin nous emmène, en compagnie de Juliette Binoche qui offre gracieusement son visage au film, à la rencontre des scientifiques qui luttent et cherchent des solutions à ce funeste avenir vers lequel nous allons bon train. RD

Documentaire, M2R Films, 2022, 1h40.





□ **Désobéissance civile ! - format 60x84cm - 7 €***

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. Cette affiche donne à voir la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour agir aujourd'hui !



□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €***

Un joyeux panorama qui donne voix à la variété des approches du féminisme, et vous emmène à la découverte d'horizons parfois méconnus. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

□ **La voie de la sobriété, 248 p. - 18 €*** **Nouveau****

Avec des images frappantes et un grand souci de vulgarisation, l'écologiste indien Mansoor Khan explique de façon originale pourquoi notre modèle économique basé sur la croissance illimitée est voué à l'échec. "Un nouveau paradigme basé sur l'écologie réelle de notre planète." (Vandana Shiva)



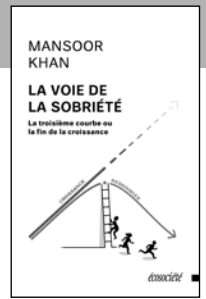
□ **Manuel de transition, 212 p. - 20 €*****

Ce livre accessible, clair et convaincant expose tous les outils, détails pratiques et étapes nécessaires pour préparer l'avenir en diminuant radicalement les besoins énergétiques à l'échelle de sa communauté. Avec un peu d'humour, ce qui ne gâche rien !



□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 12 €****

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Un récit inspirant !



Frais de port affiches et livres :

* : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.
 ** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.
 *** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 15 et 16 septembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe le jeudi 16 septembre entre 9 h et 13 h et entre 14 h et 18 h, puis le vendredi 16 septembre au matin à partir de 9 h et jusqu'à épuisement des numéros à envoyer. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 20 et 21 octobre, 17 et 18 novembre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30 les mercredis 24 août** (pour le numéro d'octobre), **21 septembre** (pour le numéro de novembre), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des annonces pour le numéro d'octobre, vous avez jusqu'au 31 août ; puis jusqu'au 29 septembre pour le numéro de novembre, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Rédacteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

**Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
 rubrique : Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 24 = 120 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

- **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- **Allier.** Jean-Paul Pellet, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)
- **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84
- **Bretagne.** Alexis Robert, *La Guette en Beauvais*, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83 ; **Sud-Finistère.** Raymond Cochet, 27 rue de l'Aven Port Manech, 29920 Nevez, moumoncochet@free.fr, tél. : 06 88 05 40 35
- **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- **Gard.** Pascal Antonanzas, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Bessèges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

- **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85
- **Ile-de-France (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Essonne).** Agenda Collaboratif de la Vallée de la Bièvre, alternatives.valdebievre@gmail.com, <https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com> ; Céline, tél. : 06 60 54 76 47
- **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, pierre.lucarelli@revuesilence.net, tél. : 09 54 18 33 94

- **Mayenne.** Ingrid de Rom, *Les Petits Pins*, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- **Meurthe-et-Moselle.** Gérard Varinot, 54200 Toul, tél. : 03 83 64 47 27
- **Moselle.** Yann Porte, association Motris, 49 boulevard d'Alsace, 57070 Metz, yann.porte@laposte.net, tél. : 06 52 92 63 66
- **Nord-Isère.** Céline Bartette, tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr
- **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 Saint-Cyr-sur-Morin, biovivredebrie@gmail.com

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 484 Vers des villes sans voitures
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 488 Suisse romande (numéro régional)
- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin

- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- 498 Le numérique, son monde... et nous
- 499 L'écologie du livre
- 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- 501 Décoloniser l'écologie
- 502 Le bluff de l'économie circulaire
- 503 Sortir de l'industrie de la fleur

- 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- 505 Les chantiers de l'habitat léger
- 506 Low tech, du technique au politique
- 507 Quelle place pour le sauvage ?
- 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio
- 509 L'avion du futur, c'est le train (5,20 € l'ex.)
- 510 Résister à la militarisation (5,20 € l'ex.)
- 511 Après la Terre, détruisons l'espace (5,20 € l'ex.)
- 512 Coopératives : libérer le travail (5,20 € l'ex.)
- 513 Cafés collectifs villageois (5,20 € l'ex.)

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger : 3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6,50 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8,50 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12,50 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____
 BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
 9 rue Dumenge, BP 4215,
 69241 LYON Cedex 04
 FRANCE
 I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
 Joindre obligatoirement
 un relevé d'identité
 bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
 Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métr.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 52 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 65 € et +	<input type="checkbox"/> 70 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 89 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 42 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 120 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCİ D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Courriel : _____
 Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

- > **par chèque** (à l'ordre de Silence),
- > **par virement** : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX
- > **en ligne sur www.revuesilence.net**
- > **ou par prélèvement** en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !



Portugal : *Ligne rouge pour le climat*

Lancée en 2017 par un groupe d'artistes et d'activistes, la campagne *Ligne rouge pour le climat* (Linha vermelha) se donne pour but l'arrêt de l'exploration des combustibles fossiles au Portugal.

Cette ligne rouge tricotée par des centaines de mains rend visible la voix de celles et ceux qui disent

"Non" à l'exploration pétrolière et gazière au Portugal et ailleurs. Elle symbolise aussi les limites d'une planète juste et habitable, et le seuil des 1,5° de réchauffement à ne pas dépasser.

Campagne de sensibilisation à dimension éducative et mobilisatrice, elle permet d'impliquer

chacun·e dans un engagement concret pour la justice climatique. Des événements et des ateliers sont organisés dans la rue, les écoles, les cafés, les merceries, les universités, etc. En 2020, plus de 1 200 mètres avaient déjà été tricotés.

> <https://linhavermelha.org>

